

Diversité urbaine



Présentation

Presentation

Deirdre Meintel

Volume 14, numéro 1, 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027811ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027811ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Meintel, D. (2014). Présentation. *Diversité urbaine*, 14 (1), 3–4.
<https://doi.org/10.7202/1027811ar>

Tous droits réservés © Groupe de recherche diversité urbaine et CEETUM, 2014

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Présentation

DEIRDRE MEINTEL

CE NUMÉRO COMPORTE plusieurs contributions portant sur des questions liées à l'ethnicité et à l'immigration à Montréal. Parmi celles-ci, plusieurs explorent des pistes relativement nouvelles. Ainsi, l'article de Girard et Sercia aborde la transformation des pratiques alimentaires des immigrants, thème encore peu exploité par les chercheurs en sciences sociales. Le texte d'Annick Germain et ses collègues Xavier Leloup et Martha Radice s'intéresse à la « cohabitation interethnique » dans quatre quartiers résidentiels et de classe moyenne de Montréal, dont un quartier de banlieue proche. Contrairement à ce qu'a pu laisser supposer le récent battage médiatique concernant le projet de Charte des valeurs québécoises, cette cohabitation s'avère assez paisible et est perçue favorablement, bien qu'elle soit parfois « inconfortable » pour certains résidents. Comme l'expliquent les auteurs, les relations interethniques dans les quartiers de classe moyenne sont peu étudiées et méritent pourtant l'attention des chercheurs. En effet, puisque le processus de sélection au Canada favorise les immigrants scolarisés, ces derniers risquent d'élire domicile dans les quartiers de classe moyenne. Cependant, comme le soulignent les auteurs, la reconnaissance de leurs qualifications une fois arrivés est loin d'être assurée.

Le problème de la reconnaissance des qualifications est également évoqué dans le texte de Bamba et Morin, qui traite de l'apport des organismes communautaires dans l'insertion des nouveaux immigrants de minorités dites visibles sur le marché du travail, ainsi que dans leur intégration à divers réseaux sociaux. La question de la déqualification revient également dans l'article de Vahid Namazi. On y présente la situation de certains chauffeurs de taxi iraniens à Montréal qui, à leur arrivée, ont vu leurs diplômes ne pas être reconnus. Par ailleurs, l'auteur montre que même si plusieurs de ces travailleurs ont désiré retourner aux études

à leur arrivée au pays, une variété d'obstacles les a menés à abandonner ce projet.

L'article de Marie-Claude Haince discute également du processus de sélection des immigrants par le Canada, mais du point de vue des institutions. S'appuyant sur une série d'enquêtes menées au cours de la dernière décennie au sein de certaines institutions canadiennes, l'auteure montre que ce processus vise la création de l'immigrant « parfait », non seulement utile à la société d'accueil, mais ne présentant aucune « menace » pour celle-ci. Finalement, la contribution de Fernanda Claudio nous offre un regard critique sur le processus d'insertion des réfugiés africains en Australie, montrant en quoi les réponses du système de santé aux problèmes de ces migrants demeurent inadéquates.

En conclusion, la revue *Diversité urbaine* étant toujours à la recherche de textes inédits et novateurs, je vous encourage à nous soumettre vos articles à l'adresse suivante: grdu@umontreal.ca

Bonne lecture!

Diversité urbaine



La cohabitation interethnique dans quatre quartiers de classes moyennes à Montréal

Deux petites leçons tirées des discours sur la diversité

Interethnic Cohabitation in Middle-Class Neighbourhoods in Montreal

Two Lessons Drawn from Discourse about Diversity

Annick Germain, Xavier Leloup et Martha Radice

Volume 14, numéro 1, 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027812ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027812ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Germain, A., Leloup, X. & Radice, M. (2014). La cohabitation interethnique dans quatre quartiers de classes moyennes à Montréal : deux petites leçons tirées des discours sur la diversité. *Diversité urbaine*, 14 (1), 5-24.
<https://doi.org/10.7202/1027812ar>

Résumé de l'article

Les sciences sociales manifestent un certain regain d'intérêt pour les classes moyennes, notamment dans les contextes où l'on considère que leur rôle est central dans certaines dynamiques urbaines (la gentrification, les enjeux liés au marché du logement ou encore la croissance des partis politiques de droite). Or, au Québec, et plus largement au Canada, les chercheurs ont négligé les classes moyennes en s'intéressant plutôt aux deux extrémités de la hiérarchie sociale. Cet article montre tout l'intérêt qu'il y a pourtant à se pencher sur celles-ci. Nous présentons ici des résultats d'une étude sur la cohabitation interethnique dans quatre quartiers de classes moyennes dans la région montréalaise. Nous basant sur une enquête de terrain qui a laissé émerger de façon spontanée les avis sur la diversité ethnoculturelle croissante des quartiers, nous montrons que, si les personnes interrogées ne savent pas exactement comment nommer cette diversité, elles entretiennent la plupart du temps des attitudes positives à son égard, bien qu'elles soient parfois accompagnées d'un certain inconfort.

Tous droits réservés © Groupe de recherche diversité urbaine et CEETUM, 2014

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La cohabitation interethnique dans quatre quartiers de classes moyennes à Montréal

Deux petites leçons tirées des discours sur la diversité¹

Interethnic Cohabitation in Middle-Class Neighbourhoods in Montreal
Two Lessons Drawn from Discourse about Diversity

ANNICK GERMAIN

Institut national de la recherche scientifique, Centre – Urbanisation Culture Société, annick.germain@ucs.inrs.ca

XAVIER LELOUP

Institut national de la recherche scientifique, Centre – Urbanisation Culture Société, xavier.leloup@ucs.inrs.ca

MARTHA RADICE

Dalhousie University, martha.radice@dal.ca

RÉSUMÉ ■ Les sciences sociales manifestent un certain regain d'intérêt pour les classes moyennes, notamment dans les contextes où l'on considère que leur rôle est central dans certaines dynamiques urbaines (la gentrification, les enjeux liés au marché du logement ou encore la croissance des partis politiques de droite). Or, au Québec, et plus largement au Canada, les chercheurs ont négligé les classes moyennes en s'intéressant plutôt aux deux extrémités de la hiérarchie sociale. Cet article montre tout l'intérêt qu'il y a pourtant à se pencher sur celles-ci. Nous présentons ici des résultats d'une étude sur la cohabitation interethnique dans quatre quartiers de classes moyennes dans la région montréalaise. Nous basant sur une enquête de terrain qui a laissé émerger de façon spontanée les avis sur la diversité ethnoculturelle croissante des quartiers, nous montrons que, si les personnes interrogées ne savent pas exactement comment nommer cette diversité, elles entretiennent la plupart du temps des attitudes positives à son égard, bien qu'elles soient parfois accompagnées d'un certain inconfort.

ABSTRACT ■ Social scientists have renewed their interest in the middle class, especially in contexts where it plays a critical role in urban processes (for example, gentrification, housing market dynamics, or the rise of right-wing political parties). However, in Quebec, and in Canada in general, scholars have tended to overlook the middle classes, giving their attention instead to the top and bottom layers of the social hierarchy. This article demonstrates why it is worth taking a serious look at the middle classes. We present the results of a study of interethnic relations in four

middle-class neighbourhoods in the Montreal region. Drawing on fieldwork in the neighbourhoods that was designed to let opinions about growing local ethnocultural diversity emerge spontaneously, we show that while people do not always know how exactly to name this diversity, they generally hold positive attitudes towards it, along with a certain discomfort at times.

MOTS CLÉS ■ Cohabitation interethnique, quartiers, classes moyennes, perceptions de la diversité, Montréal.

KEYWORDS ■ Interethnic relations, neighbourhood, middle class, perceptions of diversity, Montreal.

LES CLASSES MOYENNES attirent de plus en plus l'attention des chercheurs qui étudient les villes multiethniques. Particulièrement importantes dans les flux migratoires récents au Canada, elles marquent fortement le paysage des banlieues des grandes métropoles comme Toronto ou Vancouver, comme en témoignent divers travaux de géographie de l'ethnicité portant sur les *ethnoburbs* ou les enclaves (Qadeer *et al.* 2010; Wang *et al.* 2013). En Europe, par contre, et particulièrement en France, où les classes moyennes font l'objet d'une littérature abondante depuis quelques années, à la fois du fait de leur « déclassement », de leurs différenciations internes et de leurs comportements résidentiels (repli sur le péri-urbain, sécurisation par le logement [Cusin 2012; Damon 2013]), ce sont les classes moyennes blanches majoritaires qui sont étudiées, sans référence à un contexte de diversité ethnique.

Au Canada, la situation apparaît à priori différente, entre autres en raison d'une politique d'immigration sélective et principalement orientée vers la satisfaction des besoins en main-d'œuvre. Les immigrants y présentent un profil plutôt diversifié et une proportion significative d'entre eux disposent d'un capital scolaire élevé, puisque la sélection des immigrants dans la catégorie des travailleurs qualifiés se fait selon une grille de points favorisant les diplômes universitaires et professionnels, la connaissance du français ou de l'anglais et l'expérience de travail. Si ces atouts expliquent en partie la présence significative d'immigrants appartenant aux couches moyennes, ils ne leur garantissent pas une insertion aisée sur le marché du travail. D'ailleurs, ces dernières décennies ont plutôt été marquées par une dégradation de celle-ci (Lenoir-Achdjian *et al.* 2009). Ainsi, c'est à un déclassement que la plupart des immigrants auraient à faire face lors de leur arrivée, leur situation ayant toutefois tendance à s'améliorer avec leur ancienneté au pays. La diversité des statuts socioéconomiques des immigrants se reflète dans la variété de

leurs lieux de résidence. Au Québec, bien que l'immigration soit principalement concentrée dans la région métropolitaine de Montréal, elle apparaît relativement diffuse à l'échelle intra-urbaine. Ainsi, les immigrants sont établis dans diverses aires résidentielles où ils cohabitent avec des natifs, y compris dans la plupart des quartiers de classes moyennes (Dansereau *et al.* 2012). De plus, l'importance qu'accordent les politiques d'immigration du Québec à la connaissance du français fait en sorte que les pays de provenance de la population immigrante y sont plus variés qu'ailleurs au Canada, avec notamment d'importantes proportions d'immigrants européens et africains.

Cette réalité des quartiers montréalais de classes moyennes a peu attiré le regard des chercheurs en études ethniques ou urbaines, lesquels se sont surtout intéressés à des terrains d'enquête situés aux deux extrêmes de la hiérarchie sociale des quartiers. Ce faisant, ils ont laissé dans l'ombre un large ensemble de situations intermédiaires qui ne concernent ni des espaces marqués par les classes moyennes supérieures (celles dont les revenus se situent dans le dernier quartile de la distribution des revenus) ni ceux qui sont qualifiés par un déclassement relatif (où la proportion des ménages à faible revenu dépasse les 30 ou les 40 %, selon le seuil de précarité que les chercheurs jugent significatif).

Pourtant, les catégories moyennes² et les espaces qu'elles occupent ont été au centre de nombreux débats ces dernières années. Ce phénomène n'est sans doute pas étranger à la place de pivot qu'elles ont au sein de la société. En France, des événements politiques particuliers, comme les élections de 2007 et de 2012 lors desquelles on a assisté à une poussée significative du Front National dans certaines zones périurbaines, ont suscité des débats quant aux caractéristiques sociales et spatiales qu'il serait possible d'associer ou non à des attitudes méfiantes face à l'altérité (Charmes *et al.* 2013). Au Québec aussi, les classes moyennes originaires de la province ne seront pas passées inaperçues lors des élections générales de 2007, grâce à la sollicitude de certains partis politiques à l'égard des inquiétudes identitaires de la majorité (Labelle et Icart 2007). Il s'en est d'ailleurs suivi un débat et une commission de consultation provinciale menée dans toutes les régions du Québec sur la notion et les procédures entourant la gestion des accommodements faits par différentes institutions au nom de la diversité ethnoculturelle et religieuse (la Commission Bouchard-Taylor³). Ce débat aura été émaillé, lors des consultations publiques de la Commission ou en marge de celles-ci, dans la presse ou sur Internet, par exemple, par des discours traduisant un inconfort, parfois vif (allant jusqu'à l'expression de positions racistes ou xénophobes), de la majorité à l'égard de la différence ethnoculturelle et, en particulier, celle qui est portée par une immigration récente originaire

d'Afrique du Nord, et donc majoritairement musulmane (Helly 2011). Cet inconfort a également été exprimé dans différents sondages d'opinion⁴. Enfin, l'éclatement d'une crise financière mondiale en 2008 a fait naître le spectre d'une fragilisation socioéconomique des classes moyennes, ancrée dans une polarisation sociale accrue et une inégalité croissante entre les quartiers riches et pauvres des grandes villes (Bolton et Breau 2012; Chen *et al.* 2012).

Dans le sillage de ces événements, il nous a semblé opportun de reposer la question de la cohabitation interethnique à l'échelle des quartiers. Cette question générale avait fait l'objet d'une grande enquête menée au début des années 1990 dans sept quartiers fortement pluriethniques de la région montréalaise, comprenant notamment des quartiers associés aux classes moyennes. Les résultats de cette enquête pointaient en direction d'une cohabitation généralement pacifique, mais néanmoins distante et empreinte d'une civilité propre aux relations entretenues par des inconnus lorsqu'ils se croisent dans des espaces publics (Germain *et al.* 1995). Les choses auraient-elles changé dans le courant des années 2000, en particulier dans les quartiers de classes moyennes où les immigrants sont de plus en plus nombreux à s'installer, et ce, dès leur arrivée? Pour répondre à cette question, nous avons choisi de mener une enquête de terrain dans quatre quartiers de classes moyennes où l'on a assisté à l'installation récente d'une nouvelle immigration.

Observer des pratiques concrètes de cohabitation

À l'aide de différentes techniques d'enquête (détaillées plus loin), nous nous sommes attardés à l'observation des pratiques concrètes de la cohabitation interethnique, c'est-à-dire les pratiques locales d'évitement et de côtoiement, ainsi que de marquage et d'appropriation de l'espace. Ce sont ces pratiques qui constituent notre objet d'étude afin d'analyser comment se construit *l'altérité dans la proximité* (Morel 2005), et pas seulement lorsqu'elle est mobilisée dans des discours ou des opinions personnelles.

Le choix de mener une enquête de ce type se justifie par différentes considérations théoriques, méthodologiques et éthiques liées à l'étude des situations concrètes dans l'espace urbain. Il s'agissait d'abord d'éviter les limites et les effets pervers associés aux études sur l'insécurité puisque ce sentiment est susceptible d'être accru par le fait même d'interroger les individus. Pour éviter un tel biais, nous avons opté pour une approche « douce » du phénomène, consistant entre autres à ne pas soulever d'emblée la question de la diversité ethnoculturelle lors des entrevues. Il s'agissait aussi de prendre en considération l'observation souvent faite dans les travaux sur la mixité sociale ou la gentrification d'un écart entre

les opinions énoncées par les sujets (valoriser la diversité, par exemple) et les pratiques concrètes (éviter les écoles du quartier, par exemple). À la différence de ces travaux, l'approche privilégiée pour aborder le quartier ne ciblait pas les liens forts (amitiés, familles, engagement social ou politique, etc.) que les individus peuvent y tisser, mais bien les liens faibles propres aux rencontres dans les lieux publics. Il s'agissait enfin de dépasser les études qui s'intéressent à un groupe précis pour étudier des situations d'interaction saisies *in situ* et impliquant des relations entre inconnus.

Sur le plan théorique, l'enquête s'inspire de l'École de Chicago (premières générations) et, en particulier, de l'héritage important qu'elle a laissé à la recherche qualitative (Chapoulie 2001; Coulon 1992; Joseph 1993). Cette tradition sociologique met l'accent sur les processus d'appropriation, de partage et de marquage de l'espace au cœur des questions de coexistence impliquant des groupes différents. Elle a aussi contribué au développement d'une pensée complexe et dynamique de l'espace en sociologie, qui constitue à la fois une ressource pour les acteurs et un cadre agissant sur eux (cette double nature de l'espace est au centre de la pensée de Jean Remy [1998]). L'espace permet ainsi aux individus de déployer leurs activités, dans ce qu'elles ont de plus quotidien mais aussi dans ce qu'elles leur permettent de produire et de reproduire en matière de position sociale, tout en leur servant de cadres ou de limites avec lesquels ils sont appelés à composer (Grafmeyer 1999). Cette conception de l'espace est illustrée dans nos résultats par les propos que tiennent les personnes rencontrées au sujet de leur quartier et des transformations qu'il a connues.

L'autre apport de l'École de Chicago est l'attention particulière qu'elle porte aux interactions en contexte. C'est précisément ce registre du social et de la vie urbaine qui nous intéresse ici, puisque nous faisons porter l'enquête sur des lieux où se joue la coexistence dans la différence et non sur les perceptions ou les opinions d'un groupe en particulier. En ce sens, l'enquête ne portait pas *sur* les couches sociales moyennes et leurs attitudes face à la diversité, mais bien sur des lieux où ces couches sociales sont appelées à cohabiter avec d'autres catégories. Il convenait alors de voir quelles « conduites sociales », entendues au sens que donnait à ce terme l'un des fondateurs de l'École de Chicago (Park 1990 [1923]), soit le croisement entre une attitude ou une orientation à agir et une situation, étaient adoptées par les personnes rencontrées et observées dans un contexte multiethnique.

Nous avons donc sélectionné quatre quartiers de classes moyennes de la région de Montréal ayant connu des évolutions marquées de leur profil démographique au chapitre de la diversité ethnoculturelle. Dans chacun d'entre eux, nous avons mené des observations systématiques des modes

de cohabitation dans les espaces publics, des entrevues courtes avec les usagers de ces espaces et des entretiens longs avec des intervenants-clés issus du milieu municipal ou communautaire. C'est le contenu des entrevues courtes qui nous intéresse plus particulièrement ici.

Enfin, plutôt que de mener des entrevues auprès d'un échantillon de classes moyennes, nous avons plutôt examiné les dynamiques sociales dans des quartiers habités majoritairement, mais non exclusivement, par des couches moyennes. Il s'agissait de quartiers peu étudiés, car ce ne sont ni des hauts lieux de gentrification ni des banlieues de classes moyennes supérieures. Ce ne sont donc ni des milieux se distinguant par un style de vie typique des nouvelles classes moyennes, ni des milieux socialement exclusifs. Comme le diront nombre de nos interlocuteurs, ils sont réputés pour être ni riches ni pauvres. Et comme l'a montré Edmond Préteceille (1997) dans le cas de Paris, ces quartiers « moyens » sont souvent caractérisés par une mixité sociale supérieure à celle des quartiers bourgeois ou défavorisés.

Avant de passer à la présentation de quelques résultats de notre enquête, il convient de préciser notre stratégie méthodologique. En effet, si nous voulions tenir compte des différents présupposés énoncés au début de notre étude (le souci de rester neutre par rapport à l'objet, la prise en compte des pratiques quotidiennes et l'intérêt porté aux interactions plutôt qu'à un seul groupe), il nous fallait nous doter d'une approche adaptée et sur mesure.

Des quartiers au quotidien

Forts de l'expérience acquise lors de l'enquête de 1995 sur sept quartiers multiethniques (Germain *et al.* 1995), nous avons choisi de regarder ce qui se passait dans les espaces publics des quartiers. En effet, ces espaces non contraints, où l'on se rend par choix, sont en général révélateurs des attitudes par rapport à la diversité, car ils font surtout appel aux attitudes individuelles et peu normées, étant entendu qu'elles ne se forment pas dans des institutions ou des organisations encadrées par des règles explicites de fonctionnement, à l'exception des règlements municipaux⁵. La sociabilité publique qui s'y déploie et qui couvre une variété d'interactions sociales, y compris une indifférence aux différences, repose sur une certaine capacité de partager des espaces. Notons de plus qu'on voit aujourd'hui dans les grandes villes une utilisation accrue des espaces publics, qui deviennent des piliers de la vie urbaine pour festoyer, se divertir, se cultiver ou protester, mais surtout pour le plaisir d'être ensemble entre inconnus. L'étude de ce registre des rencontres entre inconnus, et le plus souvent maintenues à un niveau superficiel, ne peut

certaines pas nous renseigner sur l'authenticité des attitudes de tolérance (Valentine 2008). Elle donne cependant accès à la compréhension des formes de civilité qui se manifestent dans l'espace public et à la manière dont elles procèdent ou non par inclusion de toutes et de tous.

Pour pallier cette limite, nous avons décidé, en plus d'observer directement la manière dont les individus se comportaient en public – ce qui était au centre de l'enquête de 1995 –, de les interroger *in situ* pour voir l'impact de la diversité ethnique croissante sur leur vision du quartier. Était-ce important pour eux, et dans quels termes en parlaient-ils ?

Le contexte dans lequel se déroulait l'enquête pouvait toutefois interférer dans les réponses fournies par les personnes interrogées. Comme nous l'avons mentionné, le Québec venait de traverser une période de relative turbulence au sujet du traitement des différences ethnoculturelles. L'espace médiatique avait été saturé par des discours « sensationnalistes » véhiculant divers clichés. Par souci méthodologique et éthique, nous voulions éviter de les reproduire et ainsi d'en venir à surethniciser les situations observées et abordées avec les répondants. À l'inverse, il ne s'agissait pas non plus d'orienter les personnes interrogées vers des opinions bienveillantes ou trop ouvertement cosmopolites. Nous avons donc choisi d'engager la conversation avec les personnes croisées dans les espaces publics sur un sujet sans connotation, proche de leur vie quotidienne. Nous les avons abordées avec des questions générales et ouvertes portant sur leur quartier et ses évolutions récentes, présumant que dans ce type de contexte, les habitants parleraient volontiers de leur milieu de vie. Il s'agissait en fin de compte de rester dans le ton de la conversation ordinaire qu'entretiennent des usagers d'un espace public (c'est d'ailleurs à ce titre que nous engageons la conversation), dont la co-présence est plus fortuite qu'intentionnelle, et qui ne s'attendent pas à ce que la relation se prolonge au-delà d'une brève rencontre. Le questionnaire élaboré était très court et incluait quelques questions sur le quartier, ses changements, ses bons et ses mauvais côtés, accompagnées de quelques relances permettant de préciser des thèmes abordés ou des expressions utilisées par les répondants. Cette manière de faire devait nous assurer de respecter l'esprit des lieux où se déroulait l'enquête et d'avoir une démarche de recherche non intrusive sur une thématique sensible.

Étant donné l'objectif général de l'enquête, nous avons privilégié une entrée sur le terrain par les lieux. Nous avons retenu quatre quartiers, choisis en fonction d'un ensemble de considérations morphologiques. En effet, nous souhaitions enquêter dans des quartiers plus ou moins éloignés du centre et où prédomine la fonction résidentielle. Notre choix s'est ensuite porté sur des quartiers de petites classes moyennes, ceux dont la

majorité des ménages déclarent un revenu annuel qui les situent dans le deuxième ou le troisième quartile de la distribution des revenus⁶.

Le dernier critère de sélection concernait les configurations intergroupes observables à l'échelle locale. Pour être retenu dans notre échantillon, un quartier devait avoir connu une évolution récente et rapide dans la composition de sa population avec une transformation ethnoculturelle significative liée à l'installation de nouveaux arrivants. Le choix des quartiers ne s'est pas uniquement fait en fonction de ces derniers. Il nous apparaissait également important de diversifier les terrains d'enquête en fonction de la majorité à laquelle ils étaient implicitement liés, pas seulement parce qu'elle constitue une majorité démographique, mais aussi parce qu'elle donne le ton au quartier, a été au centre de son développement et y occupe une fonction d'élite locale. Cette diversification ouvrait la possibilité de comparer entre elles les situations en faisant varier le groupe représentant la société d'établissement⁷.

Deux des quartiers choisis sont nettement marqués par la présence d'une forte majorité canadienne-française; l'un, Ahuntsic, est situé sur l'île de Montréal, et l'autre, Vimont, sur l'île de Laval, en banlieue. Un troisième quartier représente un cas où la population anglophone était jadis majoritaire, soit Loyola dans le secteur Notre-Dame-de-Grâce (ouest de l'île de Montréal). Finalement, le dernier quartier retenu est fortement marqué par la présence d'un groupe majoritaire lui-même issu de l'immigration. Il s'agit de Saint-Léonard dont le développement a été orienté en partie par la présence d'une large population italienne.

Ahuntsic (75 357 habitants) est le plus grand territoire sélectionné. Il s'agit d'un ancien quartier résidentiel sur l'île de Montréal, éloigné du centre, essentiellement peuplé par des petites classes moyennes, canadiennes-françaises et pour la plupart vieillissantes qui sont remplacées actuellement par des jeunes familles de différentes origines. C'est un territoire vaste, comportant de nombreux espaces verts ainsi qu'une rive – celle de la rivière des Prairies. Il est socialement contrasté, combinant des ensembles de logements sociaux et des rues résidentielles bordées de maisons individuelles (parfois assez cossues). Ahuntsic est bordé et traversé par plusieurs grandes voies de circulation sur lesquelles se concentrent des immigrants récents au statut précaire (pour l'essentiel d'origine arabe et latino-américaine) qui occupent des immeubles d'appartements de taille moyenne. La diversité ethnoculturelle y est en forte croissance, surtout dans ses quartiers limitrophes (Cartierville à l'ouest, Saint-Michel et Montréal-Nord à l'est) où elle est directement associée à la précarité.

Saint-Léonard (71 726 habitants) est le second territoire en importance de notre enquête. C'est une ancienne banlieue de l'île de Montréal peuplée

par des petites classes moyennes canadienne-française et italienne⁸. Tout comme Ahuntsic, elle est dotée de nombreux espaces verts et présente un cadre bâti mixte dominé par des immeubles d'appartements de petite taille. Contrôlée depuis longtemps par une élite italienne qui, depuis environ dix ans, s'est donnée pour mission de la « réinventer » à la suite d'un certain déclin combiné à un appauvrissement, Saint-Léonard attire actuellement de nouveaux riches d'origine italienne qui y font construire leur « manoir » (*monster-house*) et connaît une diversification ethnoculturelle rapide, notamment avec l'arrivée d'une population originaire d'Algérie. Les Canadiens français y sont en revanche de moins en moins nombreux.

Vimont (27 207 habitants), le troisième quartier en importance de notre enquête, représente le cas de figure de la banlieue nord-américaine, caractérisée par un milieu résidentiel plutôt récent où prédominent la maison individuelle en accession à la propriété et un usage omniprésent de la voiture. Les espaces verts, même s'ils sont bien présents, se révèlent moins fréquentés que dans les quartiers les plus centraux de l'enquête. En ce qui a trait à sa composition ethnoculturelle, si la population d'origine est constituée de Canadiens français, les Italiens s'y sont installés dans les années 1970, suivis par une population originaire d'Haïti arrivée à partir des années 1980. Aujourd'hui, ces groupes associés à une immigration plus ancienne sont rejoints par des immigrants récents, surtout en provenance d'Afrique du Nord et d'Asie.

Loyola (26 105 habitants) est le plus petit des quatre territoires retenus. Ancien quartier de petites classes moyennes canadiennes-anglaises (mais aussi de personnes venant d'Italie et d'Europe de l'Est), il fait partie de l'un des arrondissements les plus multiethniques de Montréal (l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce). Les nouvelles classes moyennes canadiennes-françaises y ont fait leur place, et un ancien collège converti en campus universitaire complète un paysage résidentiel vert et victorien. La diversité ethnoculturelle y est bien présente depuis de nombreuses années, entre autres en raison de l'implantation d'une communauté jamaïcaine importante, très présente notamment dans les zones les plus défavorisées du quartier, à laquelle se sont ajoutés des ménages en provenance de la Chine, de l'Iran, de différents pays russophones, ainsi que quelques ressortissants d'Amérique latine et d'Afrique du Nord. Ces dernières années, le quartier Loyola a été marqué par de nombreux projets résidentiels et des constructions institutionnelles d'envergure.

Les territoires qui viennent d'être décrits couvrent une étendue relativement vaste, rendant impensable une observation de tous leurs espaces publics. C'est pourquoi nous avons conduit une quarantaine d'entrevues approfondies avec des informateurs-clés (bibliothécaires, fonctionnaires

d'arrondissement, élus, animateurs communautaires, etc.), qui pouvaient non seulement nous indiquer les transformations récentes qui les caractérisaient, mais aussi pointer les espaces fréquentés par les couches sociales moyennes où la cohabitation interethnique pouvait se jouer dans le quartier. Notons que cette dernière information n'était pas toujours facile à obtenir, nos interlocuteurs étant souvent intarissables sur le profil et les problèmes des populations défavorisées, alors qu'ils n'avaient peu ou pas de choses à dire sur les classes moyennes et les lieux qu'elles fréquentent. En plus de ces entretiens, nous avons procédé à une revue de presse et à une collecte des documents officiels sur les quatre quartiers, afin d'en saisir les enjeux particuliers.

Cette approche du terrain nous a permis d'identifier un ensemble de lieux et d'événements pertinents à observer dans chaque quartier⁹. Nous avons effectué une centaine d'observations d'au moins une heure chacune, réparties également entre les quatre quartiers, principalement dans des parcs, mais aussi dans des bibliothèques, dans des rues commerçantes ou à des arrêts d'autobus, durant les jours de semaine et de fin de semaine, ainsi qu'à l'occasion de fêtes de quartier, de corvées de nettoyage organisées par des organismes communautaires et des résidents, de distributions gratuites de fleurs ou d'activités écologiques. La cueillette des données a eu lieu simultanément dans les quatre quartiers, en automne 2011 et en été et en automne 2012.

Ces séances d'observation étaient aussi l'occasion d'interroger des usagers *in situ*, à l'aide de la technique des entretiens courts déjà mentionnée, ce qui nous a permis de récolter 155 entrevues, qui se sont déroulées pour la plupart en français (dans sept cas sur dix environ) ou en anglais (pour le reste), et quelques-unes en italien, grâce aux compétences linguistiques de l'une des enquêtrices. Les autres compétences linguistiques des enquêtrices (arabe, russe, espagnol) n'ont jamais été mobilisées lors des conversations avec les répondants qui, pour la plupart, pouvaient s'exprimer en français ou en anglais. Le profil des personnes ainsi rejointes – à peu près le même nombre dans chaque quartier – était très diversifié, à l'image des quartiers étudiés. Nous avons toutefois veillé au fil de l'enquête à ce que ce profil représente de manière générale la composition de la population du quartier en termes d'âge, d'origine ethnique saisie par le phénotype ou d'autres indicateurs (la langue, par exemple) et de statut socioéconomique.

Cependant, il a été difficile de déterminer cette dernière catégorie. En effet, nous voulions rester dans le ton de la conversation et adopter une pratique non intrusive sur le terrain. Or, les questions liées aux revenus et, plus globalement, à l'argent restent sensibles. Pour tenter de contourner cet obstacle, nous demandions aux répondants s'ils habitaient proche du

lieu de l'entrevue et s'ils étaient locataires ou propriétaires de leur logement. Mais même cette dernière question a semblé problématique, puisque seule la moitié des répondants nous a fourni cette information (parmi ceux-ci, les trois quarts étaient des propriétaires). Il restait cependant difficile de poser des questions permettant d'identifier avec précision le statut socioéconomique des personnes si nous voulions conserver à l'entretien le ton de la conversation et les caractéristiques intrinsèques aux rencontres entre inconnus dans l'espace public de la ville. L'opérationnalisation de la catégorie de « classes moyennes » aura été au final relativement floue. En effet, les enquêtrices ont essayé d'estimer, grâce à une série d'indices (le niveau de langage, le style vestimentaire et les propos tenus), si la personne se situait à l'un des deux extrêmes de la hiérarchie sociale. En cas de réponse négative, elle était qualifiée de « couche moyenne ». Finalement, nous avons cherché à savoir depuis combien de temps les personnes interrogées résidaient dans le quartier, l'ancienneté étant un attribut individuel qui a des effets sur l'attachement au quartier et sur les attitudes face au changement. Sept répondants sur dix nous ont fourni une information précise et, parmi ceux-ci, les deux tiers résidaient dans leur quartier respectif depuis plus de dix ans.

Dans la suite de cet article, nous nous intéresserons en particulier aux propos recueillis au cours des entretiens que nous avons eus avec les répondants rencontrés lors des observations dans les espaces publics. Après la tourmente suscitée par le débat sur les accommodements raisonnables, il est intéressant de s'arrêter à la manière dont les personnes rencontrées parlent de leur quartier et évoquent ou non la diversité ethnoculturelle. Notre analyse cible d'abord et avant tout des discours produits en situation et ne vise pas à comparer les quartiers, même si nous évoquons parfois certaines différences entre eux¹⁰.

Parler de son quartier

Interrogées sur les changements les plus notables survenus dans leur quartier, les personnes rencontrées éprouvent d'abord de la difficulté à identifier ces changements en l'absence de grands projets spectaculaires, à l'exception des répondants de Loyola, où ces grands projets ont été fréquents ces dernières années. Après quelques instants de réflexion, nos répondants finissent toutefois par évoquer, assez volontiers, l'augmentation des taxes municipales, la détérioration des services municipaux et l'augmentation des prix du logement. Ces transformations identifiées spontanément sont ainsi toutes perçues de manière négative. Plusieurs personnes ajoutent ainsi qu'elles ne pourraient plus se payer aujourd'hui la maison ou le logement qu'elles occupent. Le quartier est donc peu vu

et vécu comme un espace en transformation, à l'exception du positionnement relatif des individus et des évolutions observées à l'échelle du marché du logement. On a en effet assisté à une forte augmentation des prix des propriétés, et ce, à l'échelle de la région métropolitaine, mouvement à peine ralenti par la crise financière de 2007-2008. Les répondants évoquent ainsi les « *BMW qui ont fait leur entrée dans le quartier* », le fait que plus de « *professionnels* » y résident et que le quartier est devenu « *un quartier pour les riches* ». Si cet embourgeoisement est parfois perçu de façon positive et considéré comme une amélioration pour le quartier, il semble toutefois laisser un goût amer à la plupart des répondants.

Quand les enquêtrices relancent spécifiquement les personnes rencontrées sur les changements de populations survenus dans le quartier, les commentaires se font aussitôt plus nombreux et s'éloignent des préoccupations quotidiennes pour se tourner vers une description raffinée de la composition sociodémographique des lieux. Outre le changement survenu dans la composition socioprofessionnelle des résidents, le renouvellement de la population avec l'arrivée de jeunes familles ne passe pas inaperçu, surtout à Ahuntsic et à Vimont, alors qu'à Saint-Léonard et à Loyola, c'est la diversité ethnoculturelle accrue de la population qui est évoquée en lien avec l'arrivée d'immigrants récents. Toutefois, dans l'ensemble, une personne rencontrée sur trois ne parlera pas du tout d'immigration ou de diversité ethnique au cours de l'entretien, s'en tenant aux sujets évoqués précédemment, même lorsque nous les relançons précisément sur l'arrivée de nouveaux résidents.

Les discours recueillis sur le quartier évoquent surtout un attachement fonctionnel au lieu de résidence (Jean 2014), comme l'indiquent les propos recueillis lorsque nous avons demandé à nos répondants d'en identifier les bons et les moins bons côtés. Leurs appréciations portent surtout sur la localisation du quartier (« *proche de tout* »), ses espaces verts, ses services ou le type d'urbanisme qui y prévaut (« *les arbres matures et les belles rues* »). La diversité ethnoculturelle fait par contre peu partie des préoccupations des personnes rencontrées.

Une catégorisation inconfortable

Si, comme nous le verrons, certaines personnes rencontrées ont des avis tranchés sur la diversité ethnique croissante de leur quartier, beaucoup d'entre elles ont plutôt abordé la question sur le mode de l'hésitation et de la prudence, notamment lorsqu'il s'agissait de choisir des mots pour la désigner. Elles s'engageaient alors dans une sorte de danse, sur le rythme de la valse-hésitation, conscientes du fait que le choix des mots ou la manière de dire les choses recouvrent à ce stade une importance capitale.

C'est particulièrement vrai lorsque l'on quitte le terrain familier des immigrations anciennes, les formules retenues pouvant tour à tour viser à neutraliser la différence, la signifier sous un angle national, ethnique ou religieux, voire la rendre complètement abstraite en reprenant un terme désignant des politiques de gestion de la diversité.

Ainsi, à Vimont, plusieurs personnes rencontrées nous ont parlé des Italiens installés de longue date, pour ajouter immédiatement qu'« *il y a de tout, en fait* ». À Saint-Léonard, un répondant nous dira qu'« *il y a plus d'ethnies qu'avant* », un point de vue partagé par plusieurs répondants. D'autres, par contre, diront qu'il y a plus de « *multiculturels* », les deux termes (« *ethnie* » et « *multiculturel* ») renvoyant à une forme indifférenciée de diversité permettant seulement de distinguer la majorité des autres sans les nommer. Dans certains cas, les discours empruntent des formes volontairement prudentes, comme si nommer trop clairement consistait à ethniciser ou à raciaiser les autres. Ainsi, une résidente de Vimont semble mal à l'aise lorsque son conjoint évoque la présence des « *Noirs* » dans le quartier et insiste pour dire qu'elle préfère parler « *des Asiatiques et des Africains* », le conjoint rétorquant avec humour qu'« *on a moins de chance de se tromper en parlant des Noirs si ce sont des Africains ou des Haïtiens!* ». Dans le même quartier, une petite fille d'une dizaine d'années devance ses parents en pleine hésitation, pour préciser que le quartier compte « *des Libanais, des Haïtiens et des Chinois* », alors que sa mère préfère s'en tenir prudemment à la présence « *des Asiatiques* ».

Sur un autre registre, la dénomination de la différence porte parfois sur des attributs vestimentaires liés à des prescriptions religieuses. Un terme fréquemment utilisé dans plusieurs quartiers est celui de « *voilées* ». Une femme d'un certain âge nous précise ainsi que dans son quartier, « *il y a plus de Chinois, de Noirs et des voilées* », son mari précisant alors des « *Arabes* ». À Ahuntsic, une jeune résidente nous dira qu'« *il n'y a pas beaucoup de voilées, mais c'est frappant* », mais s'empresse d'ajouter sur le ton de la confiance : « *je peux te dire cela en privé ? Les femmes voilées du Maghreb, ça m'énerve vraiment!* », la suite de la conversation laissant entendre que cette irritation porte sur le voile et sur ce qu'il représente pour elle, et non sur l'origine ethnique des femmes désignées.

Ces inconforts cachent sans doute une certaine autocensure de la part des répondants, une femme les révélant en nous avouant d'ailleurs que « *ce n'est pas gentil ce que l'on pense, on ne peut pas dire la vérité* ». Ces inconforts peuvent également cacher de la perplexité face à un phénomène que les répondants découvrent, puisque auparavant, il ne faisait pas partie de leur univers familier. Ces hésitations peuvent ainsi témoigner d'un processus d'apprentissage et des effets d'une forme de pédagogie de la diversité, les répondants ayant à se forger des attitudes et des discours

propres par rapport à une réalité à laquelle ils sont plus souvent exposés qu'auparavant dans leur quartier et dont les traces s'accumulent dans le discours médiatique et politique.

Les bons côtés de l'accroissement de la diversité

La diversité et son accroissement ne laissent pas toujours nos interlocuteurs perplexes. Lorsque nous les avons interrogés sur les bons et les moins bons côtés de leur quartier, cette diversité a par exemple été mentionnée comme l'un des points forts une fois sur quatre à Loyola. Et lorsque nos interlocuteurs y mentionnaient un groupe en particulier, c'est en général pour préciser que « *cela se passe bien* ». Loyola est cependant le seul terrain sur lequel nous avons observé une adhésion presque uniforme à une vision plutôt cosmopolite et positive de la diversité. Dans les autres quartiers, les discours apparaissaient plus hétérogènes.

Ainsi, à Saint-Léonard, l'accroissement d'une population provenant de différents pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ne passe pas inaperçu. Un jeune Italo-Québécois le précise d'ailleurs : « *Il y a beaucoup de nouveaux Arabes dans le quartier. Mes parents en sont fâchés, mais moi je n'ai aucun problème avec eux, surtout au niveau du business.* » Cet extrait témoigne des variations possibles entre générations quant aux attitudes développées à l'égard de la diversité. Elles se confirment à Saint-Léonard, où plusieurs jeunes d'origine italienne évoquent « *le provincialisme peu attirant* » du quartier encore marqué par la présence de « *vieux Italiens* ». Ils disent avoir hâte alors de se retrouver au centre-ville ou plus loin, à Toronto.

Dans d'autres quartiers et d'autres circonstances, c'est le marqueur linguistique qui semble important, surtout pour plusieurs francophones rencontrés au cours de l'enquête. La diversité linguistique ne semble pas poser problème pour nos interlocuteurs. Elle contribue plutôt à la pédagogie de la différence évoquée ci-dessus, sans être pour autant dépourvue d'une certaine utilité pratique. Ainsi, une jeune maman interrogée dans un parc nous dit : « *On trouve plusieurs cultures ici, et avec le fait qu'il y ait beaucoup d'Italiens, les gens parlent souvent l'anglais, ce sera très utile pour mes enfants plus tard.* » Dans l'ensemble des discours recueillis, la langue apparaît rarement comme un marqueur significatif de la diversité, sauf à Loyola, où la majorité historique anglophone du quartier s'est retrouvée en position de minorité relative au fil du temps et où les habitants sont conscients du fait que le quartier a une composition linguistique particulière par rapport au reste de la ville centrale. Ainsi, l'ancienne dominance anglophone du quartier a attiré certains groupes d'immigrants préférant l'anglais au français à s'y installer – Iraniens, Jamaïcains,

etc. (sur la situation des Anglo-Montréalais, voir Radice 2000)¹¹. Sinon, partout ailleurs, le discours entendu se résume à celui qu'a tenu l'un de nos interlocuteurs pour décrire son quartier : « *Ici, c'est multiculturel et franco.* »

Enfin, l'attitude positive exprimée à l'égard de la diversité est parfois liée à la composition sociodémographique des quartiers. À Ahuntsic, par exemple, les commentaires recueillis évoquent une diversité « douce » et positive : « *Ce n'est pas un quartier d'immigration, mais moi, j'aime ça les immigrants, amenez-en!* », s'exclame une femme dans la quarantaine. Des parents affirment aussi : « *On veut que nos enfants voient la diversité, diverses ethnies* », ou encore, « *C'est mixte, c'est polyethnique, il y a différentes cultures ici.* » Toujours à Ahuntsic, une immigrante d'origine nord-africaine précise : « *Ce n'est pas cosmopolite comme à Côte-des-Neiges [un quartier multiethnique de Montréal où s'installent en grand nombre les immigrants récents depuis plusieurs décennies], il n'y a pas une majorité de Québécois ou d'immigrants, j'aime les quartiers mixtes.* » Ce type de discours renvoie à une caractéristique maintes fois soulignée à propos de Montréal, une ville marquée par la mixité, le mélange, et une certaine fluidité de son urbanité (Germain 2013). Cette caractéristique n'est pas spécifique ou unique à Montréal. Des enquêtes menées dans des quartiers d'autres villes ont également pu mettre en évidence des relations interethniques harmonieuses lorsqu'elles se tissent dans des milieux où aucun groupe ne domine d'un point de vue numérique ou symbolique¹².

Quand la diversité irrite

Les discours positifs recueillis à l'égard de la diversité ne doivent pas masquer les commentaires parfois nettement négatifs également entendus sur le terrain. Il faut souvent lier ces attitudes négatives à des situations concrètes et précises, parfois directement observées sur le terrain lors de l'enquête – d'où la pertinence de notre approche méthodologique, qui permet de situer concrètement les opinions sur le terrain où elles se manifestent. Par exemple, lors d'une observation à Loyola, l'enquêtrice qui s'entretient avec trois répondantes relativement âgées est témoin d'une situation d'inconfort. Trois jeunes Noirs ont grimpé sur le toit du chalet du parc où elles se trouvent. Les répondantes précisent que cet événement n'est pas isolé et qu'elles ont déjà observé ces jeunes « *faire la même bêtise* » auparavant. Craignant du vandalisme, elles n'hésitent d'ailleurs pas à appeler la police sur-le-champ. Certes, cette situation génère de l'inconfort, mais moins du fait de l'appartenance ethnoculturelle de ses protagonistes que parce qu'elle implique une conduite jugée inappropriée par une partie de ses protagonistes.

D'autres tensions peuvent aussi surgir autour des aires de jeux pour enfants. Le partage des jouets ou les regards croisés sur la manière dont les parents s'occupent de leurs enfants et les surveillent peuvent constituer des occasions où des différences culturelles sont évoquées et où des tensions surviennent, bien qu'elles n'émergent que rarement des observations. Ainsi, une jeune mère rencontrée à Ahuntsic nous dira être « *exaspérée par les parcs multiculturels [et] les éviter pour ne pas devoir donner ses jouets à tous les enfants du quartier* ». Précisons que cet entretien se situait dans un parc où se croisent des résidents au statut socio-économique contrasté et bordé aussi bien par des maisons plutôt cossues que par des immeubles d'appartements dont certains logements sociaux.

Nos interlocuteurs ont ciblé certains groupes ethniques à quelques occasions, mais ces remarques sont plutôt l'exception que la règle. Dans tous les cas, ce sont des groupes précis qui sont évoqués, non pas la diversité en général, ni le fait qu'elle augmente dans de nombreux quartiers.

Enfin, les commentaires négatifs sont la plupart du temps accompagnés d'une forme de rétraction, valorisant presque toujours le quartier ou le rendant « ordinaire » : « *Ces problèmes se retrouvent partout.* » L'attachement au quartier inspire de toute évidence des commentaires nuancés, et les quelques aspects négatifs parfois soulignés sont rapidement contrebalancés dans le discours par leurs bons côtés.

Pour conclure : deux petites leçons

Quelles leçons pouvons-nous tirer de notre travail de terrain ? D'abord, nous pouvons affirmer que les discours recueillis en situation, et auprès de personnes qui sont exposées à la diversité, ne reflètent pas l'image négative parfois véhiculée par les médias et les sondages à propos des relations interethniques au Québec. Dans des situations de la vie quotidienne urbaine et à l'échelle du quartier, les discours sont relativement neutres et bienveillants quant à la présence des autres, dans les quatre quartiers étudiés. Ils traduisent aussi la perplexité qu'éprouvent celles et ceux qui les énoncent face à une nouvelle réalité et, parfois, un inconfort, mais toujours bien relatif. La cohabitation demeure donc plutôt pacifique et marquée d'urbanité. En l'absence de tension ou de problème apparent, les personnes sont plutôt ouvertes à la diversité et prêtes à véhiculer des attitudes positives à son égard. Le portrait est donc plus complexe que celui brossé généralement dans les sondages d'opinion. Nul ne devrait perdre de vue cette petite leçon, surtout pas les acteurs qui ont pour rôle de façonner l'opinion publique et les politiques à mettre en œuvre en ce qui a trait à l'immigration et à la diversité ethnoculturelle qui l'accompagne.

Ensuite, quand on a les deux pieds sur le terrain, le rôle des classes moyennes dans la dynamique urbaine apparaît plus différencié que lorsqu'il est abordé par certains acteurs ou politiciens qui prétendent en être les interprètes. Ainsi, les discours tenus par nos interlocuteurs ne traduisent pas un repli ou un retrait par rapport à la diversité ethnoculturelle. Comme l'ont déjà indiqué de nombreux travaux par le passé, les classes moyennes ne composent pas un groupe social homogène. Il est donc difficile de les traiter comme tel, ce que certains acteurs politiques ont été tentés de faire, en jouant entre autres sur les peurs identitaires de la majorité. Le rapport à l'autre établi par nos interlocuteurs ne correspond pas aux hypothèses habituellement formulées par les travaux sur les classes moyennes urbaines. Ces derniers leur attribuent généralement des « vies parallèles », en particulier dans les quartiers en voie de gentrification où ils tenteraient de préserver un entre-soi socialement homogène (Butler 2003), ou l'aspiration à un milieu de vie uniforme, comme dans l'hypothèse de la sécession urbaine (Donzelot 2004). Notre étude ne confirme pas ces interprétations. Elle nous apprend plutôt, et il convient de le souligner en en faisant notre seconde petite leçon, que les couches moyennes peuvent jouer un rôle dans la création et le maintien de quartiers diversifiés d'un point de vue ethnoculturel. En effet, les gens que nous avons rencontrés sont disposés à partager les lieux et les activités avec des personnes appartenant à d'autres groupes ethnoculturels que le leur¹³. Ainsi, ils favorisent, grâce à une sociabilité publique diversifiée, une cohabitation interethnique exempte de tensions et empreinte d'une urbanité ouverte, l'un des traits distinctifs, comme nous l'avons déjà mentionné, de la métropole québécoise.

En définitive, si les deux leçons que nous tirons de notre travail de terrain se rejoignent, c'est parce qu'elles révèlent l'effet qu'a une partie des classes moyennes, celles qui ne sont associées ni à la gentrification ni aux banlieues exclusivement habitées par leurs strates supérieures, sur la dynamique urbaine d'ensemble, et ce, par les attitudes qu'elles véhiculent à l'égard de la diversité. Nos résultats ne sont sans doute pas propres à la réalité montréalaise, mais au double choix que nous avons fait d'explorer *in situ*, dans leurs quartiers, des couches moyennes que l'on serait tenté de qualifier d'ordinaires, qui échappent trop souvent au radar des chercheurs, trop braqué sur des phénomènes spectaculaires comme la gentrification des quartiers centraux ou les communautés fermées.

Notes

1. Cette recherche a été financée par une subvention ordinaire de recherche du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH).
2. Nous détaillons plus loin comment nous délimitons ces différentes catégories dans notre enquête.
3. Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, dirigée par l'historien Gérard Bouchard et le philosophe Charles Taylor.
4. Un sondage effectué en 2011 pour le compte d'Hebdos Québec indique que les inconforts liés à la diversité étaient particulièrement prononcés à Laval, une banlieue de Montréal largement associée aux classes moyennes et où l'on observe une augmentation récente de la diversité ethnoculturelle, la moitié des répondants y estimant que l'arrivée d'immigrants d'origines variées pouvait menacer la culture québécoise.
5. Nous convenons qu'une telle réglementation contient en elle-même une part de relativité. Elle sanctionne certains usages et en valide d'autres. Les travaux sur certaines catégories d'exclus montrent ainsi qu'elles n'y sont pas toujours les bienvenues (les sans-abris, par exemple).
6. Cette délimitation des classes moyennes par l'entremise du revenu est largement en vigueur dans les travaux qui s'intéressent à leur évolution socioéconomique (voir, par exemple, les travaux du sociologue Simon Langlois sur le Québec et le Canada). Une telle définition ne rend évidemment pas justice, à elle seule, à l'ensemble des considérations théoriques et méthodologiques qui visent actuellement à définir les couches moyennes (voir, par exemple, Damon 2013, pour une synthèse). Elle laisse de côté, entre autres, des considérations culturelles et sociales plus larges, dont les travaux de Pierre Bourdieu et son équipe ont souligné l'importance (Bourdieu et Darbel 1969; Bourdieu et Passeron 1970). Ces considérations sont au cœur de plusieurs travaux contemporains sur les classes moyennes et leur insertion urbaine. Elles nous ont servi de guide sur le terrain pour identifier le statut social des personnes rencontrées (voir plus bas).
7. L'identification initiale des quartiers s'est faite à partir d'un travail statistique exploitant les données des recensements de la population de 2001 et 2006 (Statistique Canada), les deux seuls disponibles au début du projet. Tous les chiffres cités proviennent du recensement de 2006. Pour compléter ce travail, les entretiens avec les informateurs-clés abordaient la question des transformations récentes du quartier, dont celles ayant trait à sa composition ethnoculturelle.
8. Elle a été fusionnée à la Ville de Montréal au début des années 2000 et en constitue aujourd'hui l'un des arrondissements.
9. L'équipe de terrain était composée de sept enquêtrices, toutes étudiantes de maîtrise et de doctorat dans la vingtaine et la trentaine, d'origine canadienne-française pour la plupart mais aussi tunisienne et italienne, toutes fonctionnellement bilingues, mais la plupart multilingues, coordonnées par les trois chercheurs associés au projet.
10. Nous avons choisi de nous concentrer ici sur les discours recueillis lors des entrevues courtes. D'autres textes et communications portent sur l'exploitation des observations et des entretiens avec les informateurs-clés, ainsi que sur la comparaison systématique entre les différents quartiers.
11. Au recensement de 2006, le quartier compte 40 % de personnes déclarant l'anglais comme langue maternelle, 20 % le français et 40 % une langue non officielle.

12. Cette condition n'est en soi pas suffisante. Elle dépend, pour produire son effet, d'autres facteurs, dont la présence de certains mécanismes de segmentation et d'interaction qui permettent aux individus de se mélanger sans heurt dans l'espace du quartier et de gérer les éventuelles tensions. Ces mécanismes relèvent de ce que nous avons désigné, en nous inspirant de Gerald D. Suttles (1968), l'ordre social local. La comparaison systématique entre les quatre quartiers permet de les mettre à jour. Nous aborderons cette analyse dans d'autres publications.
13. Cette conclusion tirée à partir de l'analyse des discours est renforcée par les observations directes sur le terrain. Que ce soit dans les parcs, les rues commerçantes, lors de la distribution de fleurs ou d'activités socioculturelles, c'est le mélange des publics d'un point de vue ethnoculturel qui a largement prévalu tout au long de l'enquête.

Bibliographie

- Bolton, K. et S. Breau, 2012. « Growing Unequal? Changes in the Distribution of Earnings across Canadian Cities », *Urban Studies*, vol. 49, n° 6, p. 1377-1396.
- Bourdieu, P. et A. Darbel, 1969. *L'amour de l'art, les musées européens et leur public*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. et J.-C. Passeron, 1970. *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- Butler, T., 2003. « Living in the Bubble: Gentrification and its "Others" in North London », *Urban Studies*, vol. 40, n° 12, p. 2469-2486.
- Chapoulie, J.-M., 2001. *La tradition sociologique de Chicago 1892-1961*. Paris, Le Seuil.
- Charmes, É., L. Launay et S. Vermeersch, 2013. *Le périurbain, France du repli ?* <http://www.laviedesidees.fr/Le-periurbain-France-du-repli.html> [consulté le 13 septembre 2014].
- Chen, W. H., J. Myles et G. Picot, 2012. « Why Have Poorer Neighbourhoods Stagnated Economically while the Richer Have Flourished? Neighbourhood Income Inequality in Canadian Cities », *Urban Studies*, vol. 49, n° 3, p. 877-896.
- Coulon, A., 1992. *L'école de Chicago*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Cusin, F., 2012. « Le logement, facteur de sécurisation pour des classes moyennes fragilisées? », *Espaces et sociétés*, vol. 1, n° 148-149, p. 17-36.
- Damon, J., 2013. *Les classes moyennes*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Dansereau, F., A. Germain et N. Vachon, 2012. *La diversité des milieux de vie de la région métropolitaine de Montréal et la place de l'immigration*, Montréal, Publication CMQ-IM, n° 48. http://www.im.metropolis.net/medias/wp_48_2012.pdf [consulté le 13 septembre 2014].
- Donzelot, J., 2004. « La ville à trois vitesses: relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit*, n° 303, p. 14-39.
- Germain, A., 2013. « The Montreal School: Urban Social Mix in a Reflexive City », *Anthropologica*, vol. 55, n° 1, p. 29-40.
- Germain, A. (coord.) avec la coll. de J. Archambault, B. Blanc, J. Charbonneau, F. Dansereau, D. Rose, 1995. *Cohabitation interethnique et vie de quartier*. Coll. « Études et recherches », n° 12. Québec: Direction des communications et ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles.

- Grafmeyer, Y., 1999. «La coexistence en milieu urbain: échanges, conflits, transaction», *Recherches sociologiques*, vol. XXX, n° 1, p. 157-176.
- Helly, D., 2011. «Les multiples visages de l'islamophobie au Canada», *Nouveaux Cahiers du socialisme*, n° 5, p. 99-106.
- Jean, S., 2014. *Revisiter les rapports au quartier. Choix résidentiels et attachement au quartier de jeunes familles de classes moyennes dans la région métropolitaine de Montréal*. Thèse de doctorat, Centre UCS, Institut national de la recherche scientifique.
- Joseph, I., 1993. «Du bon usage de l'École de Chicago», in J. Roman (dir.), *Ville, exclusion et citoyenneté. Entretiens de la ville II*. Paris, Esprit, p. 69-96.
- Labelle, M. et J.-C. Icart, 2007. «Lecture du débat sur les accommodements raisonnables», *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 10, n° 1, p. 121-136.
- Lenoir-Achdjian, A., S. Arcand et M. Vatz Laaroussi, 2009. *Les difficultés d'insertion en emploi des immigrants du Maghreb au Québec: une question de perspective*, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques, Choix IRPP, vol. 15, n° 3.
- Morel, A., 2005. «Introduction. La civilité à l'épreuve de l'altérité», in B. Haumont et A. Morel (dir.), *La société des voisins. Partager un habitat collectif*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 1-20.
- Park, R. E., 1990 [1923]. «La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain», in Y. Grafmeyer et I. Joseph (dir.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Aubier, p. 83-130.
- Préteceille, E., 1997. «Ségrégation, classes et politique dans la grande ville», in A. Bagnasco et P. Le Galès (dir.), *Villes en Europe*. Paris, La Découverte, p. 99-127.
- Qadeer, M., S. K. Agrawal et A. Lovell, 2010. «Evolution of Ethnic Enclaves in the Toronto Metropolitan Area, 2001-2006», *Journal of International Migration and Integration/Revue de l'intégration et de la migration internationale*, vol. 11, n° 3, p. 315-339.
- Radice, M., 2000. *"Feeling comfortable?" Les Anglo-Montréalais et leur ville*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- Remy, J., 1998. *Sociologie urbaine et rurale*. Paris, L'Harmattan.
- Suttles, G. D., 1968. *The Social Order of the Slum*. Chicago, The University of Chicago Press.
- Valentine, G., 2008. «Living with Difference: Reflections on Geographies of Encounter», *Progress in Human Geography*, vol. 32, n° 3, p. 323-337.
- Wang, S., R. Hii, J. Zhong et P. Du, 2013. «Recent Trends of Ethnic Chinese Retailing in Metropolitan Toronto», *Applied Geospatial Research*, vol. 4, n° 1, p. 32-48.

Diversité urbaine



Les transformations des pratiques alimentaires d'immigrants allophones de la région de Montréal

Changes in Culinary and Eating Practices among Allophone Immigrants in the Montreal Region

Alain Girard et Pierre Sercia

Volume 14, numéro 1, 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027813ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027813ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Girard, A. & Sercia, P. (2014). Les transformations des pratiques alimentaires d'immigrants allophones de la région de Montréal. *Diversité urbaine*, 14 (1), 25–47. <https://doi.org/10.7202/1027813ar>

Résumé de l'article

Cet article analyse des résultats d'un questionnaire sur les pratiques alimentaires d'immigrants allophones de la grande région de Montréal. Nous abordons d'abord la question de l'attachement au style culinaire pré-migratoire et les raisons qui l'expliquent en insistant sur les dimensions socioanthropologiques du goût et sur les marqueurs alimentaires. Malgré cet attachement, les répondants ont opéré des transformations dans la plupart des dimensions de leurs pratiques alimentaires et culinaires. Nous identifions des phénomènes de changements dans les préférences alimentaires et d'adaptation des recettes et des techniques culinaires attribuables aux contraintes financières et de temps. Nous montrons aussi les effets des contacts avec un espace alimentaire animé de dynamiques transculturelles et l'influence des enfants dans l'élargissement des répertoires culinaires familiaux. Enfin, nous analysons les effets de ces transformations sur la consommation de divers aliments. Les différences de consommation pour chacune des catégories d'aliments sont particulièrement éloquentes.

Les transformations des pratiques alimentaires d'immigrants allophones de la région de Montréal

Changes in Culinary and Eating Practices among Allophone Immigrants in the Montreal Region

ALAIN GIRARD

Laboratoire de recherche sur la santé et l'immigration, Université du Québec à Montréal, alaingirard5@sympatico.ca

PIERRE SERCIA

Département de kinanthropologie, Université du Québec à Montréal, Sercia. pierre@uqam.ca

RÉSUMÉ ■ Cet article analyse des résultats d'un questionnaire sur les pratiques alimentaires d'immigrants allophones de la grande région de Montréal. Nous abordons d'abord la question de l'attachement au style culinaire préimmigratoire et les raisons qui l'expliquent en insistant sur les dimensions socioanthropologiques du goût et sur les marqueurs alimentaires. Malgré cet attachement, les répondants ont opéré des transformations dans la plupart des dimensions de leurs pratiques alimentaires et culinaires. Nous identifions des phénomènes de changements dans les préférences alimentaires et d'adaptation des recettes et des techniques culinaires attribuables aux contraintes financières et de temps. Nous montrons aussi les effets des contacts avec un espace alimentaire animé de dynamiques transculturelles et l'influence des enfants dans l'élargissement des répertoires culinaires familiaux. Enfin, nous analysons les effets de ces transformations sur la consommation de divers aliments. Les différences de consommation pour chacune des catégories d'aliments sont particulièrement éloquentes.

ABSTRACT ■ This article analyzes results from a survey about cooking and eating among first generation allophone immigrants in the Montréal region. First we examine their attachment to the premigratory culinary style and the reasons that might explain this, taking into consideration the social and anthropological dimensions of taste and food markers. We find significant transformations in most culinary and eating practices. We identify process of changes in food preferences as well as how recipes and culinary techniques are adapted. The effects of transcultural dynamics and the influence of children in the enlargement of the familial culinary repertoire are described. Finally, we analyze the effects of transformations in the consumption of many food products. The consumption differences for each of these food products are particularly interesting.

MOTS CLÉS ■ Immigration, pratiques alimentaires, dynamiques transculturelles, gastronomie, espace social alimentaire.

KEYWORDS ■ Immigration, foodways, transcultural dynamics, gastronomy, social space of food.

Contexte

Dans un contexte de migration, les pratiques alimentaires sont l'objet d'un attachement très fort. C'est sans doute parce que ce sont des pratiques culturelles et expressives (Calvo 1982; Counihan et Van Esterik 2008; Sercia et Girard 2009; Turgeon 2002). Les populations migrantes, aussitôt qu'elles en ont la chance, travaillent à recréer des nourritures familiales, à trouver des moyens de les préparer et coopèrent afin de les rendre disponibles. De plus, les marchés, les restaurants, les boulangeries, les cafés et les célébrations communautaires constituent des témoignages du désir des immigrants de retrouver des sensations familiales, mais aussi de s'approprier, à leur manière, des aliments ainsi que des manières de les préparer et de les consommer (Diner 2001; Hassoun 1997; Oyangen 2009; Ray 2004). Cela n'est pas surprenant, car les nourritures sont au centre de la construction imaginaire des individus, des communautés, des identités, mais aussi de lieux, d'espaces et de rapports au temps. Elles entretiennent également des liens très puissants avec la mémoire, l'intimité et les émotions (Choo 2004; Oyangen 2009; Sutton 2010, 2001). Elles sont aussi structurantes dans la construction des genres, de la famille, d'un « chez-soi » (compris comme appropriation subjective de l'espace) et de la sociabilité (Devasahayam 2005; DeVault 1991; Devine *et al.* 1999; Girard 2013b; Hage 1997; Murcott 1982b; Serfaty-Garzon 2003). Cependant, immigrer dans un nouvel espace social et géographique implique souvent des bouleversements importants dans les modes de vie. Les pratiques alimentaires et culinaires n'y échappent pas.

Ces pratiques, les significations qui leur sont associées, les manières selon lesquelles les aliments sont produits, distribués, transformés et vendus, de même que l'ensemble des discours qui circulent et qui, d'une manière ou d'une autre, prennent l'alimentation pour objet, constituent en gros les dimensions des modèles alimentaires (Corbeau 2000; Girard 2013; Poulain 2002b, 2002a; Poulain (dir.) 2012; Sercia et Girard 2009). L'espace social alimentaire (ESA) est en quelque sorte la somme dynamique de l'ensemble des modèles alimentaires qui s'y déploient, un espace qui est à la fois matériel et symbolique. L'ESA de la ville de Montréal peut

être qualifié d'espace transculturel dans la mesure où, d'abord, depuis plus de deux cents ans, les immigrants n'ont cessé de contribuer à sa diversification; espace transculturel, ensuite, parce que les aliments, les produits alimentaires, les recettes, les techniques, les discours et les imaginaires y circulent et, enfin, parce qu'il se caractérise par des lieux d'échange, d'adoption et d'influences réciproques; des logiques de différenciation, mais aussi d'intégration à cet espace (Girard 2013; Jourdan *et al.* 2013; Poulain *et al.* 2000; Tibère 2013, 2005).

Soulignons d'abord que la position théorique que nous avons adoptée pour expliquer et interpréter les pratiques alimentaires postmigratoires ne repose pas sur l'idée que celles-ci s'inscrivent dans une parfaite continuité. En effet, comme nous le montrerons, ces pratiques se transforment en fonction des modifications des conditions matérielles et de l'offre alimentaire, mais également par des processus d'appropriation, d'emprunt, de substitution et de métissage. Cependant, il ne faut pas voir pour autant ces transformations comme des ruptures. En effet, les manières de s'approprier d'autres nourritures (saveurs, techniques, aliments et représentations) ou de reconstruire des pratiques reposent en partie sur une socialisation alimentaire et sur des savoirs culinaires prémigratoires (Crenn *et al.* 2010; Diner 2001; Hassoun 1997; Ray 2004; Xuân Linh 1993). Ainsi, permanence et rupture sont concomitantes dans un processus de recomposition des pratiques alimentaires et culinaires.

Un style culinaire prémigratoire (SCPM) quant à lui est toujours local. Chaque région du monde possède des mosaïques de styles culinaires qui sont, de plus, individuellement adaptés par la cuisinière ou le cuisinier selon leur histoire particulière et selon les contextes sociaux (offre alimentaire, contraintes, statuts sociaux, représentations, distribution du pouvoir, etc.). Il n'est donc pas question pour nous de prétendre qu'il y a par exemple un style culinaire « chinois », « indien » ou « mexicain ». Toutefois, les nourritures ont très souvent été mobilisées dans la construction de la représentation imaginaire de la « nation », d'un groupe social particulier et de son « identité » (Cantarero *et al.* 2000; Flandrin *et al.* 1996; Hubert 2000; Pilcher 1998; Ravi 2003).

Un style culinaire se définit par un ensemble de composantes liées aux types d'aliments employés dans la cuisine, aux diverses techniques de préparation, aux épices et aux condiments utilisés, au découpage de la journée alimentaire, aux diverses manières de servir et de consommer les nourritures, à des schèmes cognitifs et à la normativité sociale régissant ces gestes et ces manières. Ainsi, quand nous parlons de style culinaire prémigratoire, nous ne renvoyons pas à l'idée d'une nation, de pratiques communautaires, sociales et culinaires homogènes. Nous faisons plutôt référence aux diverses façons, toujours codifiées et socialement

différenciées, qu'avaient les individus de préparer, de servir et de partager des nourritures dans un contexte social particulier et localisé, avant d'immigrer. Un style culinaire a certains marqueurs (sauces, épices, modes de cuisson, aliments emblématiques, etc.) et ces derniers sont souvent mobilisés afin de donner du sens à l'incorporation de nourritures et de mettre de l'avant certaines formes de sociabilité et de sensualité (univers de sensations positives médiatisées par des nourritures) (Calvo 1997, 1982; Chau 2008; Diner 2001; Hassoun 1996; Kalčík 1984; Kershen 2002). Ces marqueurs sont aussi mobilisés dans un contexte postmigratoire, mais ils jouent alors de manière différente puisqu'ils peuvent servir à spécifier une identité familiale, une ethnicité (Calandre 2012; Juteau 1999; Raulin 2000, 1990), une différenciation d'avec les modèles alimentaires dominants, etc.

Le présent article cherche à montrer que, même s'ils ne constituent nullement un bloc monolithique, dans l'ensemble, les immigrants (et les communautés culturelles) demeurent très attachés à leur style culinaire prémigratoire et ce, de façon durable, mais qu'ils transforment néanmoins substantiellement leurs pratiques alimentaires et culinaires, souvent même à leur insu.

Méthodologie

Des entretiens en groupe de discussion ont d'abord été réalisés avec 130 immigrants dont la grande majorité résidait au Québec depuis moins de dix ans. Les principaux thèmes et éléments qui ont émergé lors de ces discussions ont servi à la construction d'un questionnaire visant à mieux comprendre les pratiques alimentaires, les représentations de l'alimentation, le niveau et les types d'activités physiques de même que certaines représentations et pratiques en matière de santé. Le questionnaire a été rempli à l'automne 2011 par 506 répondants qui fréquentaient les niveaux supérieurs de centres de francisation dans la grande région de Montréal. Ces répondants n'ont donc pas le français comme langue maternelle ou comme langue seconde.

Seuls les résultats concernant l'alimentation ont été retenus aux fins de l'analyse pour cet article. Les analyses ont porté sur les différences entre les groupes selon le test de Kruskal-Wallis destiné aux échelles non paramétriques. Les données ont aussi été interprétées grâce aux verbatims des entretiens et à des analyses réalisées dans le cadre de la thèse de doctorat d'Alain Girard (2013).

Le tableau 1 présente les principales caractéristiques descriptives des répondants de l'échantillon. Afin d'éviter les risques d'inconfort, nous avons évité de demander aux répondants quels étaient leurs revenus.

TABLEAU 1

Composition de l'échantillon selon les différentes caractéristiques descriptives. Résultats exprimés en %

Hommes	35	Mexique, Amérique centrale	21	Secondaire non terminé	6
Femmes	65	Amérique du Sud	32	Diplôme d'études secondaires	14
Vivant seul(e)	12	Europe de l'Est et du Sud-Est	16	Diplôme collégial ou technique	21
Vivant en couple	22	Asie du Sud-Est	7	Universitaire premier cycle	39
Vivant en couple avec enfants	60	Sous-continent indien	5	Universitaire maîtrise	18
Vivant en colocation	6	Chine	7	Universitaire doctorat	1
18-24 ans	11	Afrique du Nord et Proche-Orient	11		
25-34 ans	41	Moins d'un an de résidence	13		
35-44 ans	31	1-2 ans de résidence	45		
45-54 ans	12	3-5 ans de résidence	17		
55 ans et plus	4	6-9 ans de résidence	15		
		10 ans et plus de résidence	10		

Quelques éléments de contextualisation à propos des participants de la recherche

Les participants fréquentent tous et toutes des centres de francisation situés dans divers quartiers du centre de Montréal, mais aussi à Longueuil et à Brossard. Ces centres, affiliés à des commissions scolaires, accueillent des immigrants qui ne parlent pas le français. Ces derniers sont référés par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), par Emploi-Québec (tous deux leur versent des prestations) ou encore, viennent de leur propre initiative. La clientèle de ces centres, provenant de régions très variées, est constituée majoritairement (58 %) de professionnels et d'individus qui ont des diplômes universitaires, qui habitent au Québec depuis moins de trois ans et qui ont entre 25 et 44 ans (72 %).

Soulignons qu'une proportion assez large des participants vit une situation plus ou moins précaire. Ce facteur implique des conséquences importantes sur les pratiques alimentaires et culinaires en limitant par exemple de diverses manières l'accès à certains aliments. On voit par exemple se développer de l'insécurité alimentaire à des degrés divers avec toutes les conséquences sociales, individuelles et nutritionnelles qu'une telle situation peut engendrer (Coates *et al.* 2006; Girard *et al.* 2013; Hamelin *et al.* 1999; Tarasuk *et al.* 2011).

Analyse des résultats

La question de l'attachement au style culinaire prémigratoire (SCPM)

En général, les immigrants de l'échantillon n'ont pas de difficulté à retrouver la plupart des aliments et des ingrédients qu'ils utilisaient pour cuisiner avant d'immigrer. Ainsi, ils sont 60 % à considérer qu'il est facile de trouver ces aliments dans les épiceries de grande surface ou dans les épiceries spécialisées dans la vente de produits alimentaires importés. Par contre, cela ne veut pas dire qu'ils ont toujours les moyens de se procurer ces produits. Par exemple, 39 % des répondants déclarent qu'ils ont « assez souvent » à « toujours » des contraintes financières qui les empêchent de se procurer les produits qu'ils désireraient acheter. Les résultats de notre étude montrent aussi que les principaux critères dans le choix d'achat d'un produit alimentaire sont la fraîcheur du produit, sa durée de conservation et son goût, ce qui expliquerait l'attrait pour les produits biologiques. Il est intéressant de souligner que la provenance géographique d'un produit est le critère de sélection qui arrive en dernier sur une liste de douze critères proposés par le questionnaire. On peut en conclure qu'ils n'ont pas de difficulté à trouver des produits alimentaires afin de cuisiner selon leur SCPM, mais qu'ils adoptent des produits de remplacement issus de l'agriculture québécoise ou d'ailleurs (préférentiellement issus de l'agriculture biologique, bien que moins accessibles financièrement) afin de reconstituer des plats familiers.

Par ailleurs, ces plats familiers sont préparés régulièrement. C'est du moins ce que l'on peut conclure du fait que, parmi les participants, 34 % sont « tout à fait d'accord » (TFDA) et 36 % sont « plutôt d'accord » (PDA) avec l'affirmation : « je mange la plupart du temps selon le style de cuisine que j'avais avant d'arriver ici ». On peut donc conclure que 70 % des répondants cuisinent (et mangent) très régulièrement des types de plats qu'ils avaient l'habitude de consommer avant l'immigration. Les travaux de Girard (2013) nous apprennent que la fréquence de préparation moyenne de plats familiers est de cinq jours par semaine. Ils sont surtout préparés pour le repas du soir, mais leur fréquence pour les autres repas est également assez élevée¹.

La raison principalement avancée pour cet attachement aux plats cuisinés selon le SCPM est de nature gustative et est liée au plaisir de manger. C'est à cause du goût que confèrent aux plats cuisinés les techniques de cuisson, les aliments utilisés, les sauces et les épices que les répondants demeurent très attachés à un style culinaire issu d'une socialisation alimentaire (gustative) prémigratoire. De nombreux auteurs ont montré que la réaction physiologique et psychique à la perception d'une saveur, d'une

texture, d'une odeur était en grande partie socialement et culturellement construite (Chiva 1992; Falk 1991; Harbottle 2000; Lalonde 1992; Le Breton 2012; Nemeroff *et al.* 1989; Sutton 2010). Ainsi, la signification accordée à une saveur est propre à un groupe particulier (une famille, une région, un groupe d'âge, etc.) et cette signification est intimement liée à des marqueurs alimentaires qui sont importants dans la structuration de l'identité des groupes et des individus et dans la production de l'altérité (les frontières symboliques, « le goût des autres ») (Cantarero *et al.* 2000; Chau 2008; Chiva 1992, 1979; Corbeau 2000; Girard *et al.*, 2009; Oyangen 2009; Poulain 2002b; Rozin 1989). Ainsi, la perception d'une saveur met en branle de profonds réseaux de significations autant intimes que sociales ainsi qu'une normativité sur la manière socialement et culturellement acceptable de faire les choses en matière culinaire. Il convient toutefois d'être prudent avec la notion d'identité telle que le suggère le tableau 2. Ce dernier montre les réponses des participants aux différents choix de réponses, ce qui permet de comprendre les raisons de leurs préférences alimentaires et culinaires. Ils sont présentés par ordre d'importance.

TABLEAU 2

Facteurs explicatifs de l'attachement au style culinaire pré migratoire. Résultats exprimés en %

« J'aime manger selon le style culinaire que j'avais avant d'immigrer... »	Tout à fait en désaccord TFED	Plutôt en désaccord PED	Plutôt d'accord PDA	Tout à fait d'accord TFDA
1- Pour le plaisir de manger ce que j'aime	6	17	37	40
2- À cause des types d'aliments employés dans les recettes	7	16	36	41
3- À cause du goût	9	18	36	37
4- Parce que j'ai été habitué comme ça	10	20	36	34
5- Parce je pense qu'il est très bon pour la santé	13	26	31	30
6- Parce que ça fait partie de mon identité	18	27	32	23
7- Parce que ça me rattache à mon pays d'origine	23	31	29	18

Pour les trois premiers choix de réponse, il n'y a pas de différences significatives entre les groupes selon l'ensemble des variables descriptives. Ainsi, il semble bien que les principaux facteurs explicatifs se distinguent des autres par les pourcentages des réponses à « plutôt d'accord » (PDA) et « tout à fait d'accord » (TFDA) mais plus encore par le fait qu'ils sont transculturels, partagés par la vaste majorité de cet échantillon multiethnique.

Ces résultats montrent aussi que l'acte de manger et le travail de la cuisine relèvent des « habitudes », d'une routine mais aussi d'un ensemble de repères socioculturels, de construction des espaces (la maison, le

« monde extérieur », la cuisine, le partage des nourritures, les repas, les lieux d'approvisionnement) et du temps (le découpage de la journée alimentaire, le temps accordé à chaque repas et au travail de la cuisine, le temps entre chaque repas). Ces « habitudes » peuvent être associées à des représentations sociales et à une normativité actualisée, par exemple celle du « vrai repas », de la « bonne cuisson », de l'ordre des étapes de préparation et de consommation, de la disposition des objets dans la cuisine et la salle à manger, des hiérarchisations des aliments, du classement entre le comestible et le non comestible, etc.

Les réponses aux trois derniers choix de réponses demandent aussi une analyse particulière. Ainsi, 61 % des répondants disent qu'ils aiment manger selon leur SCPM parce qu'ils considèrent, entre autres, qu'il est très bon pour la santé (en cumulant les PDA et les TFDA). Bien que ce facteur explique en partie l'attachement au SCPM pour l'ensemble des groupes selon leur région d'origine, deux groupes se distinguent statistiquement des autres (et sur cette variable seulement). Le groupe issu du sous-continent indien et celui issu du Mexique et de l'Amérique centrale (la grande majorité est originaire du Mexique) retiennent ce facteur beaucoup moins que les autres. On peut émettre deux hypothèses à la lecture de ces résultats. La première est qu'une partie de ces répondants considèrent que leur SCPM n'est pas très bon pour la santé, du moins certains des éléments de celui-ci, comme l'usage des matières grasses (nous reviendrons sur cette question plus loin). C'est en tout cas une interprétation qu'ils peuvent faire des discours de santé publique en matière d'alimentation. Ils peuvent alors avoir la perception que leurs modèles alimentaires ne sont pas conformes aux normes nutritionnelles. La seconde est qu'une partie de ces répondants considèrent moins que les autres le facteur « santé » dans l'expression de leurs préférences alimentaires. Cependant, cela ne veut pas dire qu'ils n'établissent pas de liens très forts entre la santé et l'alimentation, au contraire, mais simplement que ce critère n'est pas important pour eux dans l'attachement à leur SCPM. Quoi qu'il en soit, des études montrent une très nette tendance chez les immigrants primo-arrivants à comparer leurs modèles alimentaires à ceux qui sont dominants dans l'espace social alimentaire, et, la plupart du temps, ils valorisent leurs modèles tant sur le plan de la santé que sur celui du goût, plus central encore (Burns 2004 ; Garnweidner *et al.* 2012 ; Harbottle 2000 ; Renzaho *et al.* 2006).

Toutefois, la première hypothèse semble la plus plausible. En effet, ayant à prendre position quant à d'affirmation : « depuis que je suis ici, nous avons fait des changements à notre alimentation parce que je considère que c'est meilleur pour la santé », trois groupes se distinguent significativement des autres dans la mesure où ils se déclarent PDA et TFDA

dans des proportions plus élevées que les autres groupes. Il s'agit des groupes : Mexique et Amérique centrale, sous-continent indien et Asie du Sud-Est. Ces données sont à mettre en lien avec les réponses obtenues à la question « je me considère comme compétent(e) en matière de nutrition ». En effet le groupe issu du Mexique et d'Amérique centrale se sent nettement moins compétent que les autres, sentiment qu'il partage avec le groupe issu de l'Amérique du Sud. Le groupe issu du sous-continent indien affiche ici un fort sentiment de compétence nutritionnelle.

On voit aussi que la question du lien entre les nourritures, l'identité et la remémoration du pays d'origine doit être abordée avec circonspection. D'une manière générale, dans la littérature anthropologique et sociologique traitant des questions des rapports individuels ou de groupes aux nourritures, le concept d'identité est souvent central. Bien que la grande majorité des travaux soulignent avec force le caractère construit des identités, ils insistent plus rarement sur le fait que la construction de cette identité relève souvent de processus inconscients ou, du moins, que les acteurs sociaux, dans une assez large proportion, n'établissent pas systématiquement de liens forts entre leur identité sociale et leurs choix alimentaires. C'est pourquoi nous tenons à rappeler que le concept d'identité, bien qu'il renvoie à des phénomènes psychiques et sociaux très importants pour les acteurs sociaux, doit être d'abord compris ici comme une construction théorique, un outil analytique. Toutefois, on se serait attendu à des scores plus élevés pour ces facteurs compte tenu du fait que des immigrants mobilisent différentes facettes de leur identité dans leurs relations sociales et dans le processus de leur intégration sociale et que les marqueurs alimentaires sont souvent des marqueurs puissants d'affiliation à un groupe social (Hassoun 1996 ; Juteau 1999 ; Mintz 1996 ; Ray 2004).

Nous avons vu que la vaste majorité des répondants déclarent qu'ils cuisinent et mangent selon leur SCPM la plupart du temps et que ce lien avec les nourritures prémigratoires est très puissant entre autres parce qu'ils apprécient le goût des aliments ainsi cuisinés et que cela correspond à une norme sociale (individuellement intégrée) du « vrai goût », du « vrai repas », de la « bonne cuisson » (socialement et culturellement acceptable), et que la dimension du plaisir de manger des choses que l'on aime est prépondérante. Ces normes englobent également des questions liées à la définition des genres, des rôles sociaux, de la famille (Charles *et al.* 1988 ; Counihan 1999 ; D'Sylva *et al.* 2011 ; Devasahayam 2005 ; DeVault 1991 ; Girard 2013 ; L'Orange Fürst 1997 ; Murcott 1982b). Elles sont dynamiquement associées dans la représentation que se font les mangeurs (et ceux et celles qui cuisinent) de l'alimentation. Cette normativité contribue à structurer et à maintenir l'attachement au SCPM dans un rapport de coconstruction.

Ainsi, on pourrait croire que les pratiques alimentaires des répondants ont peu changé malgré l'immigration et le fait qu'elles s'inscrivent dans un continuum. De plus, comme nous l'avons montré, 60 % des répondants disent qu'ils trouvent facilement la plupart des produits et des aliments dont ils ont besoin afin de cuisiner dans leurs SCPM. Or, malgré la représentation que les répondants semblent s'en faire, ces habitudes alimentaires ainsi que les processus de préparation et d'acquisition des produits et aliments ont été l'objet de nombreuses transformations.

Les changements aux pratiques alimentaires

Le tableau 3 montre l'évaluation que font les répondants des liens entre leurs changements alimentaires et un certain nombre de variables préalablement déterminées.

TABLEAU 3

Variables explicatives des changements aux pratiques alimentaires. Résultats exprimés en %

	Tout à fait en désaccord TFED	Plutôt en désaccord PED	Plutôt d'accord PDA	Tout à fait d'accord TFDA
Depuis que je suis ici, il y a eu des changements dans mes goûts alimentaires	14	18	41	26
Depuis que je suis ici, nous avons fait des changements à notre alimentation parce que je considère que c'est meilleur pour la santé	24	24	26	26
Depuis que je suis ici, nous avons découvert d'autres types de cuisine et d'autres méthodes de préparation que nous avons adoptées	10	15	40	35
Depuis que je suis ici, mes enfants me demandent d'autres types de nourritures	24	24	28	24
Depuis que je suis ici, nous avons moins de temps pour la préparation des repas	21	21	32	26
Nous avons adopté d'autres mets et d'autres techniques de cuisson parce que préparer de la nourriture de mon pays prend beaucoup de temps	21	27	33	19
J'achète des produits prêts-à-servir régulièrement	48	28	17	7
Je me considère comme curieux (curieuse) en matière de cuisine et d'alimentation, j'aime goûter à des choses que je ne connais pas	7	22	44	27
Depuis que je suis au Québec, je tente de connaître les recettes et les habitudes alimentaires québécoises ou d'ailleurs	7	24	47	22

On constate d'entrée de jeu qu'un pourcentage assez élevé de répondants déclarent avoir connu des changements à leurs goûts alimentaires depuis qu'ils ont immigré. On peut en conclure, compte tenu également de la manière dont l'énoncé est formulé, que c'est bien le fait d'évoluer dans un nouvel ESA qui est responsable des changements à ces goûts.

En ce qui concerne le développement de l'intérêt et du goût pour de nouveaux aliments ou de nouvelles saveurs, des différences significatives sont apparues selon le niveau de scolarité, la région d'origine et l'âge des répondants. De plus, le temps écoulé depuis la migration est une cause importante de changements dans les goûts alimentaires et montre les effets de la mise en contact régulière, pendant une longue période avec un espace alimentaire. La corrélation entre le temps écoulé et le degré de changement dans les goûts est plutôt faible (+,126), mais significative. Par ailleurs, le fait de connaître des changements aux goûts alimentaires est inversement proportionnel au niveau du diplôme détenu. Ainsi, ceux qui n'ont pas de diplôme secondaire ont connu le plus de changements à leurs goûts alimentaires et ceux qui ont une formation universitaire ont connu le moins de changements à leurs goûts. Soulignons toutefois que les répondants qui ont les niveaux de scolarité les moins élevés sont ceux qui résident au Québec depuis le plus longtemps. Ainsi, cela tendrait à démontrer l'importance de la mise en contact pendant une longue période sur les goûts et les préférences alimentaires, mais cela n'élude pas entièrement le fait que les répondants se distinguent selon leur niveau de scolarité.

Les deux dernières questions portent sur la propension à goûter (et sans doute à cuisiner) des aliments ou des plats qui ne sont pas familiers et sur la curiosité à l'égard des autres cultures alimentaires. De manière générale, les répondants se montrent ouverts à goûter des aliments qu'ils ne connaissent pas à 71 % (total des TFDA et des PDA) et sont enclins à tenter de connaître les recettes d'autres cultures alimentaires présentes dans l'ESA de Montréal à 69 % selon le même calcul. Toutefois, il y a des différences significatives selon les régions d'origine pour ces deux questions. En effet, les répondants du sous-continent indien et de l'Asie du Sud-Est se montrent significativement moins « curieux » que les répondants de la Chine et du Mexique, qui sont les groupes les plus « curieux ». Pour ce qui est des répondants du sous-continent indien, ils proviennent tous du même quartier, où réside une très forte proportion d'immigrants issus de cette région et qui a une vie communautaire assez riche (renforcée et soutenue par les affiliations et les pratiques religieuses) et une offre alimentaire ethnique de proximité à des prix plus bas que ceux des supermarchés, ce qui explique fort probablement ce phénomène. Dans le cas des Chinois, le fait qu'il n'existe que très peu de tabous dans leurs

cultures alimentaires et que ces cultures les exposent à un très vaste répertoire d'aliments (et de saveurs) classés comme comestibles peut expliquer leur ouverture à l'expérimentation culinaire et gustative.

Cette ouverture varie aussi significativement selon le type de ménage, les moins sujets à l'expérimentation culinaire étant ceux qui vivent en famille avec des enfants. Cela tient sans doute au fait qu'avec plusieurs personnes à satisfaire au sein de la famille, une bonne stratégie est de cuisiner des « valeurs sûres » afin d'éviter le gaspillage de nourriture qui aurait été rejetée.

Pour ce qui est de la propension à découvrir les recettes et les habitudes alimentaires des autres cultures alimentaires (qui peut inclure aussi les techniques de cuisson), l'addition des réponses PDA et TAFD est de 67 %, ce qui démontre un niveau d'intérêt plutôt élevé pour d'autres cultures culinaires. À cet effet, les entretiens de groupe préparatoires au questionnaire et les travaux de Girard (2013) ont révélé que les participants s'intéressent à diverses gastronomies présentes dans l'ESA et pas uniquement (et souvent même moins) à la « gastronomie québécoise ». Les entretiens ont fait émerger l'expression d'une tendance, chez l'ensemble des participants, à rechercher des recettes et des techniques afin de gagner du temps dans la cuisine. Il peut s'agir là d'une raison supplémentaire pour s'ouvrir à d'autres modèles alimentaires, particulièrement pour les Chinois dont le SCPM mobilise beaucoup de temps.

Des résultats du tableau 3 nous permettent de bien voir l'effet de la réduction du temps sur les pratiques culinaires. À ce sujet, 58 % des répondants déclarent avoir moins de temps à consacrer à la préparation des repas. Le fait que les nourritures familiales (quotidiennes) issues du SCPM demandent beaucoup de temps de préparation est explicitement mentionné comme un facteur de transformation des pratiques alimentaires et culinaires par 52 % des répondants. Nous avons constaté que les immigrants primo-arrivants employaient plusieurs stratégies afin de réduire le temps nécessaire à la préparation des repas. Mentionnons entre autres la simplification des recettes, la préparation de grosses quantités à réchauffer par la suite, l'adoption de nouvelles techniques et de nouvelles recettes plus rapides (le sauté par exemple ou les salades garnies) et l'adoption de certains aliments faciles et rapides à cuisiner (pâtes alimentaires, pizza maison, viandes grillées). Malgré le fait que plusieurs répondants (58 %) déclarent disposer de moins de temps pour le travail culinaire, ils sont très majoritaires à ne pas employer les divers types de produits prêts – à servir. Ici, le temps disponible a des effets surtout sur les techniques, sur les recettes et sur le fait que certains aliments font leur apparition ou au contraire disparaissent du répertoire culinaire.

Immigrer à Montréal implique très souvent des contacts, quotidiens dans la plupart des cas, avec une offre alimentaire transculturelle: au marché, dans les restaurants, avec les «lunchs» des confrères et consœurs, à la garderie et à l'école des enfants, chez des amis, etc. Internet contribue également à la modification des habitudes alimentaires. Les réponses à la troisième variable du tableau 3 sont éloquentes: 75% des répondants disent avoir découvert d'autres types de cuisine et d'autres types de préparation et les avoir adoptés. Les entretiens qualitatifs ont montré que les immigrants primo-arrivants mobilisent très souvent les ressources d'Internet pour trouver de nouvelles recettes (y compris des recettes de leur pays d'origine) et des techniques de préparation (Girard 2013; Sercia et Girard 2009). Les enfants sont des agents sociaux à part entière (Duque-Páramo 2004; Lignier *et al.* 2013; Montgomery 2009; Razy 2004; Wells 2009; Zotian 2009) et ils manifestent très tôt des préférences alimentaires et des particularités individuelles dans leurs pratiques alimentaires, allant jusqu'à la formation de véritables cultures enfantines (Diasio 2008; Murcott 1982a). Leur socialisation alimentaire ne se fait pas seulement à la maison car, très tôt, l'ensemble de l'environnement social alimentaire participe à cette socialisation (Chiva 2001, 1992, 1979; Dadoun 1994; Dupuy *et al.* 2012; Harbottle 1997; Mennell *et al.* 1992; Tichit 2012). Ce phénomène est encore plus marqué lorsque l'ESA présente plusieurs modèles alimentaires, que l'offre alimentaire est diversifiée et que les enfants ne reviennent pas à la maison le midi². Les enfants et les jeunes des immigrants primo-arrivants ont de nombreuses occasions d'être en contact avec plusieurs types de nourritures. De retour à la maison, ils demandent à leurs mères, qui assument très majoritairement les tâches culinaires (Girard 2013) de leur préparer des plats qu'elles n'ont souvent jamais faits. C'est ainsi que, d'abord pour faire plaisir aux enfants, ensuite parce qu'elles ont développé un goût pour certains de ces plats (surtout les pâtes alimentaires, le pâté chinois et la pizza), les mères préparent des plats issus d'une autre culture culinaire d'une à deux fois par semaine environ (Girard 2013; Sercia et Girard 2010, 2009).

Les contraintes financières

Les contraintes financières jouent également un rôle important dans la transformation des pratiques alimentaires car elles ont un impact majeur sur l'accessibilité aux aliments. Le tableau 4 montre les effets des contraintes financières sur les dimensions sociales et nutritionnelles de l'alimentation.

TABLEAU 4

Effets sociaux, psychologiques et nutritionnels des contraintes financières. Résultats exprimés en %

	Jamais	Très peu souvent	Peu souvent	Assez souvent	Très souvent	Toujours
À cause de ma situation financière, je ne peux pas me procurer les produits que je désirerais aussi souvent que je le voudrais	24	16	21	17	19	3
Au cours des dernières semaines, vous et les membres de votre famille avez eu peur de manquer de nourriture avant la prochaine entrée d'argent	49	15	20	8	5	3
Au cours des dernières semaines, vous et votre famille n'avez pas les moyens de manger des repas équilibrés	47	16	21	8	5	3
Au cours des dernières semaines, vous avez fréquenté une banque alimentaire	49	16	11	11	8	4

Des analyses plus détaillées des résultats à ces quatre questions de même que la présentation de l'indicateur d'insécurité alimentaire que nous avons développé pour ce questionnaire ont été publiées ailleurs (Girard *et al.* 2013). Établissons toutefois ici quelques conclusions. D'abord, les contraintes financières qui ont des effets sur l'approvisionnement alimentaire affectent une partie assez importante de l'échantillon. Ainsi, 39 % des répondants voient leurs achats de produits alimentaires régulièrement affectés à cause de limitations financières (assez souvent + très souvent + toujours). L'effet principal de cette situation est un accès limité (parfois très difficile) à certains aliments et à certains produits, entre autres les poissons, les fruits et les légumes frais et de bonne qualité. Ces contraintes financières ont des incidences psychologiques, nutritionnelles et sociales négatives pour environ 16 % des répondants. Nous avons construit un indicateur avec ces quatre questions et celui-ci nous a permis de constater que 10 % de notre échantillon est en situation d'insécurité alimentaire. Retenons que les contraintes financières ont des effets surtout sur les types d'aliments achetés, leur qualité, leur quantité, mais aussi sur les manières de se les procurer (par ex. : dépannage alimentaire). Cependant, les conséquences de cette insécurité vont bien au-delà des éléments soulignés ici.

En conclusion, bien que les répondants soient très nombreux à déclarer qu'ils continuent à manger selon leur SCPM, leurs pratiques alimentaires ont connu de nombreux changements dont les causes générales sont souvent les mêmes. La section suivante montrera comment la consom-

mation des aliments de base proprement dite s'est modifiée à cause des processus que nous avons évoqués.

Les aliments, leur consommation avant et après l'immigration

Nous avons classé les aliments et les produits alimentaires en 15 catégories. Pour chacune d'elles, nous avons demandé aux répondants d'indiquer s'ils consommaient autant, moins ou plus de ces aliments qu'avant d'immigrer. Les résultats sont présentés dans le tableau 5. Les résultats de la colonne « différentiel » sont indicatifs et ont été obtenus en soustrayant le total des « beaucoup moins » et des « un peu moins » à celui des « un peu plus » et des « beaucoup plus »³.

TABLEAU 5

Modification de la consommation alimentaire selon les catégories d'aliments ou de produits. Résultats exprimés en %

	Beaucoup moins qu'avant	Un peu moins qu'avant	Autant qu'avant	Un peu plus qu'avant	Beaucoup plus qu'avant	Différentiel
Les fruits	12	17	29	22	20	+ 13
Les légumes	8	19	32	23	18	+14
Le pain blanc (farine blanche)	14	19	36	20	10	-3
Le pain de grains entiers	8	12	30	34	15	+29
Les pains non levés, les galettes, <i>chapatis</i> , <i>tortillas</i> , etc.	16	21	27	27	9	-1
Les pâtes alimentaires (toutes les sortes de nouilles)	6	18	41	28	8	+12
Le riz	7	14	55	14	10	+3
Les légumineuses	13	19	44	20	5	-7
Les viandes rouges	12	21	37	20	10	-3
Les volailles	5	14	45	25	11	+17
Les poissons et produits de la mer	25	18	24	23	11	-9
Les produits laitiers	9	13	46	21	11	+10
Les desserts, gâteaux, pâtisseries, biscuits, chocolat	11	21	28	25	15	+8
Les croustilles	20	17	27	25	10	-2
Les boissons gazeuses sucrées	21	17	29	20	13	-5

Lorsqu'on examine la colonne des « autant qu'avant », on constate d'emblée que seulement un peu plus d'un tiers, en moyenne, des répondants affirment que leur consommation est demeurée la même après avoir immigré. Cela donne une indication de l'ampleur des effets causés par un changement d'ESA combiné à des transformations dans les modes, styles et conditions de vie.

En général, ces résultats sont plutôt encourageants à plusieurs titres. Tout d'abord, il semble que l'accès aux aliments (mesuré par le fait d'en manger plus ou moins) s'est maintenu dans environ 30 % des cas et s'est amélioré dans environ 40 % des cas. Il faut souligner que cet accès reste difficile pour 30 % des répondants. Cependant, Pour beaucoup d'entre eux-ci, l'accès aux aliments connaît une nette amélioration dans le temps (généralement après trois ans). C'est en tout cas ce que de nombreux participants ont affirmé lors des entretiens de groupe. C'est aussi une tendance relevée par Statistique Canada (2010). Les aliments qui ont connu les plus fortes augmentations de leur consommation sont les pâtes alimentaires, les volailles, le pain de grains entiers, les légumes, les fruits et les produits laitiers. Dans le cas des quatre dernières catégories (dans des limites raisonnables et particulièrement pour les enfants et les femmes de plus de 50 ans), ce sont plutôt de bonnes nouvelles dans la mesure où il est généralement recommandé de consommer ces types d'aliments régulièrement et en bonne quantité.

On observe une corrélation positive entre le nombre d'années de résidence et la consommation des fruits, des légumes, des produits laitiers et de la volaille. De même, les résultats montrent que les participants qui détiennent un diplôme de niveau secondaire ou moins sont ceux qui consomment nettement plus de légumes, de produits laitiers, de volaille, de poissons et de viandes rouges après l'immigration que les autres groupes, ce qui tend à appuyer les résultats présentés plus haut sur l'adoption de nouveaux aliments et de nouvelles recettes pour ces groupes. Cela s'explique peut-être par l'offre alimentaire et par une condition financière proportionnellement meilleure qui leur procurent un meilleur accès à ces aliments que dans leurs pays d'origine. Par contre, les participants qui ont des diplômes universitaires sont ceux qui, au contraire, voient leur accès à ces aliments entravé après la migration. Ici, on voit clairement les effets de la déqualification professionnelle et du développement de la précarité chez ces groupes.

Le fait que la consommation de pain à grains entiers ait substantiellement augmenté montre le remplacement des pains non levés (galettes nord-africaines, tortillas mexicaines, *arrepas* de Colombie ou du Venezuela, petits pains à la vapeur chinois) par du pain levé. Alors que ces produits étaient achetés au pays d'origine, on n'en trouve que de pâles imitations (selon les participants aux entretiens) ou encore pas du tout ici. Fait à noter, ce n'est pas le cas des *chapatis* et *rootis* du sous-continent indien qui continuent d'être très largement consommés et fabriqués à la maison d'une manière quotidienne. Des contraintes financières, l'absence d'une offre de qualité et la volonté de maintenir ce marqueur alimentaire symboliquement chargé expliquent sans doute cette situation. La

consommation de pain blanc semble ici être liée aux revenus et il s'agirait surtout du type de pain vendu en supermarché ou distribué dans les banques alimentaires fréquentées plus ou moins régulièrement par 21 % des répondants.

Pour ce qui est des pâtes alimentaires, l'augmentation s'explique assez facilement. Dans de nombreux pays, par exemple l'Inde, la Moldavie, la Colombie, le Maroc, le Mexique ou le Cambodge, les pâtes alimentaires sont consommées plutôt rarement et jamais en plat principal. Ainsi, la lasagne ou le « spaghetti sauce boulettes » deviennent des plats d'adoption après l'immigration pour de nombreux répondants. Les raisons qui expliquent ce phénomène sont la volonté de simplifier la préparation des repas, de gagner du temps (surtout la semaine), le fait que les enfants sont friands de ces produits ainsi que l'influence de l'offre alimentaire (supermarchés, restaurants, cafétérias, émissions de cuisine) où les pâtes alimentaires sont très présentes. Nous avons constaté, à l'instar de Lynn Harbottle (2000, 1997), que les pâtes alimentaires constituent des ponts entre les diverses cultures alimentaires. Elles peuvent être aisément appropriées, adaptées et métissées avec plusieurs marqueurs alimentaires (produits laitiers, lentilles, épices, sauces). Elles deviennent des objets transculturels qui circulent et traversent les frontières imaginaires entre les groupes sociaux.

Quelques conclusions

Les entretiens de groupe ont montré l'aspect central de l'alimentation et, plus précisément, des nourritures, des divers rituels de préparation et de partage de nourriture dans la vie quotidienne de la grande majorité des immigrants rencontrés. Toutefois, à l'analyse des résultats, on ne saurait conclure que ces pratiques s'inscrivent dans un continuum « lisse », puisque la cuisine, les approvisionnements, les contextes des prises alimentaires se transforment de manière importante. On ne peut pas conclure non plus à des phénomènes de rupture complète, puisqu'on a pu mesurer que ces transformations s'opèrent sur le fond d'une socialisation alimentaire et culinaire et de processus de différenciation prémigratoires.

Plus que l'identité, la remémoration du pays d'origine ou encore la santé, c'est le goût de la cuisine qui est au centre de l'attachement aux marqueurs alimentaires prémigratoires. L'identité et la remémoration ne sont simplement pas revendiquées ou mises de l'avant par les acteurs avec autant de force que le goût. D'un point de vue analytique, le « goût » doit être compris comme un phénomène complexe d'interprétation d'une sensation, socialement et culturellement construit, et qu'il renvoie également à une normativité sociale à niveaux multiples et qui participe de la

structuration du « vrai goût », du « vrai repas », de la famille, des genres, des rôles sociaux, des identités, du corps, etc. On comprend alors mieux l'attachement que manifestent les répondants à l'égard des nourritures et de certaines sensations qui contribuent (en les produisant corporellement) à construire le monde comme monde humain (Chau 2008 ; Juteau 1999). Enfin, la dimension du plaisir de manger des choses que l'on aime est également prépondérante et transculturelle, et cela dépasse de loin la notion de « cuisine réconfort ».

Une grande majorité développe des goûts pour d'autres saveurs et d'autres aliments et se montre perméable aux autres modèles alimentaires très présents dans l'ESA montréalais. Ainsi, les contacts avec des nourritures souvent peu connues avant la migration sont quotidiens. Cependant, d'autres facteurs pèsent lourdement sur leurs pratiques alimentaires. La diminution des revenus (au moins pour les premières années) a pour conséquence de limiter l'accès aux aliments. La diminution du temps disponible pour cuisiner et faire les courses impose de nouvelles stratégies permettant de gagner du temps tout en continuant de cuisiner. On assiste donc à l'introduction de nouveaux aliments comme les pâtes alimentaires, à de nouvelles techniques de cuisson plus rapides (le sauté) ou nécessitant moins de présence (au four). En outre, les enfants sont des agents de transformations culturelles (et plus précisément gastronomiques) dans les familles.

Enfin, la consommation pour chacune des catégories d'aliment connaît des transformations profondes. Dans le sens où l'on note une augmentation nette dans la consommation d'aliments qui sont généralement reconnus comme participant d'une diète équilibrée, ces transformations sont plutôt positives. Cependant, elles sont au désavantage d'environ 20 % des répondants qui voient leur accès à ces aliments limité. L'indicateur d'insécurité alimentaire que nous avons développé nous montre que 10 % des répondants connaissent une insécurité alimentaire chronique. Cette situation est préoccupante dans la mesure où cette insécurité est dommageable non seulement pour la santé des ces individus, mais aussi pour leur bien-être psychologique. En effet, la cuisine, les nourritures sont très symboliquement chargées et sont liées à la sensualité, à l'autonomie, à l'estime de soi et à la norme de la « vraie famille ».

Sans doute les compétences culinaires démontrées par la majorité des femmes facilitent l'adaptation à des situations où l'accès à certains aliments est très limité. Ces compétences favorisent l'appropriation de nouvelles recettes, de nouvelles techniques et l'incorporation de nouveaux aliments dans le répertoire gastronomique. Enfin, ces femmes déploient beaucoup d'efforts quotidiens afin « d'envelopper » les nourritures de

signification pour que les repas soient des moments familiaux importants où le bonheur et les liens qui attachent ses membres passent justement par le travail de la cuisine.

Remerciements

Cet article est inédit et basé sur des résultats originaux d'une recherche. Nous désirons remercier le FQRSC qui a subventionné cette recherche pour la période 2010-2014.

Notes

1. Fréquence de préparation dans le style culinaire prémigratoire: le matin (souvent et très souvent) 63 %, le midi à la maison (souvent et très souvent) 73 %, le soir (souvent et très souvent) 85 %.
2. Ces enfants doivent apporter leur repas, notamment dans les écoles primaires et secondaires, ils voient les repas des autres ou, encore, les repas sont fournis (garderies, cafétérias des écoles secondaires).
3. Voir Sercia et Girard [à paraître] pour une analyse détaillée de ces résultats.

Bibliographie

- Burns, C., 2004. « Effect of Migration on Food Habits of Somali Women Living as Refugees in Australia », *Ecology of Food and Nutrition*, vol. 43, n° 3, p. 213-229.
- Calandre, N., 2012. « Ethnicité et alimentation », in J.-P. Poulain (dir.), *Dictionnaire des cultures alimentaires*. Paris, Presses universitaires de France, p. 507-516.
- Calvo, E., 1997. « Toujours Africains et déjà Français: la socialisation des migrants vue à travers leur alimentation », *Politique africaine*, vol. 67, p. 48-55.
- Calvo, E., 1982. « Migration et alimentation », *Social science information*, vol. 21, n° 3, p. 383-446.
- Cantarero, L. et X. F. Medina, 2000. « Human Taste as the Expression of Sociocultural Values », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, vol. 12, n°s 3-4, p. 351-360.
- Charles, N. et M. Kerr, 1988. *Women, Food and Families*. Manchester, Manchester University Press.
- Chau, A.Y., 2008. « The Sensorial Production of the Social », *Ethnos: Journal of Anthropology*, vol. 73, n° 4, p. 485-504.
- Chiva, M., 2001. *Ce que manger veut dire pour l'enfant et l'adolescent*. Dossier d'information Enfants et adolescents: alimentation et éducation au bien-manger. Lemangeur-ocha.com. Consulté le 12 janvier 2014.
- Chiva, M., 1992. « Le goût: un apprentissage », in C. Danziger (dir.), *Nourritures d'enfance. Souvenirs aigres-doux*. Paris, Autrement, Coll. Mutations/Mangeurs, n°129, p. 160-167.
- Chiva, M., 1979. « Comment la personne se construit en mangeant », *Communications*, n° 31, p. 107-118.
- Choo, S., 2004. « Eating Satay Babi: Sensory Perception of Transnational Movement », *Journal of Intercultural Studies*, vol. 25, n° 3, p. 203-213.

- Coates, J., E.A. Frongillo, B. Lorge Rogers, P. Webb, P. E. Wilde et R. Houser, 2006. « Commonalities in the Experience of Household Food Insecurity across Cultures: What Are Measures Missing? », *Journal of Nutrition*, vol. 136, n° 16, p. 1438S-1448S.
- Corbeau, J.-P., 2000. « Manger: Les rêves, les transes et les folies », in J.-P. Corbeau (dir.) *Revue Bastidiana*, n°s 31-32, p. 281-292.
- Counihan, C., 1999. *The Anthropology of Food And Body: Gender, Meaning and Power*. Londres, Routledge.
- Counihan, C. et P. Van Esterik (dir.), 2008 [1997]. *Food and Culture. A Reader. Second Edition*. New York, Routledge.
- Crenn, C., J.-P. Hassoun et X. F. Medina, 2010. « Introduction: Repenser et réimaginer l'acte alimentaire en situations de migration », *Anthropology of Food*, vol. 7, décembre 2010. <http://aof.revues.org/6672> [consulté le 1er août 2014].
- D'Sylva, A. et B. L. Beagan, 2011. « "Food is Culture, but it's also Power": the Role of Food in Ethnic and Gender Identity Construction among Goan Canadian Women », *Journal of Gender Studies*, vol. 20, n° 3, p. 279-289.
- Dadoun, R., 1994. « Une cuillère pour maman », in C. Fischler (dir.), *Manger magique. Aliments sorciers, croyances comestibles*, Paris, Autrement, Coll. Mutations/Mangeurs, n° 149, p. 62-69.
- Devasahayam, T. W., 2005. « Power and pleasure around the stove: The construction of gendered identity in middle-class south Indian Hindu households in urban Malaysia », *Women's Studies International Forum*, n° 28, p. 1-20.
- DeVault, M. L., 1991. *Feeding the Family. The Social Organization of Caring as a Gendered Work*. Chicago, The University of Chicago Press.
- Devine, C. M., J. Sobal, C. A. Bisogni et M. Connors, 1999. « Food Choices in Three Ethnic Groups: Interactions of Ideals, Identities, and Roles », *Journal of Nutrition Education*, vol. 31, n° 2, p. 86-93.
- Diasio, N., 2008. *Grignotages et jeux avec les normes*. www.lemangeur-ocha.com [consulté le 12 janvier 2014].
- Diner, H. R., 2001. *Hungering for America: Italian, Irish, and Jewish Foodways in the Age of Migration*. Cambridge (MA), Harvard University Press.
- Dupuy, A. et M. Watiez, 2012. « Socialisation alimentaire », in J.-P. Poulain (dir.), *Dictionnaire des cultures alimentaires*. Paris, Presses universitaires de France, p. 1271-1280.
- Duque-Páramo, M. C., 2004. *Colombian Immigrant Children in the United States: Representations of Food and the Process of Creolization*. PhD thesis, Department of Anthropology, College of Arts and Sciences, University of South Florida.
- Falk, P., 1991. « Homo Culinarius: Towards an Historical Anthropology of Taste », *Social science information*, vol. 30, n° 4, p. 757-790.
- Flandrin, J.-L. et M. Montanari (dir.), 1996. *Histoire de l'alimentation*. Paris, Fayard.
- Garnweidner, L. M., L. Terragni, K. S. Pettersen et A. Mosdøl, 2012. « Perceptions of the Host Country's Food Culture among Female Immigrants from Africa and Asia: Aspects Relevant for Cultural Sensitivity in Nutrition Communication », *Journal of Nutrition Education and Behavior*, vol. 44, n° 4, p. 335-342.
- Girard, A., 2013. *Migrer, cuisiner et manger dans un espace social transculturel. Le cas d'immigrants de première génération à Montréal*. Thèse de doctorat, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal.

- Girard, A. et P. Sercia, 2013. «Immigrants and Food Insecurity: Social and Nutritional Issues for Recent Immigrants in Montreal, Canada», *International Journal of Migration, Health and Social Care*, vol. 9, n° 1, p. 32-46.
- Girard, A. et P. Sercia, 2009. «Alimentation et signification. Quand la sociologie est invitée à manger», *Revue de l'Institut de sociologie*, vol. 1, n° 4.
- Hage, G., 1997. «At Home in the Entrails of the West: Multiculturalism, "Ethnic Food" and Migrant Home-Building», in H. Grace et G. Hage (dir.), *Home/World: Space, Community and Marginality in Sydney's West*. Sydney, Pluto Press, p. 99-153.
- Hamelin, A.-M., J.-P. Habicht et M. Beaudry, 1999. «Food Insecurity: Consequences for the Household and Broader Social Implications», *Journal of Nutrition*, n° 1129, p. 525S-528S.
- Harbottle, L., 2000. *Food for Health, Food for Wealth. The Performance of Ethnic and Gender Identities by Iranian Settlers in Britain*. New York, Bergham Books.
- Harbottle, L., 1997. «Taste and Embodiment: The food and Preferences of Iranians in Britain», in H. MacBeth (dir.), *Food Preferences and Taste*. Oxford, Berghahn Books, p. 175-185.
- Hassoun, J.-P., 1997. *Hmong du Laos en France*. Paris, Presses universitaires de France.
- Hassoun, J.-P., 1996. «Pratiques alimentaires des Hmong du Laos en France: Manger moderne dans une structure ancienne», *Ethnologie française*, vol. 26, n° 1, p. 151-167.
- Hubert, A., 2000. «Cuisine et politique le plat national existe-t-il?», *Revue des Sciences Sociales*, n° 27 p. 8-11.
- Jourdan, C. et K. C. Riley, 2013. «Présentation: la glocalisation alimentaire», *Anthropologie et sociétés*, vol. 37, n° 2, p. 9-25.
- Juteau, D., 1999. *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Kalčík, S., 1984. «Ethnic Food Ways in America: Symbol and the Performance of Identity», in L. K. Brown et K. Mussell (dir.), *Ethnic and Regional Foodways in the US. The Performance of Group Identity*. Knoxville, University of Tennessee Press, p. 37-65.
- Kershen, A. J. (dir.), 2002. *Food in the Migrant Experience*. Aldershot, Ashgate.
- L'Orange Fürst, E., 1997. «Cooking and Femininity 1». *Women's Studies International Forum*, vol. 20, n° 3, p. 441-449.
- Lalonde, M. P., 1992. «Deciphering a Meal Again, or the Anthropology of Taste», *Social science information*, vol. 31, n° 69, p. 69-86.
- Le Breton, D., 2012. «Corps et alimentation», in J.-P. Poulain (dir.), *Dictionnaire des cultures alimentaires*. Paris, Presses universitaires de France, p. 322-329.
- Lignier, W., C. Lomba et N. Renahy, 2013. «La différenciation sociale des enfants», *Politix*, vol. 3, no 99, p. 9-21.
- Mennell, S., A. Murcott et A. H.van Otterloo, 1992. *The Sociology of Food. Eating, Diet and Culture*. Londres, Sage Publications.
- Mintz, S. W., 1996. *Tasting Food, Tasting Freedom. Excursion into Eating, Culture, and the Past*. Boston, Beacon Press.
- Montgomery, H., 2009. *An Introduction to Childhood: Anthropological Perspectives on Children's Lives*. West Sussex, Wiley-Blackwell.
- Murcott, A., 1982b. «On the Social Significance of the "Cooked Dinner" in South Wales», *Social science information*, vol. 21, n°s 4-5, p. 677-696.

- Murcott, A., 1982a. « The Cultural Significance of Food and Eating », *Proceedings of the Nutrition Society*, vol. 41, n° 2, p. 203-210.
- Nemeroff, C. et P. Rozin, 1989. « "You are What You Eat" : Applying the Demand-Free "Impressions" Technique to an Unacknowledged Belief », *Ethos*, vol. 17, n° 1, p. 50-69.
- Oyangen, K., 2009. « The Gastrodynamics of Displacement : Place-Making and Gustatory Identity in the Immigrants' Midwest », *Journal of Interdisciplinary History*, vol. XXXIX, n° 3, p. 323-348.
- Pilcher, J., 1998. *Que vivan los tamales! : Food and the making of Mexican identity*. Albuquerque, University of New Mexico Press.
- Poulain, J.-P. (dir.) 2012. *Dictionnaire des cultures alimentaires*. Paris, Presses universitaires de France.
- Poulain, J.-P., 2002b. *Sociologies de l'alimentation. Les mangeurs et l'espace social alimentaire*. Paris, Presses Universitaires de France
- Poulain, J.-P., 2002a. *Manger aujourd'hui. Attitudes, normes et pratiques*. Paris, Éditions Privat.
- Poulain, J.-P. et L. Tibère, 2000. « Mondialisation, métissage et créolisation alimentaire. De l'intérêt du "laboratoire réunionnais" », in J.-P. Corbeau (dir.), *Revue Bastidiana*, n° 31-32 p. 225-241.
- Raulin, A., 2000. *L'ethnique est quotidien*. Paris, L'Harmattan.
- Raulin, A., 1990. « Consommation et adaptation urbaine. Des minorités en région parisienne ». *Sociétés contemporaines*, n° 4, p. 19-36.
- Ravi, Y., 2003. « Falafel: A National Icon », *Gastronomica: The Journal of Food and Culture*, vol. 3, n° 3, p. 20-25.
- Ray, K., 2004. *The Migrant's Table: Meals and Memories in Bengali-American Households*. Philadelphie, Temple University Press.
- Razy, É., 2004. « Le corps et la personne du petit enfant. Ethnographie des "petits riens" du quotidien Soninké », *L'Autre. Cliniques, Cultures et Sociétés, Revue transculturelle*, vol. 5, n° 2, p. 203-214.
- Renzaho, A. M. N. et C. Burns, 2006. « Post-Migration Food Habits of Sub-Saharan African Migrants in Victoria: A Cross-Sectional Study », *Nutrition & Dietetics*, n° 63, p. 91-102.
- Rozin, P., 1989. « The Role of Learning in the Acquisition of Food Preferences by Humans », in R. Shepperd (dir.), *Handbook of the Psychophysiology of Human Eating*. Chichester, Wiley, p. 205-227.
- Sercia, P. et A. Girard, [à paraître]. « Transformation de la diète chez les immigrants de première génération. Le cas d'immigrants allophones de la région de Montréal ». *Nutrition science en évolution*, vol. 13, n° 1.
- Sercia, P. et A. Girard, 2010. « La transformation des pratiques et les représentations alimentaires chez les enfants maghrébins issus de l'immigration récente », in L. Renaud (dir.), *Les médias et la santé. De l'émergence à l'appropriation des normes sociales*. Montréal, Presses de l'université du Québec. Collection Santé et Société, p. 281-306.
- Sercia, P. et A. Girard, 2009. « Migrer et manger dans un espace social alimentaire transculturel », *Cuizine : revue des cultures culinaires au Canada* vol. 2, n° 1, <http://www.erudit.org/revue/cuizine/2009/v2/n1/039512ar.html> [consulté le 1^{er} août 2014].

- Serfaty-Garzon, P., 2003. « Le chez-soi: habitat et intimité », in J. Brun, M. Segaud et J.-C. Driant (dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*. Paris, Armand-Colin, p. 65-69.
- Statistique Canada, 2010. *Insécurité alimentaire des ménages au Canada en 2007-2008. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*. Direction générale des produits de santé et des aliments. Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition. Santé Canada. Ottawa, Gouvernement du Canada.
- Sutton, D. E., 2010. « Food and the Senses », *Annual Review of Anthropology*, vol. 39, n° 1, p. 209-223.
- Sutton, D. E., 2001. *Remembrance of Repasts: An Anthropology of Food and Memory*. Oxford, Berg.
- Tarasuk, V., A. Mitchell et N. Dachner, 2011. *Household food insecurity in Canada 2011*. Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF). University of Toronto. Toronto.
- Tibère, L., 2013. « Alimentation et vivre-ensemble: le cas de la créolisation », *Anthropologie et sociétés*, vol. 37, n° 2, p. 27-43.
- Tibère, L., 2005. « Manger créole. L'alimentation dans les constructions identitaires à La Réunion », in *Sociologie et anthropologie de l'alimentation. XVII^e congrès de l'ASLF* (Tours, juillet 2004), Tours. Lemangeurocha.com [consulté le 18 janvier 2014].
- Tichit, C., 2012. « L'émergence des goûts de classe chez les enfants de migrants. Modèles concurrents de goûts et pratiques alimentaires », *Politix*, vol. 9, n° 33, p. 51-77.
- Turgeon, L., 2002. « Manger le monde. Rencontres postcoloniales dans les restaurants étrangers de la ville de Québec », in L. Turgeon (dir.), *Regards croisés sur le métissage*. Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Intercultures ». p. 207-233.
- Wells, K., 2009. *Childhood in a Global Perspective*. Cambridge, Polity Press.
- Xuân Linh, N., 1993. « Le riz est plus parfumé: l'alimentation des Vietnamiens en France », in N. Krowolski et I. Simon-Barouh (dir.), *Autour du riz. Le repas chez quelques populations d'Asie du Sud-est*. Paris, L'Harmattan, p. 165-196.
- Zotian, E., 2009. *Grandir à Belsunce, les catégories ordinaires de l'expérience enfantine dans un quartier de Marseille*. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, l'EHESS Marseille.

Diversité urbaine



Organismes communautaires en employabilité et nouveaux immigrants à Montréal : quel est l'apport des services offerts ? Community Organizations and New Immigrants in Montreal: What are the Employment Services' Effects?

Moustapha Bamba et Richard Morin

Volume 14, numéro 1, 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027814ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027814ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bamba, M. & Morin, R. (2014). Organismes communautaires en employabilité et nouveaux immigrants à Montréal : quel est l'apport des services offerts ? *Diversité urbaine*, 14 (1), 49–71. <https://doi.org/10.7202/1027814ar>

Résumé de l'article

Cet article traite de l'impact des services offerts aux nouveaux immigrants issus des minorités visibles par les organismes communautaires (OC) qui interviennent dans le domaine de l'employabilité. Nous passons d'abord en revue les principales difficultés que rencontrent généralement les nouveaux immigrants issus des minorités visibles dans leur processus d'insertion sur le marché du travail. Nous présentons ensuite quelques éléments de réflexion sur la contribution des organismes communautaires en employabilité à l'insertion des immigrants dans leur société d'accueil. Nous mettons enfin en lumière les effets des services de ce type d'OC sur l'intégration des nouveaux immigrants issus des minorités visibles à Montréal. Nous montrons que les OC facilitent l'intégration de ces nouveaux immigrants non seulement sur le marché du travail, mais aussi dans des réseaux sociaux et que l'apport des services des OC n'est pas significativement différent selon le sexe de l'utilisateur.

Organismes communautaires en employabilité et nouveaux immigrants à Montréal: quel est l'apport des services offerts?

Community Organizations and New Immigrants in Montreal: What are the Employment Services' Effects?

MOUSTAPHA BAMBA

Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal
bamba.moustapha@courrier.uqam.ca

RICHARD MORIN

Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal
morin.richard@uqam.ca

RÉSUMÉ ■ Cet article traite de l'impact des services offerts aux nouveaux immigrants issus des minorités visibles par les organismes communautaires (OC) qui interviennent dans le domaine de l'employabilité. Nous passons d'abord en revue les principales difficultés que rencontrent généralement les nouveaux immigrants issus des minorités visibles dans leur processus d'insertion sur le marché du travail. Nous présentons ensuite quelques éléments de réflexion sur la contribution des organismes communautaires en employabilité à l'insertion des immigrants dans leur société d'accueil. Nous mettons enfin en lumière les effets des services de ce type d'OC sur l'intégration des nouveaux immigrants issus des minorités visibles à Montréal. Nous montrons que les OC facilitent l'intégration de ces nouveaux immigrants non seulement sur le marché du travail, mais aussi dans des réseaux sociaux et que l'apport des services des OC n'est pas significativement différent selon le sexe de l'utilisateur.

ABSTRACT ■ This article concerns community organizations (CO) employment services' effects on new immigrants from visible minorities. First, we review the main difficulties met generally by new immigrants from visible minorities in the process of market labour integration. Second, we offer some reflections about the contribution of CO employment services to the settlement of new immigrants from visible minorities. Finally, we highlight the impact of this type of CO employment service on new immigrants to Montreal from visible minorities in the process of integration. We show that CO employment services facilitate the integration of new immigrants not only as regards the labour market but also that they affect migrants' social networks. Moreover, the contributions of these services are not significantly different by gender.

MOTS CLÉS ■ Organismes communautaires, nouveaux immigrants, intégration, marché du travail, réseaux sociaux.

KEYWORDS ■ Community organizations, new immigrants, integration, market labour, network.

DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 2000, le nombre de nouveaux immigrants au Québec augmente chaque année (Béji et Pèlerin 2010). Le volume total des admissions de la période 2009 à 2013 s'élève à 262 211 immigrants, soit une moyenne annuelle de 52 442 nouveaux arrivants (MICC 2014). Malgré que ces personnes soient plus instruites que celles nées au Québec (IRIS 2012), le taux de chômage chez les immigrants reste largement supérieur à celui des natifs (Institut de la statistique du Québec 2012). Ainsi, confrontés à des problèmes importants d'insertion sur le marché du travail et aux carences des services publics (Chicha et Charest 2008; Reichhold 2010), les nouveaux immigrants font de plus en plus appel aux services communautaires pour leur insertion en emploi (Bamba 2012; Guo 2002; Reichhold 2010). Précisons qu'un organisme communautaire (OC) est une personne morale constituée à des fins non lucratives, administrée par un conseil d'administration et qui offre des services principalement aux personnes en difficulté ou vulnérables. Il se distingue des institutions publiques par son enracinement local (Germain *et al.* 2004). Il importe de souligner que les écrits portant sur le rôle de ces OC dans l'insertion économique des personnes immigrantes sont rares au Québec. Or, le nombre des OC dédiés à l'insertion des immigrants récents est relativement élevé et semble continuer de croître (Reichhold 2010). White *et al.* (2008) ont dénombré environ 420 OC financés par Emploi-Québec pour leurs services d'employabilité destinés aux personnes immigrantes. Aussi, la part du budget des gouvernements fédéral et provincial affectée aux OC pour l'intégration des nouveaux immigrants à la société québécoise (TCRI 2013) est relativement élevée, justifiant ainsi un intérêt de recherche. L'objectif du présent article est de saisir la portée des services offerts par les OC sur l'intégration des nouveaux immigrants qualifiés. Ces services conduisent-ils à des emplois? Si oui, à quels types d'emplois? Ont-ils d'autres effets? L'impact de ces services varie-t-il selon le sexe? Deux hypothèses sont ici mises de l'avant. D'une part, les effets de ces services consisteraient non seulement en l'insertion en emploi, mais aussi en l'intégration dans un réseau social. D'autre part, ces effets pourraient être différents selon le sexe des usagers des services.

Cet article repose sur une recherche menée à Montréal à la fin des années 2000 (Bamba 2012). En premier lieu, nous recensons brièvement

les écrits sur l'intégration en emploi des immigrants et sur l'apport des organismes communautaires en la matière; nous présentons ensuite la stratégie méthodologique de cette recherche puis les résultats de nos analyses. En conclusion, nous revenons sur les faits saillants de ces résultats.

Intégration en emploi des immigrants et apport des services communautaires : une brève recension des écrits

Au Canada et au Québec, l'immigration est un phénomène essentiellement urbain (Chicoine *et al.* 1997; Statistique Canada 2006a). De plus, depuis quelques décennies, l'origine géographique des immigrants a changé (Statistique Canada 2006b). La plupart ne proviennent plus d'Europe comme c'était le cas avant les années 1980, mais sont de plus en plus originaires d'Asie, d'Amérique latine, d'Afrique et du Moyen-Orient (Chicha et Charest 2008; Statistique Canada 2006b; Turcotte 2010). Il s'agit en grande partie d'immigrants appartenant à des minorités visibles qui sont confrontés à des difficultés d'intégration économique (Boudarbat *et al.* 2010). Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi au Canada, les minorités visibles sont les individus, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de « race » blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. D'après Statistique Canada, la catégorie – autodéclarée – des minorités visibles comprend les groupes suivants: Chinois, Sud-Asiatiques, Noirs, Philippins, Latino-Américains, Asiatiques du Sud-Est, Arabes, Asiatiques occidentaux, Japonais, Coréens et les habitants des îles du Pacifique. Dans les villes où ces immigrants sont installés, leur accès au marché du travail est souvent parsemé d'embûches dues à plusieurs facteurs.

Nombreux sont les écrits qui se sont plus spécifiquement attardés aux causes des difficultés d'insertion économique des immigrants. Beaupré (2004), Drolet (2009), Rodgers (2009) et Houle et Roux (2012) soulignent les difficultés reliées à la reconnaissance des diplômes acquis dans le pays d'origine. Belhassen (2009) et Reichhold et Jacob (2012) mettent en lumière l'inadaptation des services publics offerts aux personnes immigrantes. Chicha (2010b) signale la décevante performance des programmes d'accès à l'égalité à l'emploi visant à combattre la discrimination des travailleurs issus des minorités visibles dans les entreprises privées. Selon Bolzman (2007) et Arcand *et al.* (2009), c'est le contexte du pays d'adoption qui serait déterminant dans l'intégration des immigrants. Ainsi, les immigrants auraient plus de difficultés à se trouver un emploi en période de ralentissement économique dans leur pays d'accueil (Bolzman 2007; OCDE 2010). Parmi d'autres facteurs limitant l'intégration économique des personnes immigrantes, Banerjee (2009) et Blain (2005) font état des connaissances linguistiques. En effet, la connaissance du français ou de

l'anglais ou des deux langues influe sur l'accès au marché de l'emploi et sur la mobilité socio-économique. Bourhis *et al.* (2007) constatent qu'au Québec, les immigrants sont souvent victimes d'une discrimination sur la base de la langue au moment de présenter une demande d'emploi ou d'avancement dans leur milieu de travail. D'autres auteurs, comme Maraki (2005) et Wright *et al.* (2010), mentionnent comme facteur le genre, le processus d'insertion économique des immigrants différant de celui des immigrantes. En lien avec ce facteur, Chicha (2010a) traite de la déqualification des immigrantes associée non seulement à la non-reconnaissance de leurs diplômes, dont il a été question précédemment, mais aussi à des stratégies familiales et à la discrimination en milieu de travail. Quant à Wright *et al.* (2010), ils soulèvent le facteur de la segmentation du marché du travail des migrants selon le sexe et l'ethnie. Reich *et al.* (1973) appuie également cette thèse en la complétant. Selon eux, la segmentation du marché du travail s'opère sur les critères suivants : le sexe, la race, le niveau d'éducation et le secteur d'activité. Enfin, Chicha et Charest (2008) puis Arcand *et al.* (2009 : 375) énumèrent une panoplie de facteurs susceptibles de ralentir l'accès des immigrants au marché du travail : exigence, telle qu'évoquée plus haut, d'une maîtrise élevée du français ou de l'anglais dans les nouveaux emplois qualifiés ; élimination d'emplois manufacturiers occupés par une main-d'œuvre peu qualifiée ; hausse de la scolarité des natifs ; pratiques de gestion des ressources humaines inadaptées à la diversité de la main-d'œuvre, etc.

Face aux multiples barrières à l'accès au marché du travail, les immigrants développent plusieurs stratégies. Certains font appel aux réseaux sociaux (Arcand *et al.* 2009 ; Piché *et al.* 2002). En effet, ces réseaux constituent souvent des mécanismes de transmission de l'information sur le milieu du travail pour les immigrants (La Grenade 2009) et peuvent faciliter leur accès aux ressources et aux opportunités d'emploi (Castles et Miller 2003 ; Ray et Preston 2009 ; Ryan *et al.* 2008 ; Statistique Canada 2003). D'autre part, certains employeurs cherchent d'abord leur main-d'œuvre dans leur entourage. Bref, comme le mentionnent Peverelli *et al.* (2011 : 122), « Network has become the magic word of our time. It has even come to be used as a verb. We need to network to land a good job, to locate new customers, and to make new friends ». D'autres études constatent que les réseaux sociaux possèdent des caractéristiques particulières selon le sexe (Chicoine *et al.* 1997). Par ailleurs, certains réseaux sont orientés vers l'intérieur de la communauté des personnes immigrantes, alors que d'autres le sont vers l'extérieur de cette communauté (Lemieux 2000). Dans le premier cas, les réseaux favorisent l'accès à des emplois situés dans des enclaves ethniques et dans le second cas, à des emplois dans la société d'accueil (Greve et Salaff 2005).

Afin de surmonter les obstacles à leur intégration économique, les nouveaux immigrants vont aussi se tourner vers des OC qui ont pour mission l'insertion en emploi des immigrants (Bamba 2012; Jacob 1991; Reichhold 2010). Deux écoles de pensée s'affrontent sur le type d'insertion que favorisent ces OC auprès de leurs bénéficiaires (Babchuk et Edwards 1965; Glanville 2004). La première suggère que les OC réduisent le fossé et le clivage entre les immigrants et les non immigrants en offrant des possibilités d'interaction, d'échanges et de communication avec la société d'accueil. La seconde perspective avance que les OC encouragent la création de liens au sein des populations immigrantes, voire au sein de mêmes groupes ethniques (Feld 1982; McPherson *et al.* 1992), renfermant par conséquent ces personnes dans leur communauté (White 1994). Par ailleurs, certains OC s'orientent vers une communauté immigrante spécifique, alors que d'autres sont ouverts à plusieurs communautés immigrantes et impliquent diverses catégories d'usagers selon le sexe, l'âge, la classe sociale, le niveau d'instruction et le lieu de résidence (Glanville 2004). Le niveau d'hétérogénéité des usagers au sein d'un OC peut influencer la diversité des réseaux sociaux de l'OC. Glanville (2004: 471) mentionne que: «Some voluntary associations might expand networks, some might constrain networks, and still others might have no influence». Soulignons qu'à leur arrivée au Québec, les autorités gouvernementales dirigent les nouveaux immigrants de façon systématique vers les OC. Reichhold (2010: 42) signale que dans la Belle Province, à la fin des années 2000, «50 000 nouveaux arrivants transitent annuellement, à divers degrés, par les services des organismes communautaires». Ces organisations à but non lucratif offrent divers services: enseignement de la langue d'usage, références, informations sur le marché du travail, formation à la recherche d'emploi, etc. Se référant à ces organismes, Carrasco *et al.* écrivent:

L'existence de ces types de filières témoigne des différentes caractéristiques de liens faibles dont un immigrant ou une immigrante peut bénéficier au sein d'un même organisme selon le moment où il ou elle se situe dans son parcours d'établissement: d'abord, de l'aide et des conseils pratiques, fournis dans la langue et par des gens de son milieu d'origine; plus tard, des pistes permettant de mieux comprendre et de se faire mieux comprendre par des membres de la société réceptrice. (1999: 73)

Cette citation renvoie aux principales approches en organisation communautaire auprès des immigrants présentées par Campanile (2007). D'abord, l'approche multiculturelle, qui s'inscrit dans l'esprit du multiculturalisme canadien, s'est développée dans les années 1970 en mettant l'accent sur la mise en place de réseaux d'entraide fondés sur la communauté culturelle d'origine des nouveaux arrivants. Cette approche a l'avantage de fournir aux nouveaux venus «soutien et réconfort», «par

des compatriotes ayant suivi le même parcours et étant aptes à comprendre les difficultés liées à l'immigration » (*ibid.* : 266). Cependant, elle comporte le désavantage de ne pas favoriser « l'apprentissage des valeurs, de la culture et des institutions canadiennes, voire de la langue d'usage » (*ibid.* : 267). Opposée à l'approche multiculturelle, celle de l'acculturation a pris de l'importance dans les années 1980. Cette approche vise la « transformation des valeurs, attitudes et comportements de la société d'accueil et des communautés culturelles au cours d'interactions suivies » (*ibid.* : 266). Elle permet de mieux connaître les logiques d'insertion des nouveaux immigrants, mais expose le nouvel arrivant au risque de marginalisation, c'est-à-dire de n'être « en contact ni avec ses valeurs traditionnelles, ni avec les valeurs de la société d'accueil » (*ibid.* : 268). L'approche interculturelle a vu le jour dans les années 1980. Cette troisième approche correspond à l'« interculturelisme » mis de l'avant par le gouvernement du Québec en réaction au multiculturalisme canadien. L'approche interculturelle se caractérise par des « échanges culturels fondés notamment sur l'apprentissage de la langue d'usage dans la société d'accueil » (*ibid.* : 266). Elle favorise la compréhension mutuelle, mais n'est pas exempte des tensions qui peuvent découler du choc des cultures. Enfin, l'approche du parcours migratoire constitue « une approche récente combinant divers éléments des approches précédentes en situant le migrant dans le contexte de son histoire de migration, de sa biographie personnelle et de son cheminement » (*ibid.* : 268). Cette approche tient compte des ressources dont le nouvel immigrant dispose, notamment par le biais du réseau de sa communauté culturelle, afin de « minimiser ses pertes et de maximiser ses gains » (*ibid.* : 268). Cette approche tient compte « de la situation concrète des migrants », de « leurs capacités et leurs aspirations », mais s'avère « complexe » sur le « plan linguistique » et sur celui de l'« enchevêtrement des problèmes sociaux et du manque de ressources » (*ibid.* : 267).

Stratégie méthodologique

Notre enquête a ciblé des immigrants récents appartenant à des minorités visibles ayant bénéficié des services de quatre OC intervenant en matière d'emploi auprès des nouveaux arrivants sur le territoire de la Ville de Montréal. Notre méthodologie comprenait trois phases. Premièrement, nous avons consulté différents documents afin d'obtenir des informations primaires sur les organismes concernés et de préparer les instruments de collecte de données des phases suivantes. Au cours de la deuxième phase, nous avons réalisé des entrevues semi-dirigées auprès de 12 professionnels des quatre OC ayant participé à la recherche. Dans la troisième phase, nous avons administré un questionnaire, par téléphone, auprès de

91 bénéficiaires des services de trois de ces quatre organismes. Les phases terrain de la cueillette des données ont débuté à l'été 2007 et ont pris fin à l'automne 2008.

Description et raisons du choix des territoires d'études et des OC

Le choix des OC a été motivé par le fait qu'au moment de la réalisation de l'étude, les services du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) étaient répartis territorialement à l'intérieur de Montréal. Ainsi, nous avons le souci de représenter chaque territoire sur l'île de Montréal. L'Est était représenté par le quartier Hochelaga-Maisonneuve; l'Ouest, par l'arrondissement Saint-Laurent; le Nord, par le quartier Rosemont; le Sud, par l'arrondissement de Ville-Marie. Sur les territoires ayant plusieurs OC, nous avons sélectionné l'OC dont le service d'employabilité avait plus de trois intervenants ou conseillers en emploi et selon sa volonté de participer à la recherche. Cela a abouti à la participation de quatre OC à l'étude.

Critères de choix des informateurs-clés et des répondants

Rappelons que 12 intervenants ont participé à l'étude, soit 3 intervenants par organisme. Ces conseillers en emploi ont été sélectionnés par les coordonnateurs ou la direction des OC selon leur ancienneté ou leur rôle en tant qu'informateurs-clés. Quant aux usagers, trois critères ont guidé leur sélection: appartenir à un groupe de minorités visibles; être un nouvel immigrant reçu; avoir bénéficié des services d'un des quatre OC participant à l'étude. Seulement trois OC nous ont cependant fourni une liste d'immigrants ayant utilisé leurs services. Au total, tel que mentionné plus haut, 91 bénéficiaires des services des OC ont répondu à notre questionnaire téléphonique.

Élaboration et administration du questionnaire et saisie des données

Une fois élaboré, le questionnaire a été soumis aux conseillers en emploi des OC participant à la recherche. Leurs commentaires ont été recueillis et des modifications apportées au questionnaire. Ensuite, nous avons procédé au prétest auprès d'une demi-dizaine de nouveaux immigrants ayant bénéficié des services de formation en recherche d'emploi offerts dans les OC. En parallèle, l'un des OC participants a aussi effectué un prétest indépendant. La version finale du questionnaire administrée par téléphone se compose d'une quarantaine de questions, dont la majorité sont ouvertes.

Analyse des données

Le logiciel SPSS 15.0 sous Windows a servi d'outil d'analyse. Afin d'établir des corrélations entre les variables, des tests de chi-2 ont été effectués. Dans le cas de l'intégration économique, nous avons fait appel à deux méthodes de calcul: la méthode du temps moyen et la vitesse de pénétration (selon le sexe) sur le marché du travail après avoir bénéficié d'une formation en recherche d'emploi dans un OC. Dans ce dernier cas, nous avons fait appel à des tests d'égalité de variance. Enfin, il convient de signaler que les résultats ont été présentés à certains responsables d'organismes ayant pris part à la recherche. Les commentaires recueillis ont permis d'enrichir l'analyse des résultats.

Limites de la recherche

Trois limites de cette recherche méritent d'être mentionnées. La première est relative à la taille de l'échantillon. En effet, la faiblesse du nombre de répondants a pu dissimuler certains liens statistiques entre des variables. La seconde, dite d'effet de mémoire, s'explique par le fait que plusieurs répondants ne se rappelaient plus certains détails dans leurs réponses, oubli dû au temps écoulé entre le moment de l'utilisation des services et celui de la réalisation de l'étude, soit environ cinq ans. Enfin, la troisième limite a trait au biais favorable aux OC qui a pu se glisser dans la constitution des listes d'usagers que ces organismes nous ont fournies.

Résultats: une insertion sur le marché du travail et au sein d'un réseau social

Cette section présente les résultats de l'enquête. Dans un premier temps, nous décrivons notre échantillon. Dans un second temps, nous faisons ressortir les services offerts par les OC, qui sont considérés comme les plus utiles par nos répondants. Dans un troisième temps, nous traitons de l'effet des services des OC sur l'insertion en emploi. Dans un quatrième temps, nous abordons leur effet sur le développement d'un réseau social. Enfin, nous mettons en lumière le double effet, chez certains répondants, de l'insertion en emploi et du développement d'un réseau social.

Description des répondants

Notre échantillon, comme mentionné plus haut, se compose de 91 personnes, soit 33 femmes et 58 hommes: 40 ont été des usagers de l'OC de l'Est, 37 de l'OC du Sud, et 14 de l'OC de l'Ouest. Au moment de l'enquête,

l'âge moyen de l'ensemble des répondants est de 37 ans : 35,4 ans chez les femmes contre 38 chez les hommes. Plus de 70 % des participants sont mariés. La composition linguistique (selon la langue du pays d'origine) de notre échantillon se présente comme suit : 58 ressortissants de pays où l'on parle le français couramment, soit 63,7 % des répondants ; 25 de pays hispanophones (il s'agit essentiellement de Latino-Américains) représentant 27,5 % des répondants ; un anglophone et sept autres d'origines diverses (Chinois, Roumains, etc.). Le nombre moyen d'années de scolarité se chiffre à 18,1 ans chez les participantes et à 17,8 ans chez les participants. Les domaines de formation sont variés : 34,1 % possèdent un diplôme relié au génie (génie mécanique, génie chimique, génie électromécanique, etc.) et 28,57 % détiennent un diplôme en administration des affaires (comptabilité, marketing, finance, etc.). Le reste, soit 37,3 %, provient de différents domaines de formation (sociologie, pharmacie, urbanisme, etc.). Enfin, au moment du contact avec les organismes communautaires, 6,7 % des répondants exerçaient un emploi, 15,7 % bénéficiaient du Programme d'aide sociale, 11,2 % comptaient sur d'autres revenus (par exemple le revenu du conjoint) et 66,3 % vivaient de revenus personnels.

Les services les plus utiles

Les organismes communautaires que nous avons étudiés s'inscrivent dans la quatrième approche communautaire citée plus haut, à savoir celle du parcours migratoire. Ils prennent en considération le parcours personnel du nouvel immigrant, évaluent avec lui ses forces et ses faiblesses, cherchent à le doter des outils nécessaires pour faciliter son insertion sur le marché du travail tout en lui permettant de développer des réseaux sociaux. Cependant, même si les répondants reconnaissent, comme nous le verrons plus loin, qu'un des effets des services reçus par l'organisme communautaire vers lequel ils se sont tournés est l'intégration dans des réseaux sociaux, la majorité d'entre eux considèrent que les services les plus utiles sont ceux directement associés à la recherche d'emploi : élaboration d'un curriculum vitae, rédaction d'une lettre de présentation et production d'une carte d'affaires, formation à la recherche d'emploi (appels, recherche sur Internet, etc.) et simulation d'entrevues (tableau 1).

Enfin, il importe de mentionner que le principal bailleur de fonds des organismes communautaires que nous avons étudiés est le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (Emploi-Québec). Or, le rapport que ce ministère entretient avec ces organismes en est un, selon la typologie présentée par Bourque (2007), de « sous-traitance ». Ainsi, ce ministère délègue à ces OC la prestation de certains de ses services dans

le but d'insérer en emploi de nouveaux immigrants. Les conseillers interviewés dans notre recherche affirment que les programmes de ce ministère orientent la sélection des usagers et le type de services offerts car ils sont très exigeants en matière de reddition de comptes. Lorsqu'Emploi-Québec finance un programme d'insertion pour les immigrants qui sera mis en œuvre par un OC, il lie la délégation de ce programme à des objectifs quantitatifs (nombre de personnes insérées en emploi en un laps de temps donné). Pour le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) par exemple, chaque conseiller devait insérer 20 nouveaux usagers par an. Les OC sont ainsi enclins à offrir certains de leurs services aux usagers qui ont le plus de chance de se trouver un emploi après avoir bénéficié de ces services.

TABLEAU 1

Services les plus utiles offerts par les organismes communautaires selon les répondants à notre enquête à Montréal, 2012

Services évoqués	Réponses	
	N	%
Accueil	1	1,1
Référence	1	1,1
Réseautage	1	1,1
Francisation	1	1,1
Stage d'emploi	1	1,1
Intervention des conférenciers	1	1,1
<i>Counselling</i> individualisé	1	1,1
Connaissance de soi	1	1,1
Élaboration de CV, lettre de présentation et carte d'affaires	28	32,2
Formation en recherche d'emploi (appels, Internet, etc.)	21	24,1
Simulation d'entrevue (vidéo, etc.)	17	19,5
Tous les services	5	5,7
Autres	8	9,2
Total	87	100,0

*** Pourcentages arrondis

L'insertion en emploi

Face à un nouvel immigrant, le travail préliminaire du conseiller en emploi d'un organisme communautaire consiste à connaître son parcours personnel, ses études et ses expériences de travail. Lors de la première rencontre avec le futur usager, une évaluation de ce dernier est faite :

On fait l'analyse avec lui; on évalue qu'est ce qu'il est; quels sont ses diplômes; quelle est la profession qu'il avait exercée; quelles sont les tâches

qu'il avait accomplies; nous lui demandons s'il désire poursuivre la même profession au Québec. (Intervenant 1)

Puis, le conseiller en emploi présente au futur bénéficiaire les services que son organisme peut lui offrir. Au cours de ce contact, il y a un échange mutuel d'informations. Ce contact permet également au nouvel usager de découvrir ses forces et ses faiblesses dans son pays d'accueil. Après cette prise de contact, d'autres rencontres sont convenues afin d'orienter le candidat vers d'autres ressources ou de lui fournir une formation. Le conseiller en emploi se donne le temps d'avoir des informations sur le marché du travail ou d'activer son réseau professionnel :

Je me sers des indicateurs officiels d'informations d'Emploi-Québec avec les perspectives professionnelles par exemple je me sers de ce que disent les comités sectoriels de mains-d'œuvre, les secteurs à considérer essentiellement à partir de sites Internet, je me sers des journaux et également, je m'appuie – c'est peut-être cela le plus fiable et le plus solide – sur les anciens participants aux ateliers qui exercent dans les secteurs considérés. En fait ce que je fais, c'est que je réfère beaucoup les personnes qui viennent me voir à des personnes qui sont passées entre nos mains. (Intervenant 2)

Les conseillers en emploi se tiennent à jour dans leurs connaissances du marché du travail. Une pratique courante est d'être présent sur différentes tables de concertation afin d'échanger avec d'autres intervenants. Ils reçoivent régulièrement de l'information sur l'évolution du marché du travail et connaissent les métiers et les professions recherchés. En plus de suivre les données officielles sur les emplois, les conseillers activent leurs réseaux professionnels afin, d'une part, de connaître les besoins du marché et, d'autre part, d'adapter les formations aux besoins des entreprises afin de favoriser l'insertion en emploi des nouveaux arrivants. Les conseillers en emploi que nous avons interviewés nous ont dit que dans certains cas ils laissent les usagers aller chercher eux-mêmes les informations relatives à leur secteur d'activités afin qu'ils se rendent compte des besoins de ce secteur. Ces usagers explorent les possibilités d'emploi en utilisant les documents mis à leur disposition, les sites Internet, les réseaux sociaux qu'ils sont invités à intégrer, etc. Cette démarche permet aux usagers de comparer les pratiques de leur pays d'origine à celles du Québec.

Les usagers obtiennent-ils un emploi après avoir bénéficié des services offerts par leur organisme communautaire? Notre enquête révèle que 66 % des répondants ont décroché un emploi après l'usage de ces services. Toutefois, il a été demandé explicitement aux répondants d'indiquer si leur emploi avait été obtenu grâce aux services offerts par l'organisme communautaire. Même si plusieurs répondants ont hésité avant de

répondre – car la question leur paraissait délicate – il s'avère que 60 % des usagers qui ont obtenu un emploi après leur passage dans les OC ont affirmé avoir décroché cet emploi grâce aux services offerts par leur OC. Dans ce groupe, 80,6 % des emplois sont à temps plein contre seulement 19,4 % à temps partiel. Dans le second groupe, soit celui des personnes dont l'emploi n'a pas été obtenu grâce aux services offerts par les OC, 95,8 % des personnes travaillent à temps plein contre seulement 4,2 % à temps partiel. Le même pourcentage d'hommes que de femmes a décroché un emploi après l'usage des services de leur OC.

Une question portait sur la qualité des emplois obtenus après la formation reçue dans les OC. Les répondants étaient invités à indiquer si leur premier emploi obtenu après la formation correspondait à leur formation et à leurs attentes. Un peu plus de la moitié des répondants en emploi ont indiqué que celui-ci coïncidait à la fois avec leur formation et avec leur expérience de travail antérieure (tableau 2).

TABLEAU 2

Emploi selon la qualification des usagers

		Répondants	%
Cet emploi était lié à	ma formation académique	2	3,3
	mon expérience professionnelle	10	16,7
	aux deux (formation et expérience professionnelle)	34	56,7
	Aucune	14	23,3
Total		60	100,0

Afin de raffiner l'analyse, nous avons eu recours à deux méthodes de calcul : celle du temps moyen d'obtention de l'emploi et celle des phases de pénétration sur le marché du travail après l'usage des services.

1. Temps moyen d'obtention d'un emploi après l'usage des services d'un OC

Parmi les 54 répondants qui ont fourni l'information sur le temps moyen d'obtention d'un emploi après usage des services d'un OC, il y avait 24 femmes et 30 hommes. Le nombre moyen de semaines pour décrocher un premier emploi chez une femme immigrante est 6,29 contre 7,27 chez les hommes immigrants (tableau 3). L'analyse statistique¹ montre que cette semaine de différence n'est pas significative pour affirmer que les services offerts par un OC accélèrent davantage l'insertion économique des femmes comparativement à celle des hommes (tableau 4).

TABLEAU 3

Statistiques des groupes

Après l'utilisation des services, combien de mois avez-vous mis avant d'obtenir un emploi ?	Genre (sexe)	N	Moyenne	Std. Deviation	Std. Error Mean
	Femme	24	6,29	8.888	1.814
	Homme	30	7.27	10.399	1.899
	Total	54			

TABLEAU 4

Test d'indépendance

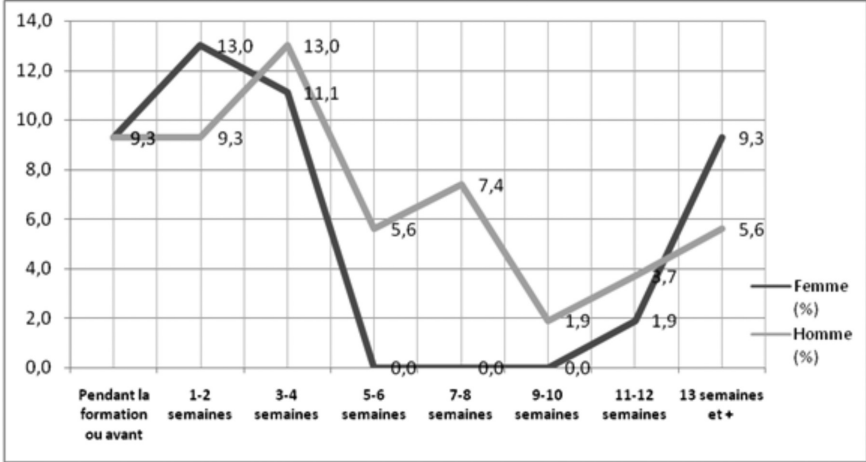
		Levene's Test for Equality of Variances		t-test for Equality of Means						
		F	Sig.	t	df	Sig. (2-tailed)	Mean Difference	Std. Error Diff.	95% Confidence Interval of the Difference	
									Upper	Lower
Après l'utilisation de ces services, combien de mois avez-vous mis avant d'obtenir un emploi ?	Equal variances assumed	0,055	0,815	-0,365	52	0,717	-0,975	2,673	-6,338	4,388
	Equal variances not assumed			-0,371	51,743	0,712	-0,975	2,626	-6,245	4,295

2. Phases de pénétration du marché du travail après l'usage des services d'un OC

La figure 2 illustre la pénétration sur le marché de l'emploi des usagers des deux sexes et permet d'identifier des phases d'insertion en emploi. Chez les nouvelles immigrantes issues des minorités visibles, l'insertion sur le marché du travail se subdivise en deux phases: la phase 1 (avant la sixième semaine) et la phase 2 (après la dixième semaine). L'on note un creux entre celles-ci. En effet, l'obtention d'un emploi chez les femmes s'accélère dans les deux premières semaines pour 13 % des répondantes. Ensuite, elle décroît progressivement pour s'annuler à la sixième semaine. Cependant, elle reprend après la semaine 10 (soit 2 mois et demi après l'usage des services); l'insertion sur le marché croît aussi rapidement que lors de la première phase. Par conséquent, l'on distingue deux groupes de femmes. Le premier accède à un emploi presque immédiatement, soit deux semaines après la fin du recours à l'OC. Pour ce premier groupe de femmes, l'insertion au marché du travail est plus aisée que pour les hommes. Ceci peut s'expliquer, entre autres, par les raisons suivantes: les

femmes (âge moyen de 35,39 ans) sont relativement plus jeunes que les hommes (âge moyen de 38,05 ans), ce groupe de femmes accepterait n'importe quel emploi ou encore, serait mieux qualifié que le second groupe. Ce dernier représenterait les femmes qui seraient moins qualifiées ou qui désireraient obtenir un emploi correspondant à leur qualification mais qui finalement, confrontées à des difficultés économiques, auraient accepté n'importe quel travail afin de survenir aux besoins immédiats, personnels ou familiaux, comme le mentionne Chicha (2010a). Quant aux hommes, leur insertion commence lentement pour atteindre son maximum à la semaine 4 suivant la formation. Puis, elle décroît progressivement sans s'annuler. Contrairement aux femmes, l'insertion des hommes s'échelonnant sur une longue période est continue – même si elle passe d'un maximum de 13 % des répondants (la quatrième semaine) à un minimum de 1,9 % (la dixième semaine).

FIGURE 1
Vitesse de pénétration sur le marché de l'emploi selon le sexe à Montréal, 2012



L'intégration à un réseau social

Les participants à l'étude étaient soumis à une série de questions parmi lesquelles la suivante: « Globalement, en dehors de l'aspect travail, qu'est-ce que [nom de l'organisme] vous a apporté lors de votre passage? » Au total, 35,2 % des répondants (hommes et femmes) ont cité spontanément l'intégration à un réseau social (tableau 5). Ce pourcentage varie peu selon le sexe. En fait, 36,4 % des femmes de notre échantillon comparativement

à 34,5 % des hommes ont affirmé s'être constitué un réseau social lors de leur passage dans l'OC concerné. Lorsque les répondants sont invités à préciser la nature du réseau, 87,9 % de ceux qui affirment avoir intégré un réseau disent avoir établi des liens au sein d'un réseau d'immigrants.

Quant à la nature des relations au sein du réseau intégré au moment de l'étude, de façon spontanée, les répondants affirment avoir développé des rapports amicaux (35,2 %), échangé des informations liées aux emplois (33 %) et communiqué pour des activités de loisir et de culture (13,2 %).

TABLEAU 5

Insertion à un réseau social selon le genre à Montréal, 2012

		Sexe du répondant		Total		
		Femmes	Hommes			
Je me suis fait un réseau	Non mentionné ^[i]	Effectif (en %)	21	38	59	
		« intégrés à un réseau social »	35,6	64,4	100	
		selon le sexe	63,6	65,5	64,8	
		du total	23,1	41,8	64,8	
		Effectif (en %)	12	20	32	
	Mentionné	« intégrés à un réseau social »	37,5	62,5	100	
		selon le sexe	36,4	34,5	35,2	
		du total	13,2	22	35,2	
		Effectif (en %)	33	58	91	
		« intégrés à un réseau social »	36,3	63,7	100	
	Total		selon le sexe	100	100	100
			du total	36,3	63,7	100

[i] Personnes n'ayant pas cité spontanément avoir intégré un réseau social.

L'insertion simultanée au marché de l'emploi et à un réseau social

Les réseaux sociaux facilitent l'obtention d'un emploi (Chavez 2000 ; Degenne et Forsé 1994 ; La Grenade 2009 ; Portes et Rumbaut 1990). Selon Carrasco *et al.*(1999), les liens faibles, comme les liens forts, permettent d'obtenir un emploi. Toutefois, l'analyse des résultats de notre enquête révèle que les usagers qui ont obtenu un emploi ne sont pas forcément ceux qui ont intégré un réseau social. Il ressort que 35,2 % (soit 32 sur 91) des répondants ont intégré un réseau social pendant leur passage dans les OC étudiés alors que 49,5 % (soit 45 sur 91) des répondants ont obtenu un emploi (tableau 6). Or, parmi ceux qui se sont intégrés à un réseau social, 52 % (17 sur 32) n'avaient pas accédé au marché du travail ; et parmi ceux qui ont obtenu un emploi, seulement le tiers (15 sur 45) avaient développé des liens au sein d'un réseau social. En fait, seulement 15 de nos 91 répondants, à savoir 16,5 % de notre échantillon, ont déclaré s'être à la fois insérés en emploi et dans un réseau social à la suite de leur passage dans les OC étudiés.

TABLEAU 6

Insertion en emploi et insertion dans des réseaux à Montréal, 2012

			Avez-vous obtenu un emploi à la suite des services offerts par l'organisme ?		Total
			Oui	Non	
Je me suis fait un réseau	Non mentionné	Effectif	30	29	59
		% « Intégrés à un réseau social »	50,80%	49,20%	100,00%
		% du total	33,00%	31,90%	64,80%
	Mentionné	Effectif	15	17	32
		% « Intégrés à un réseau social »	46,90%	53,10%	100,00%
		% du total	16,50%	18,70%	35,20%
Total		Effectif	45	46	91
		% « Je me suis fait un réseau »	49,50%	50,50%	100,00%
		% du total	49,50%	50,50%	100,00%

Par ailleurs, la proportion des usagers ayant intégré à la fois le marché du travail et un réseau social se répartit de façon similaire selon le sexe. En effet, parmi ces 15 usagers, 8 (53,3 %) sont des hommes et 7 (46,7 %) des femmes, ce qui représente 13,7 % des hommes et 21,2 % des femmes de notre échantillon. Toutefois, l'analyse statistique ne décèle pas de corrélation entre le sexe et la double insertion en emploi et dans un réseau social.

Conclusion

Les résultats de notre enquête mettent en lumière le rôle des OC auprès des nouveaux arrivants appartenant à des minorités visibles ayant bénéficié des services de ces organismes. Les OC que nous avons étudiés s'inscrivent dans l'approche communautaire auprès des immigrants dite « du parcours migratoire » (Campanile 2007) et offrent plusieurs types de services visant leur insertion en emploi. Ces OC constituent des passerelles entre les nouveaux immigrants à la recherche d'un emploi et le marché du travail. Comme le suggère notre première hypothèse, un des effets des services offerts par les OC est effectivement l'insertion sur le marché du travail : 67,1 % de nos répondants ont obtenu un emploi après leur passage dans ces OC, près des deux tiers de ces derniers ont affirmé avoir décroché un emploi grâce aux services offerts par ces OC mais seulement 56,7 % un emploi correspondant à leur formation et expérience de travail antérieure. Cela peut s'expliquer par le fait qu'une forte proportion des répondants (34,1 %) possède un diplôme d'ingénieur de leur pays d'origine. Par conséquent, ces derniers doivent composer avec les ordres professionnels qui constituent des barrières à l'emploi (Beaupré 2004 ; Drolet 2009 ; Houle et Roux 2012 ; Rodgers 2009). Pour paraphraser Bolzman (2007), ici encore, on constate une forme de segmentation du marché du travail entre les immigrants récents qui ont obtenu un emploi

dans leur domaine de compétence (56,7 %) et ceux qui n'en ont pas eu (43,7 %). En outre, leur statut d'immigrants récents et l'appartenance à des groupes racialisés complexifient leur insertion en emploi (Wright *et al.* 2010). À cela, s'ajoute la difficulté liée au domaine de formation. En effet, près du tiers des répondants (28,57 %) exercent dans des domaines très compétitifs tels que l'administration.

La très grande majorité des emplois obtenus sont à temps complet. Par ailleurs, il n'y a pas de différence significative entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les usagers s'étant insérés sur le marché du travail grâce aux services des OC. On n'observe pas non plus de différence significative entre les hommes et les femmes quant au temps moyen pour obtenir un emploi après l'usage des services des OC. Cela vient infirmer une partie de notre deuxième hypothèse voulant que les effets des services offerts aux nouveaux immigrants dans les OC diffèrent selon le sexe. On pourrait trouver une explication dans la sélection des bénéficiaires des services des OC. Étant donné le rendement en terme de taux de placement que leur impose leur bailleur de fonds, à savoir le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ces OC pourraient avoir tendance à sélectionner les immigrants et immigrantes les plus susceptibles de se trouver un emploi après avoir utilisé leurs services. Ce qui rappelle l'inadaptation des structures gouvernementales aux besoins des immigrants (Arcand *et al.* 2009; Reichhold et Jacob 2012). Cependant, l'étude longitudinale de l'insertion en emploi comparée des femmes et des hommes révèle des parcours différents selon le sexe. En effet, l'insertion sur le marché du travail des femmes se déroule en deux étapes, une première avant la sixième semaine et une deuxième après la dixième semaine suivant la fin de l'usage des services communautaires. Comparativement aux femmes participantes à la recherche, l'insertion des hommes atteint son maximum quatre semaines après leur passage dans un OC, en outre, cette insertion est continue et progressive sur l'ensemble de la période d'étude. Ces résultats se rapprochent de ceux de Maraki (2005) et Wright *et al.* (2010) indiquant que le processus d'insertion des immigrants se différencie selon le sexe.

Par ailleurs, une partie de notre première hypothèse concernant l'effet de création d'un réseau social des services offerts par les OC serait aussi confirmée: un peu plus du tiers (35,2 %) des usagers se constitue un réseau social lors du passage dans les OC. Toutefois, 87,9 % des usagers qui ont intégré un réseau disent avoir incorporé un réseau d'immigrants. Ainsi, la grande majorité des répondants ont été amenés à développer, par le biais des services offerts dans les OC, des liens au sein de réseaux internes à leur communauté (Lemieux 2000). Le fait que l'usage des services des OC favorise ce type de réseau (Feld 1982; McPherson *et al.* 1992; White

1994) limiterait les possibilités d'emplois dans la société d'accueil. D'ailleurs, notre enquête révèle qu'un peu plus de la moitié des répondants qui se sont créé un réseau social lors de leur passage dans un OC ne se sont pas trouvé d'emploi. En fait, seulement 16,5 % de l'ensemble de nos répondants ont intégré à la fois un réseau social et le marché du travail à la suite de leur passage dans un OC. Notre enquête révèle enfin qu'il n'y a pas non plus de différence entre les sexes en ce qui concerne cette création d'un réseau social.

Les résultats de la présente recherche soulèvent d'autres questions en ce qui concerne les réseaux sociaux. Quelle est la densité des liens qui se tissent au sein des réseaux qu'intègrent les usagers des services offerts par les OC? S'agit-il de liens faibles ou des liens forts? Ces types de liens diffèrent-ils selon qu'il s'agit de réseaux internes ou externes à leur communauté? Quelle est la taille de ces réseaux? Dans quelle mesure ces réseaux perdurent-ils? Quelles sont les différentes formes de soutien que ces réseaux, internes ou externes, peuvent apporter, notamment en matière d'insertion en emploi?

Note

1. Le Test de Levene de l'égalité des variances montre que celles-ci sont égales car $\text{sig} = 0,815 > \alpha = 0,05$. En outre, le test de l'égalité des moyennes prouve que le temps moyen chez les femmes et celui des hommes pour décrocher un emploi après la formation sont statistiquement égaux ($\text{sig} = 0,717 > \alpha = 0,05$) (Tableau 3 et Tableau 4).

Bibliographie

- Arcand, S., A. Lenoir et D. Helly, 2009. « Insertion professionnelle d'immigrants récents et réseaux sociaux: le cas de Maghrébins à Montréal et Sherbrooke », *Canadian Journal of Sociology*, vol. 34, n° 2, p. 373-402.
- Babchuk, N. et J. N. Edwards, 1965. « Voluntary Associations and the Integration Hypothesis », *Sociological Inquiry*, vol. 35, n° 2, p. 149-162.
- Bamba, M., 2012. *Analyse des services et stratégies d'aide en emploi des organismes communautaires auprès des nouveaux immigrants issus des minorités visibles à Montréal*. Thèse de doctorat, Département des études urbaines et touristiques, École des Sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal.
- Banerjee, R., 2009. « Income Growth of New Immigrants in Canada: Evidence from the Survey of Labour and Income Dynamics », *Relations industrielles / Industrial Relations*, vol. 64, n° 3, p. 466-488.
- Beaupré, P., 2004. « Libre opinion: Des normes qui changent », *Le Devoir*, mardi 1^{er} juin, p. A6.
- Béji K. et A. Pellerin, 2010. « L'intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec: le rôle de l'information et des réseaux sociaux », *Revue Relations industrielles*, vol. 65, n° 4, p. 562-583.

- Belhassen, A., 2009. *La reconnaissance des diplômes et des compétences : difficultés et impact chez les femmes immigrantes*. Rapport de recherche-action, Action travail des femmes, Montréal. <http://www.atfquebec.ca/files/atf-06.2009-rapport-recherche-rac.pdf> [consulté le 28 juillet 2014].
- Blain, M.J., 2005. « Parcours d'immigrants universitaires colombiens dans la région des Laurentides : déclassé professionnel et stratégies identitaires », *Les Cahiers du Gres*, vol. 5, n° 1, p. 81-100.
- Bolzman, C., 2007, « Travailleurs étrangers sur le marché du travail Suisse : quels modes d'incorporation? », *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'intégration et de la migration internationale*, vol.8, n°4, p. 357-373.
- Boudebat, B., M. Boulet et N. Zhu, 2010. « Participation au marché du travail et revenus d'emploi des immigrants au Québec par rapport au reste du Canada », *Nos diverses cités – Immigration et diversité : au carrefour des cultures et au cœur du développement économique*, n° 7, p. 58-64
- Bourhis, R. Y., A. Montreuil, D. Helly et L. Jantzen, 2007. « Discrimination et linguicisme au Québec : enquête sur la diversité ethnique au Canada », *Canadian Ethnic Studies*, Vol. 39, nos 1 et 2, p. 31-49.
- Bourque, D., 2007. « Les partenariats dans le développement des communautés », in D. Bourque, Y. Comeau, I. Favreau et L. Fréchette (dir.), *L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratique*. Coll. « Pratiques et politiques sociales et économiques », Québec, Presses de l'Université du Québec, p 530
- Campanile, D., 2007. « L'organisation communautaire au sein des communautés culturelles » in D. Bourque, Y. Comeau, L. Favreau et L. Fréchette (dir.), *L'organisation communautaire – Fondements, approches et champs de pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 265-278.
- Carrasco, P., D. Rose et J. Charbonneau, 1999. « La constitution de liens faibles : une passerelle pour l'adaptation des immigrantes centro-américaines mères de jeunes enfants à Montréal », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 31, n° 1, p. 73-91.
- Castles, S. et M. Miller, 2003. *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Chavez, B., 2000. *Le rôle des réseaux dans l'insertion économique d'une cohorte d'immigrants à Montréal*. Mémoire de maîtrise, Département de démographie, Faculté des études supérieures, Université de Montréal.
- Chicha, M. T., 2010a. « La déqualification des immigrées hautement qualifiées à Montréal ; une question de degré? », *Nos diverses cités – Immigration et diversité : au carrefour des cultures et au cœur du développement économique*, n° 7, p. 77-82.
- Chicha, M. T., 2010b. « Les programmes d'accès à l'égalité dans les entreprises du secteur privé au Québec : un statu quo décevant », *Nos diverses cités – Immigration et diversité : au carrefour des cultures et au cœur du développement économique*, n° 7, p. 65-70.
- Chicha, M. T. et É. Charest, 2008. « L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal : politiques et enjeux », *Choix*, vol 14, n° 2.
- Chicoine, N, J. Charbonneau, D. Rose et B. Ray, 1997. « Le processus de reconstruction des réseaux sociaux des femmes immigrantes dans l'espace montréalais », *Recherches féministes*, vol. 10, n° 2, p. 27-48.
- Degenne, A. et M. Forsé, 1994. *Les réseaux sociaux : une analyse structurale en sociologie*. Paris, Armand Colin, Coll. « U. Sociologie », p. 288.

- Drolet, A. 2009. «“Non, tu ne peux pas être ingénieur...” – Jean-Pierre Nsengiyumva, rapportant des paroles qui l’ont surpris lorsqu’il est arrivé au Québec», *Le Soleil*, dimanche 24 mai, p. 27.
- Feld, S. L., 1982. «Social Structural Determinants of Similarity among Associates», *American Sociological Review*, n° 47, p. 797-801.
- Germain A, R. Morin et G. Sénécal. 2004. «L’évolution du mouvement associatif montréalais: un retour au territoire programmé par l’État?», *Lien Social et Politiques - RIAC*, p.129-138.
- Glanville, L. J., 2004. «Voluntary Associations and Social Network Structure: Why Organizational Location and Type Are Important», *Sociological Forum*, vol. 19, n° 3, p. 465-491.
- Greve, A. et J. W. Salaff, 2005. «Social network approach to understand the ethnic economy: a theoretical discourse», *GeoJournal*, vol. 64, n° 1, p. 7-16.
- Guo, S., 2002. *An interpretive study of a voluntary organisation serving Chinese immigrants in Vancouver, Canada*. Thèse de doctorat inédite, University of British Columbia.
- Houle, F. et D. Roux, 2012. «Droit des professionnels et des gens de métier qui ont le statut de résident permanent de gagner leur vie au Québec en vertu de l’article 6(2) (b) de la Charte canadienne des Droits et Libertés», *Les Cahiers de Droit*, vol. 53, n° 1, p. 79-108.
- Institut de la statistique du Québec. 2012. *Taux d’activité, taux d’emploi et taux de chômage des personnes nées au Canada et des immigrants, Québec, 2006-2011*. http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/groupe-populationnels/immigrants/a002_2006-2011.htm [consulté le 7 juillet 2014].
- Institut de recherche et d’informations socio-économiques (IRIS). 2012. *L’intégration socio-économique des immigrants et immigrantes au Québec*. Note socio-économique. [www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/.../11/Note immigration-web.pdf](http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/.../11/Note%20immigration-web.pdf) [consulté le 7 juillet 2014].
- Jacob, A. G.1991. «L’organisation communautaire avec des groupes ethniques» in L. Doucet et L. Favreau (dir.), *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l’Université du Québec, p. 329-348.
- La Grenade, A., 2009. *Réseaux sociaux et marché du travail: Extension du modèle de Montgonlery*. Mémoire de maîtrise. Département d’économie, Faculté des études supérieures, Université Laval.
- Lemieux, V., 2000. *À quoi servent les réseaux sociaux?* Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, Coll. «Diagnostic Québec».
- Maraki, K., 2005. *L’intégration des femmes immigrantes au marché du travail au Québec*. Mémoire de maîtrise, Département d’économie, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal.
- McPherson, J. M, P. A. Popielarz et S. Drobnic, 1992. «Social Networks and Organizational Dynamics», *American Sociological Review*, vol. 57, n° 2, p. 153-170.
- Ministère des Finances et de l’Économie du Québec. 2013. *Comptes publics*. Gouvernement du Québec. http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Comptespublics/fr/CPTFR_vol2-2012-2013.pdf [consulté le 16 octobre 2014].
- Ministère de l’Immigration et des Communautés culturelles (MICC). 2014. *L’immigration permanente au Québec selon les catégories d’immigration et quelques composantes*

- 2009-2013. http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_categories_2009-2013.pdf [consulté le 11 juillet 2014].
- Organisation de Coopération et du Développement Économiques (OCDE), 2010. *Perspectives des migrations internationales, Partie 2: Les immigrants sur les marchés du travail de la zone OCDE pendant la crise*, Paris, p. 385.
- Peverelli, P. J., Lynda, J. Song, Z. Sun et J. Yu, 2011. *Extending network analysis with social inclusions: a Chinese entrepreneur building social capital*, *Frontiers of Business Research in China*, vol. 5, no. 1, p. 121-143
- Piché, V., J. Renaud, et L. Gingras, 2002. «L'insertion socio-économique des nouveaux immigrants sur le marché du travail: une approche longitudinale», *Population*, vol. 57, n° 1, p. 63-90
- Portes, A., et R. Rumbaut, 1990. *Immigrant America: A Portrait*. Berkeley, University of California Press.
- Ray, B. et V. Preston, 2009. «Are Immigrants Socially Isolated? An Assessment of Neighbors and Neighboring Canadian Cities», *International Migration and Integration*, vol. 10, n° 3, p. 217-244.
- Reich, M., D. M. Gordon et R. C. Edwards, 1973. «Dual Labor Markets: A Theory of Labor Market Segmentation» in *Economics Department Faculty Publications*. Paper 3.
- Reichhold, S., 2010. «L'action communautaire au service de la population ou de l'État?», *Nos diverses cités – Immigration et diversité: au carrefour des cultures et au cœur du développement économique*, n° 7, p. 39-44.
- Reichhold, S. et A. Jacob, 2012. «Intégration des immigrants: un problème de ressources ou de finalités?» *Relations*, n° 757, p. 36-37.
- Rodgers, C., 2009 «Pas facile pour les immigrants!», *La Presse*, samedi 21 novembre, section Carrières/professions, p. 2.
- Ryan, L., R. Sales, M. Tilki et B. Siara, 2008. «Social Networks, Social Support and Social Capital: The Experiences of Recent Polish Migrants in London», *Sociology*, vol. 42, n° 4, p. 672-689.
- Secrétariat du Conseil du trésor. 2013-2014. *Budget de dépenses 2013-2014*. <http://www.tresor.gouv.qc.ca/budget-de-depenses/archives/budget-de-depenses-2013-2014/> [consulté le 16 octobre 2014].
- Secrétariat du Conseil du trésor. 2007-2008. *Budget de dépenses 2007-2008*. http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/07-08/24-mai/Volume_II.pdf [consulté le 16 octobre 2014].
- Statistique Canada, Direction des études analytiques, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. 2003. *Enclaves et minorités visibles dans les quartiers et résultats sur le marché du travail des immigrants*, F. Hou et G. Picot, n° 11F0019MIF2003204 au catalogue. Ottawa, Statistique Canada.
- Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. 2006a. *Canada et ses villes mondiales: conditions socio-économique à Montréal, Toronto et Vancouver*, A. Heisz, n° 89-613-MWF au catalogue n° 10. Ottawa, Statistique Canada.
- Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. 2006b. *Projections de la population des groupes de minorités visibles, Canada, provinces et régions 2001-2017*, A. Bélanger et É. Caron Malenfant. Collaboration de L. Martel, Y. Carrière, C. Hicks et G. Rowe, n° 91-541-XIF au catalogue, Ottawa, Statistique Canada.

- TCRI. 2013. Document de travail \ Aperçu de l'évolution des revenus et dépenses globales du MICC en matière d'immigration, d'intégration, de francisation et de régionalisation selon les états financiers vérifiés du gouvernement du Québec et autres rapports gouvernementaux (Annexe)
- Turcotte, Y., 2010. «L'immigration au Québec: un apport direct à sa prospérité». *Nos diverses cités – Immigration et diversité: au carrefour des cultures et au cœur du développement économique*, n°7, p 15-19.
- White, D., 1994. «La gestion communautaire de l'exclusion», *Lien social et Politiques*, n°32, p 37–51.
- White, D. (dir.), J. Dufresne, P. Brum Schäppi et coll., 2008. *La mise en œuvre de la Politique de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire dans le champ Emploi*. Université de Montréal. CPDS.
- Wright, R., M. Ellis et V. Parks, 2010. «Immigrant Niches and the Intrametropolitan Spatial Division of Labour», *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 36, n°7, p. 1033-1059.

ANNEXE 1

TCRI. 2013. Document de travail

Aperçu de l'évolution des revenus et dépenses globales du MICC en matière d'immigration, d'intégration, de francisation et de régionalisation selon les états financiers vérifiés du gouvernement du Québec et autres rapports gouvernementaux

Année financière	Niveaux d'immigration	Revenus du transfert ¹ fédéral pour l'intégration des nouveaux arrivants (dollars canadiens)	Dépenses totales du MICC pour la mission immigration et communautés culturelles ² (ref. Secrétariat du Conseil du trésor 2007-2008, p. 110) (dollars canadiens)	Soutien financier global du MICC à l'action communautaire (inclus dans les dépenses totales) (dollars canadiens)
1998-1999	1998 : 26 509 pers.	101 452 000	102 000 000	10 138 755
1999-2000	1999 : 29 214 pers.	102 910 000	100 000 000	9 787 012
2000-2001	2000 : 32 502 pers.	104 140 000	102 000 000	9 382 358
2001-2002	2001 : 37 498 pers.	111 723 000	125 000 000	9 972 760
2002-2003	2002 : 37 618 pers.	135 734 000	129 000 000	9 292 187
2003-2004	2003 : 39 500 pers.	164 100 000	127 000 000	10 370 366
2004-2005	2004 : 44 226 pers.	156 430 000	120 000 000	10 948 000
2005-2006	2005 : 43 373 pers.	172 622 000	116 000 000	10 504 000
2006-2007	2006 : 44 686 pers.	199 570 000	125 000 000	11 945 802
2007-2008	2007 : 45 201 pers.	202 364 000	132 000 000	11 495 797
2008-2009	2008 : 45 264 pers.	218 500 000	158 075 000	14 288 334
2009-2010	2009 : 49 489 pers.	232 190 200	168 423 000	12 955 977
2010-2011	2010 : 53 982 pers.	258 400 000	175 200 000	18 201 402
2011-2012	2011 : 51 737 pers.	283 102 000	168 900 000	17 567 229
2012-2013	2012 : 55 036 pers.	284 501 000 ³	159 758 000	17 827 000

1. En vertu de l'Accord Canada-Québec (art. 25), le gouvernement du Québec est tenu, avec la compensation financière du fédéral :

1. *d'assurer l'accueil de tous les résidents permanents et de leur assurer un service de référence aux services compétents susceptibles de répondre à leurs besoins;*
2. *de conseiller les résidents permanents afin de faciliter et d'accélérer leur adaptation et leur intégration à la société québécoise;*
3. *d'aider les résidents permanents pour leur première installation sur le territoire québécois;*
4. *d'aider les résidents permanents à intégrer le marché du travail québécois;*
5. *de fournir aux résidents permanents les moyens d'apprendre la langue française et de connaître les principales caractéristiques de la société québécoise;*
6. *de fournir aux résidents permanents dans le besoin une assistance financière temporaire.*

2. Budget de dépenses du MICC : inclut également la mission « Immigration » (sélection et activités à l'étranger), l'administration centrale du MICC, les relations interculturelles et la lutte contre le racisme, non couvert par l'accord Canada-Québec.

Crédits accordés pour 2013-2014 : le secteur francisation représente pour 2013-2014 68 M \$ (dépenses 2012-2013 : 68,4 M \$) ; les dépenses prévues pour les mesures d'accueil et d'intégration, relations interculturelles et régionalisation sont de 44,1 M \$ (dépenses en 2012-2013 : 39,8 M \$) ; les crédits autorisés pour les dépenses rattachées à l'infrastructure de l'ensemble du MICC et des services administratifs centralisés représentent pour 2013-2014 : 29,2 M \$ (dépenses en 2012-2013 : 24,9 M \$). Source : Secrétariat du Conseil du trésor (2013-2014) et ministère des Finances et de l'Économie (2013).

3. Ministère des Finances et de l'Économie du Québec. 2013. *Comptes publics*. Gouvernement du Québec. http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Comptespublics/fr/CPTFR_vol2-2012-2013.pdf [consulté le 16 octobre 2014].

Barrières à la poursuite des études chez les immigrants

Le cas des chauffeurs de taxi iraniens à Montréal

Barriers for Immigrants Continuing their Studies

The Case of Taxi Drivers in Montreal

Vahideddin Namazi

Volume 14, numéro 1, 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027815ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027815ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Namazi, V. (2014). Barrières à la poursuite des études chez les immigrants : le cas des chauffeurs de taxi iraniens à Montréal. *Diversité urbaine*, 14 (1), 73–93. <https://doi.org/10.7202/1027815ar>

Résumé de l'article

Afin d'approfondir les connaissances sur les difficultés du parcours éducatif auxquelles font face certains groupes d'immigrants au Canada, nous avons fait une série d'entrevues semi-dirigées avec des immigrants iraniens travaillant comme chauffeurs de taxi à Montréal et n'ayant pas réussi à obtenir un diplôme universitaire canadien. Ainsi, le statut à l'arrivée d'une majorité d'entre eux en tant que demandeurs d'asile et le retard du traitement des demandes dans les années 1980 et 1990 les empêchant de bénéficier du même tarif de droits de scolarité que celui des autres Canadiens pendant les premières années au pays ont été les causes principales les ayant fait dévier du parcours éducatif et professionnel qu'ils avaient prévu. Outre la sous-évaluation de leurs diplômes obtenus à l'étranger et le sentiment de discrimination qui en découle, leur perception négative de leur discipline d'étude, les besoins de la famille, le retour aux études des épouses ainsi que des engagements financiers envers d'autres membres de la famille restés en Iran ont fait en sorte que certains n'ont pu suivre que quelques cours. Cette étude révèle l'impact négatif des règlements limitant les possibilités de poursuivre les études chez certains groupes d'immigrants, ainsi que les manières d'agir de ces groupes dans la vie familiale et sociale.

Barrières à la poursuite des études chez les immigrants

Le cas des chauffeurs de taxi iraniens à Montréal

Barriers for Immigrants Continuing their Studies The Case of Taxi Drivers in Montreal

VAHIDEDDIN NAMAZI

Département de travail social, Université du Québec à Montréal, Centre des travailleurs immigrants, v9namazi@yahoo.ca

RÉSUMÉ ■ Afin d'approfondir les connaissances sur les difficultés du parcours éducatif auxquelles font face certains groupes d'immigrants au Canada, nous avons fait une série d'entrevues semi-dirigées avec des immigrants iraniens travaillant comme chauffeurs de taxi à Montréal et n'ayant pas réussi à obtenir un diplôme universitaire canadien. Ainsi, le statut à l'arrivée d'une majorité d'entre eux en tant que demandeurs d'asile et le retard du traitement des demandes dans les années 1980 et 1990 les empêchant de bénéficier du même tarif de droits de scolarité que celui des autres Canadiens pendant les premières années au pays ont été les causes principales les ayant fait dévier du parcours éducatif et professionnel qu'ils avaient prévu. Outre la sous-évaluation de leurs diplômes obtenus à l'étranger et le sentiment de discrimination qui en découle, leur perception négative de leur discipline d'étude, les besoins de la famille, le retour aux études des épouses ainsi que des engagements financiers envers d'autres membres de la famille restés en Iran ont fait en sorte que certains n'ont pu suivre que quelques cours. Cette étude révèle l'impact négatif des règlements limitant les possibilités de poursuivre les études chez certains groupes d'immigrants, ainsi que les manières d'agir de ces groupes dans la vie familiale et sociale.

ABSTRACT ■ To better understand the difficulties in the education journey of some immigrant groups in Canada, I conducted a series of semi-structured interviews with Iranian immigrants working as taxi drivers in Montreal. These immigrants had not succeeded in obtaining a Canadian university degree. Most had arrived as asylum seekers. The backlog of asylum requests in 1980 and 1990 meant that they had to pay much higher tuition fees as foreign students. This had the effect of diverting their educational and career paths. In addition to the undervaluation of diplomas obtained abroad and the sense of discrimination that results, many other factors (the negative perception of education, the needs of their family, their wives returning to school and financial commitments towards other family members in Iran) lead to people taking a few courses. This study reveals that certain regulations limit the

possibilities for some immigrant groups to pursue their educational studies, as well as certain aspects of their family and social lives.

MOTS CLÉS ■ Poursuite des études, parcours professionnel, immigrants iraniens, chauffeurs de taxi, demandeurs d'asile.

KEYWORDS ■ Continuing studies, carrier path, Iranian immigrants, taxi drivers, asylum seekers.

UNE DES PREMIÈRES ACTIVITÉS des immigrants de différents statuts, une fois les étapes de la régularisation franchies dans le cas des demandeurs d'asile, est censée être l'apprentissage d'une des deux langues officielles du Canada. Outre l'apprentissage de la langue de la société d'accueil, les études mettent l'accent sur le rôle important que la formation des immigrants, acquise au Canada et en Europe, joue dans leur intégration professionnelle au sein de cette société (Gilmore et Le Petit 2008). Également, l'enquête effectuée par l'ELIC (2003) a révélé que l'objectif d'environ 67 % des nouveaux arrivants sélectionnés portait sur le perfectionnement de leur éducation ou d'un complément de leur formation. Dans cette étude, à travers les trajectoires des immigrants iraniens, nous tentons de connaître les raisons pour lesquelles plusieurs individus n'ont pas suivi de formation et nous analysons les parcours des individus qui ont suivi différents types de formation sans pouvoir obtenir un diplôme universitaire au Canada. Partant du débat sur les barrières à l'entrée sur le marché du travail des immigrants (Ewoudou 2011; Frenette et Morissette 2003; Gilmore et Le Petit 2008; Picot 2008), nous voulons voir comment ce groupe d'Iraniens travaillant comme chauffeurs de taxi à Montréal perçoit la question de la formation dans sa société d'accueil. Les résultats démontrent l'importance de facteurs rendant plus difficiles l'accès et la poursuite des études – comme les droits de scolarité élevés avant la régularisation du statut, la priorité accordée aux études de la conjointe et l'appui financier aux autres membres de la famille ici et dans le pays d'origine –, et ce, malgré leur intention de le faire avant et au début de leur immigration.

Cadre conceptuel

Selon la théorie du capital humain proposée initialement par Becker (1964), les salaires dépendent des efforts investis par les travailleurs pour acquérir des compétences et des qualifications, ainsi que de leur santé. Dans cette théorie, la formation postsecondaire est conçue comme un

des investissements pour l'avenir faits par une personne au cours de sa vie (Blinder et Weiss 1976 ; Polachek et Siebert 1993 ; Weiss 1986). Également, d'après le modèle économique de l'analyse coûts-avantages découlant de l'acquisition d'un niveau donné de scolarité formelle, une personne aura le désir d'investir dans une formation additionnelle à condition que son profit marginal soit plus élevé que son coût marginal, sinon elle ne sera pas tentée de poursuivre son activité éducative. Dans ce cas, y compris les gains additionnels provenant des compétences acquises, le profit marginal de la formation diminue au fur et à mesure que l'âge augmente. En effet, les profits prévus près de l'âge de la retraite deviennent si petits que le bénéfice de la formation est alors presque nul. Ainsi, passé un certain âge, on pourrait s'attendre à ce que seuls ceux qui ont déjà atteint un niveau de formation plus élevé tendent à investir encore plus dans leurs études, comparativement à ceux qui doivent déboursier beaucoup plus pour atteindre le même niveau (Hum et Simpson 2003).

Outre l'analyse coûts-avantages des différents programmes postsecondaires, les économistes néoclassiques suggèrent que la réussite économique des immigrants, mesurée souvent par leurs gains moyens, est déterminée par les caractéristiques de leur capital humain. L'accumulation de ce dernier découle des années additionnelles de scolarité, de l'expérience de travail et d'autres compétences liées au marché du travail (Chiswick 1979, 1978 ; Borjas 1987). À ce propos, le fait que les immigrants résident plus longtemps dans la société d'accueil est une variable importante qui pourrait contribuer, d'après Chiswick (1978), à l'amélioration de leurs connaissances langagières et à l'acquisition progressive des compétences exigées sur le marché du travail de la société d'accueil. Ce chercheur, dans une autre étude (1979), met par ailleurs l'accent sur la contribution de deux facteurs essentiels au progrès économique de ces groupes : la reconnaissance des compétences dans le pays d'accueil et la sélection délibérée des immigrants basée sur leur habileté et leur motivation pour l'avancement économique.

When immigrants first arrive they have lower earnings than the native born with similar demographic characteristics because of the less than perfect transferability of skills. The disadvantage is greatest for refugees from countries with a different language and economy and least for economic migrants from countries with a language and economy similar to the destination. With the passage of time, however, immigrants acquire knowledge of the language and customs of the country of destination and adjust their skills and credentials to the new environment (*ibid.* 358).

Cependant, il y a aussi la discrimination systémique qui entache le processus de reconnaissance des diplômes. Par exemple, les diplômes du

tiers-monde sont dénigrés par les employeurs, qui préfèrent des diplômes européens en raison d'idées préconçues sur leur valeur et leur transférabilité sur le marché québécois. Les corporations professionnelles sont plus réticentes à reconnaître la valeur des diplômes acquis dans des sociétés non occidentales (Chicha et Charest 2008). En effet, le nom inscrit sur le curriculum vitae du demandeur d'emploi est à la base de la discrimination effectuée par l'employeur canadien. Selon les études d'Oreopoulos (2009) et d'Oreopoulos et Dechief (2011), la proportion d'invitation par les employeurs à un entretien d'embauche passe de 40 % pour les noms anglais à aussi peu que 11 % lorsque ce sont des noms indiens, chinois ou pakistanais (Oreopoulos 2009 : 39-40). Par exemple, «à profil et à qualifications égales, un Tremblay ou un Bélanger a au moins 60 % plus de chances d'être invité à un entretien d'embauche qu'un Sanchez, un Ben Saïd ou un Traoré, et [...] environ une fois sur trois (35 %), ces derniers risquent d'avoir été ignorés par l'employeur sur une base discriminatoire» (Eid *et al.* 2012 : 45).

Toujours d'après Chiswick (1979, 1978), on dénombre plusieurs difficultés à l'intégration professionnelle des immigrants, dont leur statut à leur arrivée, la validité de leur scolarité et de leur expérience professionnelle acquises dans le pays d'origine et la similarité de la langue, de la culture et du niveau de progrès économique entre la société d'origine et la société d'accueil. Par contre, le temps serait essentiel pour l'apprentissage des compétences liées au marché du travail du pays d'accueil et pour s'ajuster aux exigences du nouveau milieu. Par exemple, en se basant sur un échantillon de 1875 répondants représentatifs des immigrants de la catégorie des travailleurs admis au Québec entre janvier 1997 et juin 2000, Renaud et Caysn concluent que :

[...] la requalification n'est pas instantanée, mais qu'elle se produit au fil de l'établissement. Plus de 91 % des travailleurs sélectionnés vont accéder au marché du travail dans les premiers cinq ans. À ce moment, on estime que 68,7 % de l'ensemble des travailleurs sélectionnés auront au moins atteint un premier emploi correspondant à leur niveau de scolarité. Plus encore, une fois un emploi de ce niveau atteint, il y a très peu de chances (12,2 %) de passer à un emploi de niveau inférieur (2006 : 47).

Également, certaines études suggèrent une diminution graduelle au Canada de la valeur des qualifications obtenues à l'étranger (Ewoudou 2011; Ferrer et Riddell 2008; Picot *et al.* 2007; Plante 2011; Reitz 2001), tendance qui traduit un changement institutionnel. Il s'agit d'une baisse considérable de l'avantage des immigrants récents quant à la valeur de leur diplôme en comparaison aux Canadiens d'origine (Reitz 2001 : 596-601). D'après Grondin (2007), la non-reconnaissance des titres de compétence

des immigrants très récents fait partie des obstacles à leur intégration au marché du travail canadien. Plusieurs chercheurs se sont penchés sur la sous-reconnaissance des niveaux élevés de scolarité obtenus dans certains pays non canadiens (Bauder 2003 ; Li 2001 ; Reitz 2005 ; Sweetman 2004). Et cette problématique est aussi observée dans d'autres pays d'accueil des immigrants, notamment aux États-Unis et dans des pays européens (Gilmore et Le Petit 2008 : 6). En suggérant qu'il faut plus de recherches sur cette question, Lochhead (2002) se concentre en particulier sur un problème qui est aussi souligné par certains sujets de notre étude qui ont obtenu au moins un diplôme universitaire hors Canada en posant cette question clé : « Does lack of credentials recognition act as a barrier to further training? » (*ibid.*: 11). Cette question est pertinente pour notre recherche, révélant que les immigrants récents ont moins de chances que les Canadiens de naissance d'avoir accès à la formation financée par les employeurs.

Méthodologie de recherche

Les études concernant l'immigration au Québec recourant aux méthodes quantitatives sélectionnent habituellement des échantillons assez larges de différents groupes d'immigrants arrivés pendant une période donnée dans la province ou à Montréal et suivent ces individus à deux, trois ou quatre reprises afin d'évaluer leur intégration. Les résultats en général sont révélateurs d'une intégration assez lente à court terme sur le marché du travail, mais plus satisfaisante à moyen et à long terme (par exemple, Renaud et Cayn 2006). Notre recherche décrit le lien entre l'expérience vécue tant au pays d'origine que dans le pays hôte, mais également comment l'expérience de l'immigration contribue à l'intégration professionnelle du groupe étudié. En effet, quelques immigrants interviewés sont arrivés jeunes à Montréal, certains depuis 20 ans, et travaillent toujours comme chauffeurs de taxi. La vision optimiste que ces derniers pouvaient avoir à leur arrivée quant à l'accès aux bons emplois correspondant à leurs études ou à leur expérience n'a plus sa place. Il est clair que quelque chose ne fonctionne pas, tant par rapport à l'utilisation optimale de cette main-d'œuvre que par rapport aux objectifs de la politique d'immigration.

Également, les études quantitatives sur l'insertion des immigrants incluent seulement les individus ayant un visa en main, obtenu à l'étranger, sans inclure les demandeurs d'asile. Notre choix méthodologique permet quant à lui de considérer des catégories variées d'immigrants se déplaçant à différentes périodes et pour différents motifs. En effet, la présente recherche, basée sur une méthode qualitative, se concentre sur des immigrants iraniens travaillant comme chauffeurs de taxi à Montréal. Pour

reconstruire les expériences et les trajectoires de ces immigrants sur le plan de leur intégration professionnelle, nous avons choisi la méthode du récit de vie. Comme Bertaux (1980) et Ferrarotti (1983) le suggèrent, en se basant sur une rétrospective en profondeur des expériences vécues dans le passé et dans le présent, cette approche nous permet d'approfondir deux points : premièrement, le sens que les acteurs eux-mêmes donnent à leur vie ; deuxièmement, leurs expériences dans différentes conditions sociales. Pour la compréhension des expériences de ces groupes d'immigrants, nous avons retenu les résultats des études déjà effectuées recourant à une recherche soit quantitative, soit qualitative comme base conceptuelle et théorique de notre recherche, ainsi que toutes les statistiques et données nous permettant de dresser un portrait de la dynamique socioéconomique de la société d'accueil de ce groupe.

Également, d'après la méthodologie qualitative (Glaser et Strauss 1967 ; Pires 1997), deux critères clés contribuent à orienter la stratégie d'échantillonnage du chercheur : la saturation et la diversification. Donc, la sélection d'un groupe relativement homogène est primordiale. En fait, le partage du même milieu de travail par la majorité des membres du même pays d'origine facilite l'atteinte de la saturation des données. Ainsi, avec 41 entrevues semi-dirigées, nous avons pu déterminer que chez la société de taxi Atlas, la majorité des actionnaires, des propriétaires et des chauffeurs sont d'origine iranienne¹. Nos informations ont révélé qu'il n'y avait, au moment de notre étude, aucune femme iranienne travaillant comme chauffeuse de taxi, ni chez Atlas ni ailleurs à Montréal. Notre échantillon se limite donc aux hommes. D'ailleurs, nous avons adopté une stratégie de diversification des profils à l'intérieur de la population de recherche selon les critères suivants :

- La scolarité : elle constitue une variable importante lorsqu'il s'agit de comparer les qualifications des immigrants et leur formation professionnelle dans la société d'origine ou ailleurs, puis la reconnaissance ou non dans la société d'accueil. C'est pourquoi nous avons choisi le critère d'avoir ou non un diplôme universitaire de baccalauréat avant l'arrivée au Canada ;
- La propriété du taxi : travailler en tant que propriétaire du véhicule ou seulement comme chauffeur sans être propriétaire influence les conditions socioéconomiques de ces individus. Ces conditions sont donc ajoutées aux critères de différenciation ;
- La période d'immigration : étant donné la différence entre les décennies 1980 et 1990 en matière de conditions socioéconomiques et sociopolitiques à la fois dans les sociétés d'origine et d'accueil, une différenciation est aussi faite entre les sujets arrivant au cours de ces deux décennies.

En fonction de ces critères, nous avons établi huit sous-catégories, et dans chacune d'elle, des entrevues ont été réalisées avec cinq immigrants iraniens travaillant à la société de taxi Atlas. Des 41 immigrants de l'échantillon, cet article en retient 35 qui n'ont pas obtenu un diplôme universitaire au Canada. Le tableau 1 démontre la composition et les caractéristiques des personnes interrogées: l'année de l'entrée au Canada, le statut, l'âge, et le niveau des études à l'arrivée:

TABLEAU 1

Caractéristiques des personnes interrogées

	Décennie 1980					Décennie 1990 et après					Total
	Universitaires		Non-universitaires			Universitaires			Non-universitaires		
Immigrants économiques	1		1			7			0		9
Réfugiés	1		1			0			0		2
Demandeurs d'asile	9		7			3			10		29
Regroupement familial	0		1			0			0		1
Total	11		10			10			10		41
Âge à l'entrée	26-30	31-34	14	28	19-24	27-30	35-39	42-49	20-23	26-31	
Total	7	4	1	1	8	5	3	2	3	7	41

Mais pourquoi choisir les immigrants iraniens? L'immigration iranienne au Canada et au Québec est un phénomène assez récent qui s'est accentué avec la Révolution islamique de 1979. Bien que cela fasse plusieurs années et que l'Iran apparaît toujours dans la liste des dix premiers pays d'origine des immigrants au Canada, il y a peu de recherches sur cette vague migratoire. Ce pays a conservé cette position même au début des années 2000 (CIC 2004). Autrement dit, si cette tendance persiste, on pourrait s'attendre à ce que l'immigration iranienne trouve une place importante dans la politique d'immigration du Canada, à cause de son influence potentielle sur la formation de la structure nationale et ethnique de la population immigrante du Canada (Kazemipur 2004: 27). Après Toronto et Vancouver, Montréal est la ville qui a attiré le plus grand nombre d'immigrants de ce pays. D'ailleurs, le métier de chauffeur de taxi est devenu l'exemple typique de déqualification des immigrants récents au Canada, autant dans les articles de journaux que dans les écrits des chercheurs (notamment Thompson 2000). Est-ce que le groupe iranien représente une exception ou une déviation du processus général de l'intégration économique des immigrants récents au Canada ou au Québec? Il nous semble que la connaissance de l'expérience d'établissement de ce groupe est importante et justifie une étude approfondie.

Présentation et analyse des résultats

Certains interviewés n'ont pas entrepris d'activités scolaires au Canada et, s'ils l'ont fait, ils n'ont pas réussi à les poursuivre jusqu'à l'obtention d'au moins un baccalauréat. Les raisons mentionnées par les immigrants pour expliquer leur trajectoire sont exposées dans les sous-sections suivantes.

Manque d'intérêt pour les études

Kamran² est le seul interviewé ayant explicitement mentionné n'avoir eu aucun intérêt pour les études universitaires après l'obtention de son diplôme d'études secondaires en Colombie-Britannique. Arrivé à Montréal à l'âge de 14 ans en 1979, deux mois après la révolution, Kamran, provenant d'une famille bahaïe, était parrainé par sa tante. Il l'a rejointe peu de temps après en Colombie-Britannique, où elle avait déménagé avec sa famille, et il y est resté de 1980 à 1984. Puis, en 1985, ils sont retournés à Montréal. Le départ des bahaïs fait partie d'un vaste mouvement migratoire d'Iraniens alors que leurs parents pratiquant cette foi, officiellement non admise en Iran, particulièrement après la révolution de 1979 et la prise de pouvoir par les religieux musulmans, envoyaient leurs enfants à l'étranger pour qu'ils continuent leurs études, même s'ils n'étaient pas autorisés à le faire³. D'après Kamran, « *le désir d'étudier était, en effet, le but principal qu'avaient mes parents lorsqu'ils m'ont envoyé ici*⁴ ». Cependant, ce jeune immigrant ne désirait plus continuer ses études après l'obtention de son diplôme du secondaire.

D'après Hum et Simpson (2003), chaque immigrant éprouvera certaines difficultés par rapport aux différences reliées à la langue, à la culture et aux réseaux du marché du travail. Cependant, le fait d'être jeune au moment de l'immigration serait un avantage majeur pour surmonter ces obstacles (*ibid.*: 471). À ce propos, ces chercheurs suggèrent que les enfants immigrants sont censés obtenir des compétences comparables à celles des enfants du pays d'accueil, malgré la faible maîtrise de la langue du pays d'accueil (*ibid.*: 487). Par contre, le cas de Kamran prouve que le seul fait d'immigrer à un jeune âge ne garantit pas le succès en matière d'éducation. Dans ce cas, certains éléments entrent en ligne de compte. Premièrement, Kamran est issu d'une famille membre d'un groupe religieux minoritaire ne jouissant pas des droits accordés aux autres citoyens dans le pays d'origine. Ainsi, il s'inquiète toujours des conditions de vie de sa famille en Iran. Deuxièmement, cet adolescent n'était pas accompagné de ses parents, qui auraient été d'un grand soutien pour lui. Troisièmement, son mariage à 24 ans et le fardeau de soutenir une famille ne lui permettaient plus de penser à une meilleure formation

lui ouvrant la voie à de meilleures occasions d'emploi. Enfin, le cas de Kamran peut être vu comme l'exemple évident des jeunes dont l'orientation éducative va contre la volonté des parents et de la famille, bien qu'ils puissent regretter ce choix des années plus tard.

Retard dans le processus de régularisation

Le retard de régularisation du statut des requérants d'asile, particulièrement pour les arrivants des années 1980, a contribué à faire dévier l'orientation de vie de plusieurs d'entre eux. Ce retard a eu un impact sur leur apprentissage de la langue française, puisqu'ils n'ont ainsi pas eu accès aux cours gratuits du Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI) offerts par le gouvernement du Québec. Également, au cours de la longue période de traitement des demandes pour obtenir le statut de réfugié et la résidence permanente, ces requérants ne pouvaient pas entrer dans le système collégial ou universitaire en raison des frais de scolarité beaucoup plus élevés pour eux que pour les étudiants de la province. Notre analyse a révélé que la plupart des requérants d'asile n'avaient pas les moyens de payer de tels frais pendant l'attente de leur statut légal de résidents permanents.

La précarité de la situation des nouveaux arrivants ainsi que leurs moyens financiers limités, particulièrement durant la décennie 1980, en ont dissuadé plusieurs de commencer leurs études au Canada ou les ont obligés à les retarder. Par exemple, Mehdi, arrivé en 1983, avait interprété ce retard de régularisation comme une volonté des autorités canadiennes de décourager les requérants d'asile d'étudier au Canada. Cependant, malgré le fardeau financier, certains étaient déterminés à poursuivre leurs études, même durant cette période. Le cas de Javad en est un exemple. Travaillant pour payer ses frais de scolarité, il n'a pu continuer ses études au-delà de quelques sessions. Cette situation a été évidemment plus difficile pour ceux qui sont entrés au Canada avec une conjointe plutôt que seuls, d'autant plus s'ils avaient des enfants. Si les requérants célibataires acceptaient de travailler durant la période d'attente de statut pour payer leurs frais de scolarité très élevés, cette situation ne pouvait durer longtemps. Ajoutons que l'étude de Hum et Simpson (2003), basée sur l'enquête de 1998 sur l'éducation et la formation des adultes, a expliqué le désavantage des immigrants en partie en raison des contraintes financières. En insistant sur les problèmes découlant du long délai d'attente de régularisation des demandeurs d'asile, notre étude souligne ce facteur comme étant l'une des principales contraintes durant les dernières décennies, particulièrement celles des années 1980 et 1990, de l'immigration au Canada.

Sous-évaluation des diplômes obtenus à l'extérieur du Canada

Les témoignages des immigrants révèlent qu'ils ne savaient pas quelles étaient les conditions pour faire reconnaître au Canada un diplôme obtenu en Iran. En effet, outre leurs inquiétudes liées aux problèmes politiques, leurs attentes avant le départ étaient basées sur des idées utopiques et sur des ouï-dire plutôt que sur une recherche attentive visant à mieux connaître ces exigences. Ainsi, la nécessité d'obtenir l'équivalent de leur diplôme dans le pays d'accueil et l'attente exigée ont elles aussi contribué à décourager ces immigrants par rapport au marché de l'emploi canadien et au système éducatif. Également, le manque d'information ne se limite pas aux demandeurs d'asile. Il touche aussi les immigrants indépendants, qui sont censés avoir bien planifié leur départ. Ces nouveaux arrivants auraient pu colliger toutes ces informations juste après leur arrivée au pays, mais ils ne l'ont pas fait. Et leurs informateurs, n'étant souvent que des amis de la même origine qu'eux et ayant une expérience personnelle assez courte, n'ont pas été d'une grande aide.

En outre, la sous-évaluation des diplômes déjà acquis a donné à leurs détenteurs une perception négative de l'évaluation de la valeur de leurs études, de sorte qu'ils ont interprété cela comme la preuve d'une sorte de priorité accordée à ceux qui ont obtenu leur diplôme au Canada. Jamal, immigrant investisseur arrivé en 1985, relie cette pratique à l'existence d'une perception discriminatoire dans la société d'accueil: «*Ils avaient réduit la valeur de mes diplômes, baccalauréat à la place de maîtrise, et le diplôme collégial au lieu du baccalauréat. En fait, ils tentaient de présenter leurs priorités. Et j'avais l'impression que même en acquérant un diplôme ici, la façon de faire de ce peuple à mon égard ne changerait pas.*»

Les résultats de Lochhead (2002: 8) illustrent cette déqualification professionnelle des immigrants sur le marché du travail canadien. Alors que près de 50 % des immigrants récents sont détenteurs de diplômes surpassant le minimum exigé par leur métier, cette proportion est de seulement 35 % pour les employés d'origine canadienne. Ce mauvais lien entre les compétences scolaires et professionnelles des immigrants proviendrait, du moins en partie, des difficultés de la reconnaissance des diplômes et des expériences de travail obtenus à l'extérieur du Canada. Également, les résultats de l'étude effectuée sur certains groupes d'immigrants à Montréal par Chicha et Charest (2008) suggèrent un cercle vicieux de déqualification des immigrants incluant les obligations familiales, la non-reconnaissance de leurs diplômes étrangers, les difficultés de la réorientation professionnelle et la précarité des emplois occupés. En effet, «*les employeurs, qui ont un rôle crucial à jouer dans l'intégration*

au marché du travail, hésitent encore à offrir aux immigrés des emplois qualifiés et durables» (*ibid.*: 8).

Ainsi, les renseignements sur la situation du marché du travail au Canada – les lieux de travail, les caractéristiques géographiques et sociales ainsi que la sous-évaluation des diplômes déjà acquis, notamment – ont contribué soit à encourager soit à décourager certains de poursuivre des études dans leur domaine. D'ailleurs, n'oublions pas que les immigrants provenant des grandes villes, comme Téhéran, ou de familles favorisées rêvaient de conditions socioéconomiques au moins similaires à celles qu'ils avaient en Iran. C'est ainsi qu'en examinant les différentes perspectives d'emplois dans leur champ de compétences, certains immigrants ont renoncé, souvent par découragement ou par résignation, à poursuivre leurs études ou n'ont suivi que quelques cours d'appoint.

D'autres ont tenté de surmonter les difficultés liées à leur intégration professionnelle en suivant un cours spécialisé, relié ou non à leur formation et à leurs expériences précédentes. Toutefois, certaines complications peuvent influencer le parcours éducatif des migrants politiques dans leur asile. Par exemple, l'un d'eux a mis l'accent sur la tristesse provoquée par le suicide d'un ami proche pour des motifs politiques, événement qui l'a amené à abandonner le cours d'informatique qu'il suivait. Pour certaines personnes qui ont réussi à trouver un emploi dans leur domaine d'étude, comme, parmi notre échantillon, les plombiers ou les ouvriers dans une imprimerie, le fardeau de subvenir aux besoins de leur famille et la comparaison de leurs revenus et de leurs difficultés (p. ex., travailler avec un employeur, le risque de fermeture de l'entreprise, la non-autonomie...) avec ceux des chauffeurs de taxi les ont poussés à quitter leur emploi. Autrement dit, compte tenu des attentes de ces groupes, les emplois manuels n'ont été ni prestigieux ni rémunérateurs, donc ces immigrants n'ont pas eu peur de les abandonner. Par contre, le désespoir associé au fait de pratiquer le métier de chauffeur de taxi a été si grand que ces personnes ont préféré, pour une courte durée, prendre leurs distances de cette industrie et suivre un programme de spécialisation en informatique ou en courtage immobilier.

Avoir d'autres priorités en dépit de l'intérêt pour les études

Notons que certaines personnes se sont trouvées dans des conditions de vie qui ne leur ont pas permis de poursuivre leurs études au Canada, malgré leur grand intérêt pour celles-ci. Il s'agit de priorités liées à des engagements familiaux, autant en Iran que dans le pays d'accueil.

1. *Le parrainage*

Parmi les motifs expliquant le retard ou le non-commencement des études, nommons le parrainage de la mère ou de l'épouse. Par exemple, la volonté de Jahan de trouver les moyens pour parrainer sa jeune épouse et fonder une famille au Canada est évidente, et la responsabilité de Shahram envers sa mère (qui a aussi joué pour lui le rôle du père) l'est tout autant. Pour sa mère, vivre sans son enfant et loin de lui était difficile. Néanmoins, l'ambassade canadienne à Téhéran a non seulement rejeté sa demande de visite, mais l'a aussi privée indéfiniment, par un sceau noir⁵, de ce droit humain minimal. Le processus pénible et émotif qui s'en est suivi a poussé ce jeune immigrant à abandonner son programme d'études. Il a en effet préféré acheter un taxi afin de parrainer sa mère en démontrant qu'il avait le revenu annuel exigé par la Loi de l'immigration. Ce cas fait aussi ressortir l'inquiétude de certains immigrants quant à la précarité économique de leurs proches, ce qui ne leur permet pas d'actualiser leur projet de poursuivre leurs études ou de suivre au moins un cours professionnel et de réaliser leurs rêves. Cependant, cet engagement varie selon les circonstances familiales des immigrants et leur statut à leur arrivée.

À ce propos, un règlement assez récent du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada semble aussi discutable⁶. Il s'agit de la suspension des demandes de parrainage et de l'établissement du super visa pour parents et grands-parents d'un résident permanent. Ainsi, tandis qu'ils pourront obtenir l'autorisation de rester au Canada sans avoir à renouveler leur statut pendant deux ans, ils auront un visa valide pour une période maximale de 10 ans. Alors que « réduire l'arriéré et le temps d'attente pour la réunification familiale » est annoncé comme objectif de ce plan, les conditions exigées ne le démontrent pas : on demande toujours un seuil minimal de revenu pour celui qui invite, et le visiteur doit désormais fournir une preuve de souscription à une assurance médicale auprès d'un assureur canadien pour au moins un an. Cela est d'autant plus surprenant que ce processus aboutit uniquement à l'émission d'un visa visiteur !

2. *Subvenir aux besoins de la famille en Iran*

Un autre élément entravant la poursuite des études des immigrants est lié à la nécessité d'envoyer de l'argent en Iran pour subvenir aux besoins de leur famille. À ce propos, l'exemple de Jahanshah est éloquent. Provenant d'une famille nombreuse, mais aussi en raison de l'âge avancé de son père, il n'a eu d'autre choix que de travailler fort pour envoyer de l'argent à sa famille en Iran, malgré son grand intérêt pour les études. Rappelons

que, d'après l'estimation de la Banque mondiale, en 2011, 351 milliards de dollars américains ont été envoyés vers les pays en développement (Mohapatra *et al.* 2011). Compte tenu du revenu inférieur des immigrants récents, il est important de noter à quel point ce transfert pourrait leur imposer un lourd fardeau financier. Selon la recherche de Houle et Schellenberg (2008 : 13), l'impact du statut migratoire sur la probabilité d'envoyer des fonds n'est pas négligeable : regroupement familial (27 %), immigrants économiques (23 %) et réfugiés (28 %). Également, la probabilité d'envoyer des fonds pouvait varier de moins de 10 % à presque 60 % selon le pays d'émigration : alors que la proportion est la plus élevée pour les immigrants de l'Asie orientale, celle des immigrants provenant de l'Asie occidentale, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a été la plus faible (*ibid.* : 14).

L'étude de Piché (2004) suggère dans quelle mesure trois contextes différents font pression sur l'intégration économique des immigrants dans leur société d'accueil. Il s'agit du contexte mondial, de la société d'origine et de la société d'accueil. Selon l'auteur, l'influence du contexte dans la société d'origine passe surtout par trois éléments : les caractéristiques socioéconomiques de cette société, le capital humain des immigrants avant leur arrivée et les réseaux facilitant leur passage au pays de destination. Dans notre étude, des éléments mentionnés par les interviewés dénotent le rôle important d'autres facteurs associés à la société d'origine qui peuvent toujours influencer le parcours professionnel des immigrants après la migration, dont leurs responsabilités familiales dans le pays d'origine. Autrement dit, malgré que ces groupes soient dans une nouvelle société où ils désirent se construire une nouvelle vie, ils ne peuvent rester indifférents par rapport aux conditions de vie des membres de leur famille restés dans leur pays d'origine. En effet, Hammond (2009), dans son étude sur l'envoi de fonds par les Somaliens à l'étranger, souligne quelques éléments importants pour l'expéditeur qui, d'après elle, ne peuvent être sous-estimés : « la certitude d'avoir répondu aux attentes de sa famille ainsi qu'un prestige accru et le respect de tout le clan pour ne pas avoir oublié son devoir et avoir continué à jouer un rôle important dans la communauté » (*ibid.* : 296-297).

3. Problèmes familiaux (séparations ou divorces)

Les deux derniers éléments importants qui ont empêché certains des interviewés de reprendre des études au Canada ont trait à leurs relations conjugales.

Ces relations sont révélatrices de l'engagement de ces immigrants envers leur famille, parce qu'ils désirent établir une bonne base pour leur installation qui contribuera à leur prospérité dans la société d'accueil. Les

bases d'une famille tiennent sur les épaules d'un homme et d'une femme, et leur retour simultané aux études, compte tenu du temps exigé, des coûts et des efforts à mettre, signifie parfois un grand bouleversement de leur nouvelle vie. Ces problèmes sont pires dans la vie des immigrants parce que souvent, ils n'ont pas le soutien de leur famille et des amis proches. À ce propos, l'exemple de Sahand est significatif. Il est arrivé en 2002 comme résident permanent avec sa famille, et après avoir terminé le programme d'analyste professionnel au Collège LaSalle, il s'est inscrit à la maîtrise à l'Université Concordia. Néanmoins, ses problèmes familiaux, qui ont abouti à un divorce, ne lui ont pas permis de passer les examens. Cet événement influence la performance éducative de l'immigrant de deux manières : perte de temps pour le suivi des étapes légales et pour la constitution d'une nouvelle vie, et effets néfastes des impacts émotifs sur son travail scolaire. Alors que ces problèmes peuvent autant affecter les natifs et les amener à abandonner leurs études, le manque de soutien familial ainsi que la piètre connaissance du fonctionnement du système universitaire deviennent des barrières à la poursuite des études des nouveaux arrivants.

4. Études des épouses

On rencontre également des exemples d'immigrants qui, détenant un niveau de scolarité plus élevé que celui de leur femme à leur arrivée, ont préféré laisser à ces dernières la chance de poursuivre des études. On pourrait ainsi s'attendre à ce que ce parcours éducatif ouvre les portes de l'intégration professionnelle pour ces femmes.

Le premier exemple est celui de Firooz, étudiant de dernière année en génie mécanique en Iran, qui est arrivé comme demandeur d'asile en 1997 alors que sa femme était enceinte de leur deuxième enfant :

Je n'ai pas suivi de cours universitaires ou professionnels parce que j'ai vu qu'en tant qu'étudiant, je ne pourrais pas subvenir aux besoins de ma famille. En comparant l'argent que je pourrais gagner à la fin des études, j'ai vu que je pourrais gagner autant dans le domaine du taxi. J'ai donc pris mon temps pour construire une vie pour ma famille. Ma femme de son côté a suivi des cours de spécialité de coupe des cheveux. C'était impossible que tous les deux nous étudiions simultanément.

D'ailleurs, parmi les détenteurs d'un baccalauréat à leur arrivée au Canada, l'exemple de Javid, arrivé en 1984, est assez similaire à celui de Firooz. L'épouse de Javid a été admise à un programme universitaire de MBA à l'Université Concordia. Se désolant du fait que ses moyens financiers ne lui ont pas permis de continuer ses études universitaires, cet immigrant affirme avec véhémence : « *Si les conditions financières me le*

permettent, même aujourd'hui, j'irai à l'université pour démontrer que je peux très bien réussir mes études.» Désespérés de ne pas pouvoir poursuivre des études dans le même domaine qu'en Iran, lui et certains autres ont préféré laisser la place à leur épouse. Des facteurs comme les difficultés à obtenir la reconnaissance au Canada du diplôme obtenu en Iran, d'une part, et les contraintes anticipées, particulièrement dans certains domaines, pour le travail dans les villes éloignées, d'autre part, ont mené Emad, par exemple, à abandonner ses études au profit de celles de son épouse, détentrice d'un baccalauréat d'Iran en sciences infirmières. En effet, doutant que la poursuite de ses études puisse garantir sa prospérité, Emad fait le constat suivant : *«J'ai quelques amis qui, malgré l'obtention d'un doctorat ici, ont peur d'être mis à la porte. C'est pourquoi ils ont décidé de retourner en Iran, en raison du manque de sécurité d'emploi ici.»* Hooman a lui aussi oublié son projet de retourner aux études et a basé son avenir sur les démarches de son épouse pour qu'elle obtienne la reconnaissance de son diplôme en pharmacie.

Les cas d'Emad et de Hooman illustrent les situations où le niveau du diplôme des épouses est le même que celui des hommes, ou même plus élevé. Dans les deux cas, les épouses ont une spécialisation dans le domaine de la santé – un énorme besoin dans la société d'accueil. Comme ces deux immigrants sont arrivés à la fin des années 1990 et au début des années 2000 et compte tenu de leur niveau d'études, ils étaient certainement informés de ce besoin précis au Canada et au Québec. Par ailleurs, anticipant les étapes de leur requalification et faisant leur propre estimation des coûts du retour aux études et des bénéfices éventuels du diplôme sur le marché du travail, ces immigrants ont choisi de soutenir leur femme et de les laisser tenter leur chance. Considérant les résultats, cet investissement s'est avéré bénéfique pour les couples, puisque ces femmes ont finalement réussi à terminer leurs études et à obtenir un poste sur le marché du travail canadien. Le comportement de ce groupe d'immigrants iraniens est contraire aux résultats des études de Chicha (2009) et Cooke (2008) qui suggèrent la priorité plus fréquente accordée au parcours professionnel des hommes immigrants au détriment de celui de leurs épouses.

D'ailleurs, dans ces deux cas, après la migration, les hommes ont sacrifié leur carrière et ont renoncé à se requalifier afin de permettre à leurs conjointes d'entamer une requalification scolaire et professionnelle. Ces cas contredisent, d'une certaine façon, les résultats de l'étude effectuée par Marie-Thérèse Chicha (2009) sur 44 femmes immigrantes diplômées à Montréal dont la majorité avait subi une déqualification professionnelle. Entre autres raisons, elles avaient sacrifié leur carrière pour permettre à leur mari de se requalifier et de démarrer la sienne,

surtout quand le couple avait des enfants en bas âge. À ce propos, on peut préciser que les deux tiers des répondantes de Chicha (*ibid.*) proviennent d'Afrique, d'Asie occidentale, d'Amérique latine et d'Haïti et appartiennent à des minorités visibles et le reste provient d'Europe de l'Est. Alors que l'Iran se considère comme un pays d'Asie occidentale, l'étude n'indique pas le niveau de participation des femmes iraniennes. Les résultats de notre étude se limitent aux opinions des hommes iraniens travaillant comme chauffeurs de taxi à Montréal parce qu'aucune femme iranienne ne travaillait dans cette industrie au moment de la réalisation de cette étude. Ainsi, n'oublions pas que 90 % des interviewés avaient moins de 24 ans au moment de leur arrivée au Canada et se sont mariés après leur installation. Également, les interviewés n'ont pas été interrogés à savoir si leurs épouses avaient délaissé leurs ambitions professionnelles pour leur permettre d'investir temps et énergie dans leur requalification professionnelle. Par ailleurs, cette requalification est souvent interrompue par certaines contraintes familiales, comme le mariage, la naissance des enfants, la dépression ou la maladie des épouses. À l'opposé, la présence des parents, et particulièrement celle des mères, est vue comme un élément favorisant cette requalification.

En résumé, l'investissement des hommes immigrants dans le travail et les études, qui n'obtiennent souvent que de petits boulots non reliés à leur spécialité et leur expérience, n'a pas pu répondre de manière satisfaisante aux attentes qu'ils avaient avant de quitter leur pays. Par contre, notre étude suggère que les épouses ont été relativement contentes d'obtenir un diplôme canadien qui puisse faciliter leur intégration professionnelle et sociale. À ce propos, certains chercheurs confirment qu'en matière d'adaptation et d'intégration dans la société d'accueil, le succès des femmes iraniennes a été plus grand que celui de leurs compatriotes masculins. Par exemple, grâce à une recherche documentaire, Ahmadi Lewin (2001) a examiné les attitudes divergentes des hommes et des femmes iraniennes en matière d'intégration dans la société suédoise. Dans une perspective féministe, basée sur une analyse des éléments identitaires, cette auteure met de l'avant l'effet du statut professionnel et social des femmes sur l'image de soi. Exclues de certains domaines dans leur pays d'origine et compte tenu du changement de leur situation (au moins théoriquement) dans la société d'accueil, ces femmes acceptent des emplois moins qualifiés. En effet, alors que plusieurs hommes iraniens rejettent les emplois moins qualifiés, leurs compatriotes féminines les acceptent et entrent sur le marché du travail plus rapidement. La familiarité avec ce marché donne accès à ces femmes à de futurs emplois plus avantageux et améliore leur position dans la famille et parmi leurs amies. En fait, ce statut améliore non seulement leur image d'elles-mêmes, mais aussi l'idée

que leur propre milieu, leur famille et les membres du pays d'accueil se font d'elles. Par conséquent, ce progrès dans le statut et la position sociale fait qu'elles adoptent une attitude positive envers la nouvelle société et augmente leur désir d'intégration.

Selon Ahmadi Lewin (*ibid.*), dans son pays d'origine, si l'homme iranien est vu comme Soi et la femme comme Autre, la société d'accueil, elle, voit les deux comme Autres. N'oublions pas que l'Iran n'a jamais été une colonie, et donc que les Iraniens n'ont pas eu l'expérience d'altérité coloniale. Ainsi, c'est la première fois, en contexte migratoire, que l'homme iranien perçoit qu'il est inférieur par rapport à un autre groupe. Toutefois, selon cette auteure, la situation des femmes n'a pas beaucoup changé : elles se trouvent dans un statut d'altérité dans les deux sociétés. Elles ont obtenu la possibilité de compenser leur manque de pouvoir, au moins dans le cadre familial. Ainsi, les femmes sentent qu'elles ont gagné sur le plan de l'intégration dans le pays d'accueil alors que les hommes ont le sentiment d'avoir perdu ce qu'ils avaient.

Il nous semble que la recherche approfondie d'Ahmadi Lewin (*ibid.*) sur la communauté immigrante iranienne de la Suède est éclairante, dans une certaine mesure, quant aux positions sociales, économiques et psychologiques des hommes et des femmes de cette origine provenant de pays comme la Suède ou le Canada. Cependant, nous croyons que l'analyse que fait cette auteure de la position des femmes iraniennes avant leur départ semble peu nuancée. Les femmes pouvaient travailler en Iran, même après la révolution, dans la plupart des secteurs d'emploi, mais ne pouvaient pas occuper de postes judiciaires – plus précisément le poste de juge. De plus, le travail rémunéré des deux membres du couple et la présence des femmes sur le marché du travail ne sont pas nouveaux en Iran et datent au moins de l'ère de la modernisation et de l'occidentalisation du pays. Cela est particulièrement évident chez les femmes scolarisées, comme l'épouse de Hooman et celle d'Emad. Pourtant, n'oublions pas que les hommes, comme pourvoyeurs principaux des familles, sont prêts à travailler à n'importe quelles conditions pour subvenir aux besoins des leurs. En effet, malgré que les femmes travaillent, les hommes gardent leur titre de pourvoyeurs principaux. À l'extérieur du pays d'origine, le désir d'avoir une vie confortable exige que les deux membres du couple travaillent. Si, néanmoins, pour obtenir un emploi et monter dans l'échelle sociale, l'un des conjoints veut poursuivre des études, l'autre doit subvenir aux besoins de la famille. En conséquence, suivant les normes culturelles ou les calculs socioéconomiques des perspectives futures, comme cette étude le révèle, en soutenant leur femme dans la voie des études, les hommes ont pris en charge la famille, même au détriment de leurs propres études.

Conclusion

Comme mentionné dans le cadre conceptuel, certains chercheurs comme Renaud et Cayn (2006 : 47) ont conclu que les deux tiers des immigrants occupaient un emploi correspondant à leur scolarité 5 ans après leur arrivée dans le pays d'accueil. Notre étude portait spécifiquement sur ceux qui ont des difficultés à s'intégrer au marché du travail. Elle a démontré que l'obtention d'un emploi correspondant au niveau de scolarité des immigrants est entravée par diverses conditions. Par exemple, le statut à l'arrivée, la non-poursuite des études dans les premières années suivant l'immigration, un apprentissage trop lent de la langue d'accueil et la nécessité de soutenir financièrement sa famille et ceux qui sont restés dans le pays d'origine sont des facteurs qui influencent l'intégration professionnelle des immigrants. Également, cette étude a révélé à quel point les choix familiaux pouvaient aussi influencer cette intégration : dans quelques cas, la conjointe a pu poursuivre ses études et réussir sur le marché du travail, et même beaucoup mieux que le conjoint. En effet, contrairement à ce que l'étude de Chicha a révélé (2009), cette étude a démontré que bien que les femmes se sacrifient souvent de diverses façons pour faciliter l'intégration de leurs époux, les hommes peuvent eux aussi apporter une telle contribution. Par ailleurs, la recherche d'Ahmadi Lewin (2001) avait déterminé que l'intégration professionnelle plus difficile des hommes iraniens était liée au fait qu'ils rejettent les emplois demandant moins de qualifications. Pourtant, notre étude révèle que ces immigrants se tournent vers des travaux exigeant moins de qualifications depuis leur arrivée dans le pays d'accueil. Considérant que nos interviewés ont été choisis au sein d'un groupe d'immigrants iraniens de Montréal travaillant dans un corps de métier particulier, comme chauffeurs de taxi, et arrivant majoritairement comme demandeurs d'asile, il serait pertinent, dans un autre projet de recherche, de comparer l'incidence du recours à l'insertion professionnelle des différents groupes d'immigrants assez récents ayant fait leurs études à la maîtrise et au doctorat avec leurs homologues nés au Canada.

Notes

1. Les entrevues ont été réalisées en 2006.
2. Les noms des interviewés ont été remplacés par des pseudonymes.
3. Les autorités iraniennes interdisent aux bahais de poursuivre des études supérieures. Également, elles les privent de l'accès aux filières techniques et professionnelles pour éviter qu'ils se cultivent, se forment et accèdent au marché du travail. Au moment de remplir le formulaire d'inscription aux examens d'entrée dans ces institutions, comme ils ne sont pas identifiés comme zoroastrien, juif, ou chrétien,

- ils sont considérés, automatiquement, comme des musulmans. (Tiré du site des bahais de France : <http://www.bahai.fr/Iran-nouvelle-violation-du-droit-a.html>.)
4. Toutes les entrevues se déroulaient en farsi. Les récits sont traduits du farsi au français par l'auteur.
 5. Le sceau noir prive la demandeuse de l'obtention d'un visa dans le futur.
 6. Voir les explications du visa sur le site de la CIC : <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/index.asp>
 7. À notre connaissance, il n'existe pas de statistiques sur le nombre d'immigrants iraniens au Canada qui sont retournés en Iran. Par ailleurs, la situation politique et sociale précaire de l'Iran pendant la période couverte par notre recherche aurait probablement rendu difficile le retour en Iran. Dans notre étude, Emad est le seul à avoir signalé connaître des compatriotes qui ont quitté le Canada.

Bibliographie

- Ahmadi Lewin, F., 2001. « Identity Crisis and Integration: The Divergent Attitudes of Iranian Immigrant Men and Women Towards Integration into Swedish Society », *International Migration*, vol. 39, n° 3, p. 121-135.
- Bauder, H., 2003. « "Brain Abuse", or the Devaluation of Immigrant Labour in Canada », *Antipode*, vol. 35, n° 4, p. 669-717.
- Becker, G. S., 1964. *Human Capital*, National Bureau of Economic Research, New York.
- Bertaux, D., 1980. « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXIX, p. 197-225.
- Blinder, A. et Y. Weiss, 1976. « Human Capital and Labor Supply: A Synthesis », *Journal of Political Economy*, vol. 84, n° 3, p. 449-472.
- Borjas, G. J., 1987. « Self-Selection and the Earnings of Immigrants », *The American Economic Review*, vol. 77, p. 531-553.
- Chicha, M., 2009. *Le mariage de l'égalité: les immigrées hautement qualifiées à Montréal*. Fondation canadienne des relations raciales, p. 136. http://www.cc-femmes.qc.ca/documents/MTChicha_MirageEgalite.pdf [consulté le 14 septembre 2014].
- Chicha, M. et É. Charest, 2008. « L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal: Politiques et enjeux », *Choix IRPP*, vol. 14, n° 2.
- Chiswick, B. R., 1978. « The effects of Americanization on the Earnings of Foreign-born Men », *Journal of Political Economy*, vol. 86, n° 5, p. 897-921.
- Chiswick, B. R., 1979. « The Economic Progress of Immigrants: Some Apparently Universal Patterns », in W. Fellner (dir.), *Contemporary Economic Problems*. Washington D.C., American Enterprise Institute, p. 359-399.
- CIC, 2004. <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/faits2004.pdf> [consulté le 11 décembre 2007].
- Cooke, T. J., 2008. « Gender Role Beliefs and Family Migration », *Population, Space and Place*, vol. 14, p. 163-175.
- Eid, P. et al., 2012. *Mesurer la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées: résultats d'un « testing » mené dans le Grand Montréal*. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Direction de la recherche, de l'éducation-coopération et des communications.

- ELIC, 2003. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, les progrès et les perspectives* (octobre). Statistique Canada, ministre de l'Industrie, n° 89-611-XIF au catalogue.
- Ewoudou, J., 2011. *Lieu des études et succès des immigrants du Canada sur le marché du travail*. Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, ministre de l'Industrie, n° 81-595-M, n° 093 au catalogue.
- Ferrarotti, F., 1983. *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*. Paris, Librairie des Méridiens.
- Ferrer, A. et W. Riddell, 2008. « Education, Credentials, and Immigrant Earnings », *Canadian Journal of Economics*, vol. 41, n° 1, p. 186-216.
- Frenette, M. et R. Morissette, 2003. « Convergeront-ils un jour? Les gains de travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des deux dernières décennies », *Études analytiques, documents de recherche sur l'analyse économique*, n° 11F0019MIF2003215 au catalogue, Statistique Canada.
- Gilmore, J. et C. Le Petit, 2008. *Série d'analyses de la population active immigrante : les immigrants sur le marché du travail canadien en 2007 : analyse selon la région d'obtention des études postsecondaires*. Division de la statistique du travail, Statistique Canada, Ottawa.
- Glaser, B. G. et A. L. Strauss, 1967. *The Discovery of Grounded Theory. Strategies for Qualitative Research*. Chicago, Aldine.
- Gronin, C., 2007. *Connaissance des langues officielles chez les nouveaux immigrants : à quel point est-ce important sur le marché du travail? N° 89-615-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.*
- Hammond, L., 2009. « L'obligation du don : envoi de fonds et réseaux transnationaux entre Somaliens demeurés au pays et Somaliens à l'étranger », in F. Crépeau, D. Nakache et I. Atak (dir.), *Les migrations internationales contemporaines. Une dynamique complexe au cœur de la globalisation*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 277-308.
- Houle, R. et G. Schellenberg, 2008. « Les envois de fonds par les immigrants récents », Statistique Canada, n° 75-001-X au catalogue, *Perspective*, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008107/pdf/10656-fra.pdf> [consulté le 14 septembre 2014].
- Hum, D. et W. Simpson, 2003. « Job-Related Training Activity by Immigrants to Canada », *Canadian Public Policy – Analyse de politiques*, vol. XXIX, n° 4, p. 469-490.
- Kazempur, A., 2004. *An Economic Sociology of Immigrant Life in Canada*. Nova Science Publishers Inc., N.Y.
- Li, P. S., 2001. « The Market Worth of Immigrants' Educational Credentials », *Analyse de politiques*, vol. XXVII, n° 1, p. 23-38.
- Lochhead, C., 2002. *Employment Sponsored Training among Recent Immigrants*. Canadian Labour and Business Center, 30 septembre.
- Mohapatra, S. et al., 2011. *Migration and Development Brief*. World Bank, Migration and Remittance Unit. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/16182/NonAsciiFileName0.pdf?sequence=1> [consulté le 22 mai 2014].
- Oreopoulos, P., 2009. *Why Do Skilled Immigrants Struggle in the Labor Market? A Field Experiment with Six Thousand Résumés*. Metropolis British Columbia, Centre of Excellence for Research on Immigration and Diversity, n° 09-03, 49 p.

- Oreopoulos, P. et D. Dechief, 2011. *Why do some Employers Prefer to Interview Matthew, but not Samir? New Evidence from Toronto, Montreal, and Vancouver*. Metropolis British Columbia, Centre of Excellence for Research on Immigration and Diversity, n° 11-13, 65 p.
- Piché, V., 2004. « Immigration et intégration dans les pays développés: un cadre conceptuel », in C. Graziella, J. Vallin et G. Wunsch (dir.), *Démographie: analyse et synthèse. VI: Population et Société*. Paris, Édition de l'Institut national d'études démographiques, p. 159-178.
- Picot, G., 2008. *Immigrant Economic and Social Outcomes in Canada: Research and Data Development at Statistics Canada*. Statistique Canada, Catalogue n° 11F0019M – n° 319, Analytical Studies Branch Research Paper Series, Ottawa, 37 p.
- Picot, G. et al., 2007. *Chronic Low Income and Low-Income Dynamics Among Recent Immigrants*. Statistique Canada, catalogue n° 11F0019MIF – n° 294, Business and Labour Market Analysis, 47 p.
- Pires, A. P., 1997. « Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique », in J. Poupart et al. (dir.), *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal, Gaëtan Morin, p. 113-169.
- Plante, J., 2011. *Intégration des immigrants formés à l'étranger au marché du travail canadien: facteurs déterminants de la réussite*. Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, n° 81-595-M – n° 094 au catalogue, 139 p.
- Polachek, S. et W. S. Siebert, 1993. *The Economics of Earnings*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Reitz, J. G., 2001. « Immigrant Success in the Knowledge Economy: Institutional Change and the Immigrant Experience in Canada, 1970-1995 », *Journal of Social Issues*, vol. 57, n° 3, p. 579-613.
- Reitz, J. G., 2005. « Tapping Immigrants' Skills: New Directions for Canadian Immigration Policy in the Knowledge Economy », *Choix IRPP*, vol. 11, n° 1, février.
- Renaud, J. et T. Cayn, 2006. *Un emploi correspondant à ses compétences? Les travailleurs sélectionnés et l'accès à un emploi qualifié au Québec*. MICC, Québec.
- Sweetman, A., 2004. *Qualité de l'éducation des immigrants dans leur pays d'origine et résultats sur le marché du travail canadien*. Statistique Canada, Direction des études analytiques: documents de recherche, n° 11F0019MIF au catalogue – n° 234, Ottawa.
- Thompson, E. N., 2000. *Résultats des immigrants sur le plan des compétences et rôle du capital humain spécifique à une région d'origine*. Direction générale de la recherche appliquée, politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada.
- Weiss, Y., 1986. « The Determination of Life Cycle Earnings: A survey », *Handbook of Labor Economics*, vol. 1, O. Ashenfelter et R. Layard (dir.), New York, North-Holland, p. 603-640.

Diversité urbaine



La domestication de l'Autre ou la fabrication de l'« immigrant parfait »

Domesticating the Other or the Fabrication of the “Perfect Immigrant”

Marie-Claude Haince

Volume 14, numéro 1, 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027816ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027816ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Haince, M.-C. (2014). La domestication de l'Autre ou la fabrication de l'« immigrant parfait ». *Diversité urbaine*, 14 (1), 95–116.
<https://doi.org/10.7202/1027816ar>

Résumé de l'article

Au Canada, la gestion de l'immigration s'actualise à travers des technologies de contrôle subtiles qui ont pour effet de réduire les immigrants à deux catégories stigmatisantes, soit celles de « commodité » et de « menace ». Ainsi, plusieurs mécanismes sont à l'oeuvre pour s'assurer à la fois de mettre à l'écart le danger que les immigrants pourraient représenter et qu'au terme du processus de sélection il en résulte un « immigrant parfait » qui soit en mesure de répondre à ce que l'on attend de lui, d'être utile. S'appuyant sur une ethnographie réalisée au coeur des institutions canadiennes d'immigration, il s'agit ici d'exposer la matérialisation de la fabrication de l'« immigrant parfait » à travers les principes de marchandisation et de sécurisation.

La domestication de l'Autre ou la fabrication de l'« immigrant parfait »

Domesticating the Other or the Fabrication of the “Perfect Immigrant”

MARIE-CLAUDE HAINCE

*Department of Anthropology, University of the Witwatersrand,
mchance@hotmail.com*

RÉSUMÉ ■ Au Canada, la gestion de l'immigration s'actualise à travers des technologies de contrôle subtiles qui ont pour effet de réduire les immigrants à deux catégories stigmatisantes, soit celles de «commodité» et de «menace». Ainsi, plusieurs mécanismes sont à l'œuvre pour s'assurer à la fois de mettre à l'écart le danger que les immigrants pourraient représenter et qu'au terme du processus de sélection il en résulte un «immigrant parfait» qui soit en mesure de répondre à ce que l'on attend de lui, d'être utile. S'appuyant sur une ethnographie réalisée au cœur des institutions canadiennes d'immigration, il s'agit ici d'exposer la matérialisation de la fabrication de l'«immigrant parfait» à travers les principes de marchandisation et de sécurisation.

ABSTRACT ■ In Canada, the management of immigration is achieved through subtle technologies of control that reduce immigrants to two stigmatized categories; that of “commodity” and “threat.” Several mechanisms are at play to ensure that the danger that immigrants may pose is contained and that at the end of the process of immigrant selection, the result will be a “perfect immigrant,” someone useful and able to respond to expectations of him or her. On the basis of ethnographic research carried out within Canadian immigration institutions, I show how the fabrication of the “perfect immigrant” takes shape through the principles of commodification and securitization.

MOTS CLÉS ■ Immigration, marchandisation, sécurisation, gouvernementalité, immigrant parfait.

KEYWORDS ■ Immigration, commodification, securitization, governmentality, perfect immigrant.

L'UN DES ENJEUX concernant la gestion des migrations se cristallise encore aujourd'hui autour des conditions d'accès à la mobilité, favorisant une stratification qui s'articule autour d'un partage entre ceux à qui l'on permet de se déplacer et ceux que l'on confine au statisme. Les sociétés occidentales cherchent des mécanismes toujours plus efficaces pour contenir une éventuelle invasion par ces « vagabonds » indésirables en quête d'un avenir meilleur. Le migrant doit ainsi être domestiqué pour avoir accès à cette mobilité, pour avoir le droit de s'établir là où il est de moins en moins le bienvenu.

Au Canada, la gestion de l'immigration s'actualise à travers un principe d'inclusion/exclusion des immigrants. Elle prend corps au sein d'un régime de gouvernementalité qui permet le déploiement de dispositifs régulant la mobilité à travers des technologies de contrôle subtiles, dont l'effet est de réduire les immigrants à deux catégories stigmatisantes, celles de « commodité » et de « menace ». Cette idée de technologie de contrôle a été développée par Michel Foucault, particulièrement en lien avec ses travaux sur la gouvernementalité, pour rendre compte d'une série de techniques ou pratiques mises en œuvre dans ce passage de la société disciplinaire à la société de contrôle, d'une société juridique à une société organisée sur la norme. Ces technologies ont pour objectif d'exercer un contrôle sur une population précise dans le but de garantir la sécurité de l'ensemble du corps social en opérant un partage autour d'une norme établie. Dans le cas qui nous intéresse, à savoir la gestion de l'immigration au Canada, toute une série de mécanismes a été mise en œuvre pour s'assurer à la fois de mettre à l'écart le danger que les immigrants pourraient représenter et qu'au terme du processus de sélection, il en résulte un « immigrant parfait » qui puisse correspondre à ce que l'on attend de lui.

S'appuyant sur des enquêtes ethnographiques réalisées au cœur des institutions canadiennes d'immigration, il s'agit ici de faire ressortir ce qui participe à la constitution du « sujet-immigrant » pour exposer la manière dont se matérialise la fabrication de l'« immigrant parfait ». L'article se focalisera principalement sur la perspective des institutions et non celle de la trajectoire des immigrants, en s'appuyant en grande partie sur un corpus de données issu des productions textuelles des institutions

d'immigration qui ont été analysées lors de ces recherches. L'ethnographie documentaire sera ainsi mise de l'avant pour analyser la « mise en acte » des logiques au cœur des lois, des politiques et des règlements à partir desquels s'actualise la gestion de l'immigration.

Considérations méthodologiques

Les arguments présentés dans cet article s'appuient sur des études ethnographiques conduites entre 2001 et 2010 dans le cadre d'une série de recherches réalisées lors d'études universitaires. La question générale au cœur de ces recherches était la suivante : quel est le rapport des sociétés canadienne et québécoise à l'immigration ? Il s'agissait de penser ce rapport à partir des institutions qui en ont la principale responsabilité – soit Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC) – et d'examiner au quotidien la gestion de l'immigration tout en saisissant ce qui est en train de se jouer et en s'attachant aux effets qui s'actualisent sur ceux – immigrants et agents de l'État – qui sont au cœur de ce rapport.

L'objet d'étude de ces recherches est le dispositif entourant les processus d'immigration, soit le système canadien d'immigration, au sein duquel se retrouve également le système québécois d'immigration. Ainsi, deux niveaux de gouvernance ont été pris en compte, soit les niveaux fédéral et provincial. Plus précisément, je me suis intéressée à un aspect particulier de ce système, c'est-à-dire le processus de sélection des immigrants. Au Canada et au Québec, celui-ci se fait d'une manière un peu différente en fonction des diverses catégories d'immigrants établies par les deux instances gouvernementales – CIC et le MICC. Je me suis principalement focalisée sur la sélection des immigrants des catégories de « travailleurs qualifiés et professionnels » (Canada) et de « travailleurs permanents » (Québec), que l'on nommait souvent auparavant « immigrants indépendants ». En portant attention à un aspect très précis du système d'immigration, j'ai privilégié deux agences gouvernementales pour examiner les pratiques et les stratégies s'actualisant lors du processus d'immigration de même que les interactions et les relations entre ceux qui sont impliqués dans ce processus, tout en dégagant des dynamiques qui s'inscrivent dans un contexte plus général, soit la marchandisation et la sécurisation.

Deux principaux groupes d'interlocuteurs ont été identifiés, soit les agents de l'État et les candidats à l'immigration, de manière à avoir des points de vue contrastés sur un même phénomène. Parmi les agents de l'État, on compte des individus occupant diverses fonctions (agent d'immigration, conseiller en immigration, responsable de programme, etc.)

au sein d'instances fédérales (CIC et Agence des services frontaliers du Canada – ASFC) et québécoises (MICC). Les candidats à l'immigration faisaient tous partie des diverses catégories « d'immigrants indépendants » et étaient tous originaires du Maghreb. Dans une autre étude (2004-2010), je me suis focalisée sur les candidats originaires du Maroc. Le choix de ce groupe s'explique comme suit. D'une part, les immigrants originaires du Maghreb sont devenus la cible des obsessions sécuritaires des pays receveurs. En ce sens, les ressortissants de ces pays représentent, selon moi, la figure de « l'individu à risque », incarnant à la fois l'Arabe et le musulman, et pouvant être perçus comme étant une « menace » pour notre société. D'autre part, parce que le traitement de leur dossier, au niveau fédéral, se fait dans leur pays d'origine depuis 2004 – contrairement aux Maghrébins originaires d'Algérie ou de Tunisie, par exemple, dont les dossiers sont traités à Paris. Enfin, parmi ces candidats à l'immigration, certains étaient des candidats ayant entamé des démarches pour s'établir au Québec ou au Canada et d'autres étaient des immigrants reçus, récemment établis au Québec ou au Canada. En tout, lors de ces quatre études, ce sont plus de 150 personnes qui ont été rencontrées.

Une première étude, conduite en 2001-2002, se focalisait sur le processus de sélection des immigrants au Canada et au Québec et avait pour objectif de produire une analyse comparative des stratégies et des pratiques mises en œuvre par les institutions d'immigration canadienne et québécoise lors de la sélection des immigrants indépendants (travailleurs qualifiés). Une seconde étude a été réalisée en octobre et novembre 2002 dans les bureaux de CIC à l'aéroport de Dorval (Montréal) et s'intéressait à la dernière étape du processus de sélection, c'est-à-dire la validation du visa de résident permanent. Il s'agissait d'ethnographier l'accueil et la réception des immigrants à leur arrivée, en se concentrant sur les pratiques quotidiennes des agents d'immigration. L'objectif principal était de dégager les pratiques à l'œuvre pour comprendre le fonctionnement de l'institution.

Une troisième étude, effectuée entre 2003 et 2004, s'est focalisée sur les procédures, les stratégies et les pratiques entourant le droit d'établissement des immigrants au Québec, en particulier les immigrants économiques travailleurs qualifiés (Haince 2004). La méthode de recherche privilégiée fut essentiellement l'enquête de terrain, combinée à une analyse des documents produits par Immigration Québec. Il s'agissait principalement d'examiner la manière dont les stratégies et les nouvelles pratiques de sécurité autour du droit d'établissement au Québec étaient articulées par les protagonistes de cette institution et de dégager leurs effets sur les immigrants sélectionnés, en particulier ceux des pays arabes et musulmans.

Enfin, une quatrième étude (Haince 2010), réalisée entre 2004 et 2010 et sur laquelle s'appuie largement cet article, concernait la sélection de travailleurs qualifiés originaires du Maroc, établis au Canada. Cette étude s'appuyait sur une série d'enquêtes ethnographiques réalisées auprès des institutions ayant la responsabilité de la sélection des immigrants à Montréal, Paris et Rabat. Quatre enquêtes de terrain ont ainsi été entreprises et se sont centrées sur les procédures, les pratiques et les stratégies des agents d'immigration dans le processus de sélection. Les observations ont été effectuées dans divers lieux, et plus d'une vingtaine d'entretiens ont été conduits avec des agents d'immigration. Enfin, il importe de souligner que la diversité des lieux d'enquête a permis de contraster les différentes manières de faire et d'avoir un aperçu plus général de ce qui est en jeu.

En outre, dans le cadre de cette dernière étude, une ethnographie documentaire extensive portant une attention particulière aux publications officielles des institutions d'immigration a été entreprise. Les documents scrutés concernaient les politiques et les règlements d'immigration, le fonctionnement des divers programmes et bureaux, de même que les vérifications et examens des programmes et des missions à l'étranger. Il s'agissait aussi de documents d'information destinés aux immigrants et futurs immigrants et des législations canadienne et québécoise d'immigration – de la première loi d'immigration (sanctionnée le 22 juin 1869 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1870) aux révisions des règlements d'immigration ayant eu lieu jusqu'en décembre 2009. Ainsi, l'examen de ces documents, de cette « littérature grise » (Fourot 2013), a notamment permis d'identifier les diverses manières de faire qui ont cours dans le domaine de la gestion de l'immigration et, plus largement, d'offrir un autre éclairage sur les différentes conceptualisations (ou représentations) de l'immigration et de l'immigrant.

Enfin, à travers cette étude, je cherchais à lier ces deux examens critiques à une compréhension ethnographique de l'expérience des immigrants. Pour ce faire, j'ai réalisé plus de vingt entrevues avec des candidats à l'immigration à Paris et Rabat et avec des immigrants récemment établis au Québec. Les entretiens ont principalement porté sur leurs expériences personnelles du processus d'immigration.

C'est donc à partir de ce corpus ethnographique que les arguments de cet article seront présentés.

La gestion de l'immigration : éléments de contextualisation

Comme je le soulignais, la gestion de l'immigration au Canada s'est, depuis le tout début, actualisée à travers un principe d'inclusion/exclusion

des immigrants – où l'inclusion est indissociable de l'exclusion. Peu élaborées, les premières politiques d'immigration cherchaient d'abord et avant tout à affirmer la souveraineté nationale à travers la colonisation de la terre par les immigrants. Cette politique de « porte ouverte » s'appuyait en grande partie sur l'inclusion (voire l'assimilation) des immigrants. Très peu d'individus étaient alors exclus de ce projet, exception faite des autochtones, qui n'ont jamais vraiment été considérés. Toutefois, petit à petit, un partage prenant corps autour de la « norme anglo-saxonne » s'est opéré entre les immigrants à privilégier et ceux à mettre à l'écart. Le principe du « White Canada » a ainsi orienté les politiques canadiennes jusqu'au milieu des années soixante, où un mécanisme de sélection dit objectif a été mis en place, soit le système de points, toujours en vigueur de nos jours². Si au départ la sélection des immigrants se faisait à partir des catégorisations raciales et ethniques, elle s'est progressivement articulée autour des besoins (économiques principalement) de l'État canadien, l'utilité des immigrants devenant par conséquent primordiale, tout en s'assurant qu'ils ne représentent aucune menace, aucun danger.

Aujourd'hui, la constitution du « sujet-immigrant » prend forme au cœur de ces deux catégories polarisées que sont la « commodité » et la « menace ». Ainsi, ce n'est pas l'immigrant en tant qu'individu qui est recherché, mais son capital humain flexible. La catégorisation des immigrants s'opère à travers toute une série de mécanismes – légaux, politiques, sécuritaires. Les catégorisations officielles, plutôt larges, favorisent un partage polarisé des immigrants entre « commodité » et « menace ». La construction des catégories implicites s'appuie sur un ensemble d'instruments, de pratiques et de procédures. Le nouveau système de points, mis en place en 2002 et qui met l'accent sur le capital humain des futurs immigrants, participe ainsi à la fabrication de l'« immigrant parfait » – une « commodité » sans danger pouvant répondre aux fluctuations du marché du travail canadien. Le statut de résident permanent, maintenant conditionnel, peut être révoqué si l'immigrant ne se conforme pas aux normes et obligations en vigueur et opère comme technologie de contrôle et d'assujettissement. Si le statut de résident permanent accordait auparavant aux immigrants sensiblement les mêmes droits qu'aux citoyens canadiens (à l'exception du droit de vote), il est aujourd'hui devenu un statut conditionnel et s'appuie sur une obligation de résidence³. Désormais, de cette obligation de résidence émerge un « droit d'expulsion ». Le non-respect de cette obligation de résidence n'implique plus seulement la perte de droits sociaux (tels que l'assurance maladie ou l'assurance sociale) comme c'était le cas par le passé, mais une perte de statut légal. La nouvelle carte de résident permanent, quant à elle, matérialise cette construction du « sujet-immigrant » objet du contrôle des institutions gouvernementales.

En effet, elle permet non seulement de suivre à distance les déplacements des résidents permanents, mais aussi aux fonctionnaires autorisés de consulter plusieurs informations personnelles qui sont cryptées dans une bande magnétique. Le renouvellement de cette carte, tous les cinq ans, permet aussi d'avoir un contrôle diffus sur les immigrants. Ces exemples sont, parmi d'autres, des technologies participant à la fois à la régulation des conduites et des circulations et à la domestication des immigrants. De nombreuses autres mesures ont également été mises en œuvre – visas, filtrage, surveillance, création d'agences gouvernementales, etc. L'examen de ces procédés témoigne des différentes formes de surveillance et de contrôle des populations immigrantes qui sont déployées pour s'assurer que les circulations sont contrôlées.

D'une manière générale, on peut affirmer que les pratiques mises de l'avant par les fonctionnaires de l'immigration dans le cadre de leur travail quotidien en viennent à instituer ce que devrait être «l'immigrant parfait». Elles ont pour effet d'homogénéiser les individualités propres, de dénuder, en quelque sorte, les candidats à l'immigration de leur histoire personnelle pour permettre leur subjectivation – c'est-à-dire la production de sujets individualisés, façonnés pour être gouvernés. Concrètement, les systèmes informatiques et les bases de données servant d'outils de travail aux agents d'immigration sont des instruments permettant le triage à partir de mécanismes d'identification des individus. Le triage informel opéré par les agents est celui qui a le plus d'impact. En effet, ce triage social permet de catégoriser les candidats à l'immigration le long d'un continuum entre deux pôles en tension, celui de la «menace» et celui de la «commodité». À travers ces catégories, les agents d'immigration ont le pouvoir à la fois d'inclure les immigrants dans la «norme sociale» ou de les en exclure définitivement.

Ce qui ressort ici, c'est qu'à travers ce processus, l'immigrant se retrouve arbitrairement exposé à une classification abstraite qui ne prend pas en compte la complexité des formes identitaires qui le définissent comme personne et encore moins son histoire de vie. Le candidat qui au départ est un sujet politique caractérisé, entre autres, par sa condition sociale, économique et familiale, se voit ainsi réduit à un «individu-catégorie» qui entre ou n'entre pas dans les cases déterminées par les autorités administratives. À travers le processus d'immigration s'opèrent donc une «déhistorisation» et une «déshumanisation» de la personne, un préalable au déploiement du pouvoir discrétionnaire et à la constitution de ce «sujet-immigrant»⁴.

D'une manière plus générale, ce processus de sélection qui, à travers des mécanismes de desubjectivation/resubjectivation, en vient à réduire l'immigrant à une simple catégorie s'inscrit dans des stratégies plus larges

de gestion des migrations. Marchandisation et sécurisation, telles sont les modalités qui sont au cœur du dispositif entourant l'immigration, mettant également en relief toute une série de paradoxes propres à la contemporanéité. Bien que les discours de nos dirigeants prônent un contrôle plus ferme de l'immigration, où les politiques d'immigration mises en place par les pays dits «recepteurs» tendent à devenir de plus en plus restrictives et où il est encore question de la «fermeture des frontières», on ne peut que constater que les migrations internationales (permanentes ou temporaires) ont malgré tout continué d'augmenter⁵.

Ces paradoxes qui placent plusieurs des dirigeants occidentaux devant un profond dilemme, avec d'un côté l'ouverture de leurs frontières pour faciliter les échanges économiques (le libre-échange) et, de l'autre, le contrôle, voire le bouclage de ces mêmes frontières pour restreindre la circulation des individus, seraient inhérents aux démocraties libérales. Il s'agit en fait de ce qui est qualifié de «paradoxe libéral», un argument développé par James F. Hollifield (2004). Pour ce dernier, ce paradoxe se conçoit ainsi: les forces économiques poussent les États à favoriser une plus grande ouverture des frontières, alors que les forces politiques – et les enjeux liés à la sécurité – encouragent les États à privilégier leur fermeture. Ainsi, la logique du libéralisme en est une d'ouverture, alors que la logique politique et juridique, elle, sous-tend la fermeture. Les États, qui ont à la fois pour fonction de maintenir la sécurité, d'encourager le commerce et les investissements, et de réguler l'immigration, se trouvent ainsi pris au cœur de ce «paradoxe» qui met en évidence les contradictions inhérentes au libéralisme et le fait que les démocraties occidentales se sont construites sur les principes du libre marché et aussi sur le respect des droits humains fondamentaux (Hollifield 2004: 885-887). Plus encore, pour cet auteur, les migrations et le commerce sont intimement liés. Ainsi, lorsque les échanges commerciaux augmentent, les migrations leur emboîtent le pas. Ce paradoxe expliquerait donc pourquoi, malgré un contrôle plus strict des migrations, ces dernières continuent toujours d'augmenter.

Pour certains auteurs, comme Saskia Sassen (1999, 1998), cette apparente contradiction s'expliquerait par le fait que la mondialisation économique et le régime des droits humains exercent tous les deux une pression sur les États, ce qui a pour effet de réduire la souveraineté de ces derniers et, par conséquent, de diminuer leur autonomie dans l'élaboration des politiques d'immigration. Cette hypothèse est en partie soutenue par Douglas S. Massey (1999: 318), qui affirme que la globalisation limite le pouvoir et l'influence des États-nations en ce qui concerne le contrôle des mouvements transnationaux et du capital, des biens et de l'information. Il soutient également que la protection des droits humains restreint la

possibilité, pour les démocraties, d'imposer des mesures hautement restrictives envers les immigrants. La rhétorique des droits humains a effectivement pris une place de plus en plus importante dans les discours des gouvernements des démocraties libérales. Toutefois, si les États adhèrent aux principes des droits humains et n'hésitent pas (dans la plupart des cas) à ratifier des traités internationaux les garantissant, il n'en demeure pas moins que la mise en application de ces mêmes conventions au niveau national (c'est-à-dire les pratiques étatiques elles-mêmes) reste plus ou moins effective. Plus encore, il est difficile pour les États de concilier leurs obligations en matière de droit international (droits humains, droit d'asile) et leurs pratiques en matière d'immigration. C'est donc dire que cette explication à elle seule ne permet pas de fournir une réponse adéquate, d'autant plus que, comme l'ont démontré Virginie Guiraudon et Christian Joppke (2001), la capacité des États à contrôler et à gérer les flux migratoires reste toujours manifeste même si le nombre d'immigrants dans les pays d'accueil, lui, continue d'augmenter.

Pour d'autres encore, ces paradoxes seraient d'ordre économique et démographique (voir notamment le chapitre 9 de Martin *et al.* 2006). Les États occidentaux, confrontés à un problème de dénatalité sans cesse grandissant, auraient un important besoin de main-d'œuvre et plus particulièrement d'une main-d'œuvre peu qualifiée. Pour contrer les effets du vieillissement de la population, plusieurs États ont recours à une immigration «sélectionnée», comme c'est le cas au Canada. Toutefois, ce type d'immigration ne réussit pas à lui seul à combler les besoins en main-d'œuvre, notamment parce que les immigrants sélectionnés sont, la plupart du temps, très scolarisés, donc trop qualifiés pour occuper les postes à combler⁶. Les immigrants temporaires et les travailleurs saisonniers (voire les immigrants clandestins) deviennent, en ce sens, l'une des solutions à ce problème puisque, d'une part, ils constituent une main-d'œuvre bon marché qui comble en partie les besoins des États occidentaux⁷ et que, d'autre part, ils sont accueillis de manière conditionnelle, sans qu'ils ne fassent vraiment partie de la nation, leurs droits – civiques notamment – étant la plupart du temps niés.

Marchandisation de l'immigration et sécurisation, ou comment gérer les circulations

Cela étant dit, il semble important de souligner que cette constante circulation, au-delà des contradictions qu'elle met en évidence, s'inscrit dans une logique globale qui fait en sorte que la circulation de biens, d'argent et de personnes est essentielle au fonctionnement du système libéral. Pour les régimes de «gouvernementalité»⁸ contemporains, on doit «laisser

faire» les circulations. En effet, ces régimes cherchent à réguler indirectement les circulations sans les empêcher totalement, de manière à favoriser celles qui peuvent être bénéfiques et à minimiser celles pouvant être « dangereuses ». C'est en ce sens qu'il s'agit de comprendre comment ces flux migratoires sont régulés à la fois à travers la marchandisation et à travers la sécurisation de l'immigration et des immigrants. Dans cette section, je voudrais présenter quelques propositions plus générales en m'attardant à ces deux principes inhérents à la gestion contemporaine des migrations : marchandisation et sécurisation.

L'immigrant, une marchandise comme les autres

En effet, la gestion des flux migratoires passe aujourd'hui par un processus que l'on pourrait qualifier de marchandisation. C'est-à-dire que l'immigration est de plus en plus conçue comme un produit, une marchandise dont il faut faire la promotion et que l'immigrant, lui, en vient à être progressivement réduit à une simple « commodité », particulièrement depuis le début des années 2000. Par exemple, avec la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR) et les Règlements sur l'immigration et la protection des réfugiés de 2002, la tension entre l'accueil d'immigrants hautement qualifiés – possédant un capital humain « adaptable » et pouvant répondre aux besoins du marché – et les besoins fluctuants du marché du travail et de l'économie canadienne est mise en évidence, révélant ainsi l'importance du capital humain dans la sélection des immigrants. L'individu, ici, arrive au second plan. Ce qui importe, c'est que ses aptitudes et ses compétences puissent être mises à profit pour contribuer à la croissance et à la prospérité économique du Canada. Cette manière de sélectionner les immigrants permet aux gouvernements de se constituer, en quelque sorte, une « main-d'œuvre de réserve » déjà formée, qui n'hésitera pas à se contenter de « petits boulots » ou à occuper des postes sous-payés pour survivre. Ce type de stratégie est très avantageuse pour le Canada, comme pour le Québec, puisque le rapport coût-bénéfice est optimal.

Ainsi, faire de l'immigration un « produit marketing » est une stratégie qui a pratiquement toujours fait partie de la gestion de l'immigration au Canada. Toutefois, la promotion de l'immigration, qui avait été délaissée à partir des années 1930, a connu une recrudescence dans les années 1990, et divers éléments du dispositif entourant l'immigration ont contribué à faire en sorte que l'immigrant puisse être de plus en plus considéré comme une « commodité » dont l'utilité doit être effective.

Au Canada, particulièrement depuis le début des années 2000, plusieurs pratiques inhérentes à la gestion de l'immigration témoignent de

cette conception, en particulier les séances d'information outremer destinées au recrutement de futurs candidats. La promotion de l'immigration n'est pas une stratégie nouvelle développée par le gouvernement. Au début du siècle dernier, la promotion et les campagnes publicitaires étaient les moyens privilégiés pour attirer les immigrants au Canada. Aujourd'hui, le gouvernement québécois, mais aussi le gouvernement canadien, favorise la promotion de l'immigration pour en cibler les futurs candidats. Étant donné une importante offre de potentiels immigrants, cette stratégie vise à tirer avantage de cette main-d'œuvre bon marché et à opérer un triage pour sélectionner les candidats les plus rentables.

À plusieurs reprises, entre 2005 et 2008, j'ai eu l'occasion d'assister à des séances d'information au Bureau d'immigration du Québec (BIQ) à Paris et également au Service de l'immigration de l'ambassade du Canada à Paris. Au cours des dernières années, le gouvernement du Québec s'est montré particulièrement actif dans ce domaine. Au BIQ Paris, un poste de responsable de la promotion a même été créé. Chaque mois, plusieurs séances d'information sont organisées par ce bureau.

Un triage s'opère donc dès le début des démarches d'immigration. Il est important de souligner que ce ne sont pas tous les Bureaux d'immigration du Québec à l'étranger qui offrent des séances d'information. Par exemple, les bureaux d'immigration Québec responsables du Maghreb et du Moyen-Orient (BIQ Maghreb et BIQ Damas) ne font ni n'envisagent de faire des séances d'information. Les autres bureaux sont tous actifs en ce domaine. En ce sens, la localisation de la promotion témoigne de la manière dont s'organise ce triage des individus que le Québec veut attirer. Au départ, les séances d'information avaient lieu pour la plupart en France. Petit à petit, des séances ont été organisées en Belgique et en Amérique du Sud (Mexique, Brésil, Argentine). Certaines données laissent également croire à une volonté de recruter des candidats à l'immigration en Europe de l'Est (Roumanie, Bulgarie, Ukraine, Russie), mais aussi en Asie (Hong Kong).

À Paris, ces séances d'une durée d'environ 1 h 30 sont gratuites, mais requièrent une inscription au préalable sur le site Internet du BIQ à Paris. Plusieurs sujets y sont abordés : les démarches concernant l'immigration au Québec, la société québécoise, les démarches d'installation et la recherche d'emploi. Sous la forme d'un exposé magistral d'environ une heure suivi d'une période de questions, la présentation, très stylée, se fait à l'aide du logiciel PowerPoint. On présente les démarches pour immigrer comme étant simples et rapides – de quatre à six mois pour l'obtention du Certificat de sélection du Québec (CSQ) et de six à neuf mois pour l'obtention du visa de résidence permanente. La société québécoise est dépeinte comme une société ouverte (à l'immigration en particulier) où

l'économie tourne rondement et où le taux de chômage est parmi les plus bas au pays. On présente également des conditions de vie exceptionnelles, où le coût de la vie est relativement peu élevé, où le système de protection sociale est remarquable et où les logements sont des plus abordables – ce qui est de moins en moins le cas. On fait aussi l'éloge du climat, des quatre « vraies » saisons, en donnant des moyennes de température qui ne correspondent pas toujours à la réalité (-10 °C l'hiver, alors qu'elle oscille plutôt entre 0 °C et -30 °C). On vante les diverses régions du Québec en les présentant brièvement. Pour venir appuyer cette vision idyllique du Québec, le responsable de la promotion présente plusieurs vidéos d'immigrants français ayant « réussi » au Québec.

Lors de ces séances, on tente clairement de séduire, de charmer, pour attirer de futurs candidats. Tout est calculé pour faire du Québec un « produit » convoité. Le vocabulaire est soigneusement choisi. Par exemple, un agent me disait que l'expression « expatriation au Québec » était préférée à « immigration au Québec », qui avait une connotation plus péjorative pour les Français. On m'expliquait que le contenu des séances entrait beaucoup en résonance avec l'actualité française de sorte à ancrer le message dans la réalité. De même, la comparaison entre la France et le Québec est largement utilisée – à l'avantage du Québec bien évidemment. Ainsi, rien n'est laissé au hasard pour « donner envie du Québec », pour reprendre les mots d'un de mes interlocuteurs du BIQ Paris.

Ces séances d'information sont un outil efficace pour cibler les candidats recherchés et un moyen direct pour entrer en relation avec eux. À chaque séance, on fournit un petit questionnaire aux personnes y ayant assisté; elles sont invitées à décrire leur profil, mais, surtout, à transmettre leurs coordonnées afin que le BIQ Paris puisse leur transmettre des informations sur l'immigration au Québec.

Se donner les moyens de laisser venir une immigration choisie, telle est l'une des préoccupations majeures du gouvernement québécois. Cet aspect est souvent revenu lors de discussions avec des employés du MICC. Les stratégies promotionnelles ne sont pas sans rappeler celles déployées durant les années Sifton au début du siècle dernier, où tout était mis en œuvre pour attirer de nouveaux pionniers à travers des publicités aguichantes. En effet, si les séances d'information occupent aujourd'hui une place importante dans la stratégie promotionnelle du Québec, il n'en demeure pas moins que les autorités québécoises déploient plusieurs autres moyens soigneusement choisis pour attirer de futurs immigrants. Des affiches publicitaires et des événements promotionnels lors de foires de l'emploi notamment, des campagnes de relations publiques dans divers médias (presse écrite, radio, télévision, Internet), des annonces publicitaires dans des quotidiens et périodiques (*Le Nouvel Observateur*, *L'Express*,

Le Rennais, etc.) et des campagnes de «cartes postales» qui ont été envoyées par la poste à des milliers de Français.

En matière de promotion de l'immigration, les stratégies développées par le gouvernement canadien sont sensiblement les mêmes. Depuis le milieu des années 2000, le Service de l'immigration de l'ambassade du Canada à Paris est également plus actif dans la promotion de l'immigration. À l'automne 2005, il collaborait étroitement avec le BIQ à Paris pour établir une stratégie promotionnelle semblable en ce qui concerne les sessions d'information. Au printemps 2007, j'ai pu assister à des séances d'information sur l'immigration au Canada données par le Service de l'immigration de l'ambassade du Canada à Paris au Centre culturel canadien. Tout comme les séances proposées par le BIQ à Paris, on pouvait y assister gratuitement, à condition de s'être préalablement inscrit sur le site Internet du Service de l'immigration. Ces sessions, d'environ 1 h 30, s'organisaient en deux temps : premièrement, la présentation d'un aperçu du Canada et, deuxièmement, la présentation des différents programmes d'immigration (immigration permanente et immigration temporaire). L'exposé magistral était présenté sur un support informatique et proposait, notamment, plusieurs informations chiffrées (population, nombre de francophones, températures moyennes, taux de chômage, revenu moyen, etc.), des cartes géographiques et des graphiques. Un agent me disait que la présentation de la session avait été développée pour «*donner envie d'y aller*». Ainsi, le Canada était présenté lors de cette séance comme «*un jeune pays qui s'est bâti avec l'arrivée des immigrants*». L'accent était mis, d'une part, sur le caractère multiculturel de la société canadienne, «*l'un des pays les plus multiculturels au monde*», tel que présenté lors de la séance, et, d'autre part, sur le dynamisme économique du pays – on présentait notamment son classement par rapport à l'indice de développement humain, son produit intérieur brut (PIB) et les différents secteurs de pointe où le Canada «*performe*». L'un de mes interlocuteurs de CIC m'expliquait que l'on voulait mettre de l'avant, lors de ces sessions, «*l'idée du capital humain et du capital financier qui sont apportés d'un peu partout*». On tentait ainsi de vendre l'idée d'un pays «*où il fait bon vivre*», d'une société ouverte où les possibilités d'avancement social et économique sont grandes. Quant aux programmes d'immigration, on présentait le plus souvent les démarches d'immigration comme étant simples, tout en soulignant que ces programmes «*flexibles*» permettent d'envisager de s'établir sans trop de difficultés. Les différentes étapes pour immigrer (en tant que travailleur qualifié notamment) étaient exposées, de même que les critères de sélection «*objectifs*». Assurément, avec ce type de présentation, qui propose la possibilité de devenir immigrant dans un délai de six à douze mois, le Canada se fait de plus en plus attrayant.

Outre les sessions d'information, le Canada – en plus de la mise en œuvre de différentes stratégies publicitaires semblables à celles du Québec – organise chaque année à Paris un « forum emploi » nommé *Destination Canada*. Échelonné sur quelques jours, ce forum propose des kiosques où employeurs canadiens et représentants des provinces font la promotion de leur entreprise ou de leur coin de pays. Pour participer à ce forum, les candidats doivent d'abord s'inscrire et faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de motivation. Si les informations et les documents transmis correspondent à une offre d'emploi proposée dans le cadre de ce forum, le candidat recevra une invitation pour y participer. Ce forum est un autre moyen de recruter des candidats avec un « capital humain » dont les entreprises canadiennes ont besoin. D'une manière générale, toutes ces stratégies promotionnelles laissent croire au futur immigrant qu'il pourra rapidement trouver un travail au Canada et s'établir dans les meilleures conditions, ce qui n'est souvent pas le cas⁹.

En faisant de l'immigration un produit, il est ainsi plus facile pour les autorités gouvernementales de déterminer à l'avance un public cible à qui vendre ce produit. Encore aujourd'hui, des catégories d'immigrants sont ainsi établies et privilégiées, permettant des stratégies promotionnelles à leur image. Il s'agit là d'une des manières de réguler le recrutement des candidats à l'immigration et de s'assurer qu'ils correspondent bien à ce que l'on attend d'eux, c'est-à-dire qu'ils répondent en premier lieu à un besoin économique. Cette stratégie marchande, qui fait partie intégrante de la gestion de l'immigration aussi bien au Canada qu'au Québec, est au cœur du dispositif gestionnaire qui s'attache à contrôler et réguler les flux migratoires.

De la sécurisation de l'immigration ou comment mettre à distance

Parallèlement, même si le lien qui a été créé entre l'immigration et la sécurité n'est pas nouveau, il n'en demeure pas moins qu'au Canada, depuis le début des années 2000, la sécurisation de l'immigration (Bourbeau 2011; Watson 2009) s'exprime de manière très explicite à travers les divers moyens déployés pour maîtriser ce « risque » que représentent l'immigration et les immigrants – les modalités de gestion et de contrôle s'en trouvant ainsi modifiées.

Un de ces moyens est la LIPR en raison des dispositions qu'elle contient et les mesures qu'elle permet. Avec cette nouvelle loi entrée en vigueur en 2002, le gouvernement canadien cherchait à se donner les moyens de faire face à ceux qui pouvaient représenter un « danger pour la sécurité » (LIPR 2002). La sécurité (et plus particulièrement la sécurité publique) est l'un des éléments primordiaux de la gestion de l'immigration

de l'État canadien. Préserver la sécurité du pays, écarter les menaces, contenir le risque, telles sont les nouvelles priorités. Dans cette optique, plusieurs mesures ont été mises en œuvre pour restreindre la venue au Canada (voir Adelman 2002a, 2002b; Bhattacharyya 2002). Tout d'abord, l'obligation de résidence, qui atteste le caractère conditionnel du statut de résident permanent et qui accorde au gouvernement le droit d'expulser les immigrants établis qui ne se conformeraient pas à cette condition. Ensuite, la carte de résident permanent, une mesure de contrôle et d'identification qui permet aux autorités canadiennes de réguler les déplacements des résidents permanents tout en les contraignant à se conformer à l'identité construite et encodée dans cette carte, qui s'avère être un instrument de gestion de l'inclusion/exclusion.

La question de la sécurité, de l'endigement de la menace et du danger ne concerne pas seulement la sélection des immigrants indépendants, elle est plus largement devenue l'enjeu de l'ensemble du système d'immigration, touchant ainsi d'autres catégories de personnes, notamment les demandeurs d'asile et les réfugiés. En effet, les diverses modifications apportées à la fois à la structure et au fonctionnement de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) font en sorte que les possibilités d'appel sont encore plus restreintes et que toute personne pouvant être considérée comme une « menace pour la sécurité » se voit refuser d'emblée le droit d'en appeler d'une décision auprès de cette instance. En outre, les nombreux changements au processus de détermination du statut de réfugié s'inscrivent également dans cette optique. La LIPR a en effet introduit et aboli des catégories de demandeurs tout en élargissant les motifs d'irrecevabilité notamment pour ceux représentant un « danger pour la sécurité » et pour les « criminels ». De même, l'introduction de l'examen des risques avant renvoi (ERAR) s'inscrit dans cette logique et limite, elle aussi, les droits des demandeurs puisque plusieurs catégories de personnes ne peuvent en bénéficier, notamment ceux qui sont considérés comme une menace, un danger ou comme criminels. Enfin, les mesures d'interdiction de territoire, de renvoi et de détention sont des éléments qui ont pris une place prégnante dans la gestion de l'immigration et qui sont au cœur de cette sécurisation. Ces mesures s'appliquent aussi bien aux étrangers qu'aux résidents permanents ayant un statut juridique au Canada. Avec la LIPR, de plus en plus de personnes peuvent être l'objet de ces mesures, puisqu'avec celle-ci les catégories de personnes ont été élargies en mettant l'accent sur les menaces et les dangers pour la sécurité – menaces et dangers qui n'ont d'ailleurs jamais été clairement définis dans la loi. Mécanismes de régulation par excellence, ces mesures donnent des pouvoirs élargis aux agents d'immigration

(c'est-à-dire des pouvoirs discrétionnaires) pour mettre à l'écart ou carrément exclure ceux étant jugés indésirables.

En plus de ces différentes mesures contenues dans la loi, d'autres mécanismes de contrôle et de mise à l'écart ont vu le jour en parallèle. Rappelons qu'il s'agit de l'imposition de visas à un plus grand nombre de ressortissants étrangers, de l'instauration du principe de « tiers pays sûrs »¹⁰ qui restreint encore davantage les possibilités de trouver l'asile au Canada, du filtrage des demandes de statut de réfugié par l'organisme canadien responsable du renseignement (le Service canadien du renseignement de sécurité – SCRS), de l'utilisation quasi systématique du programme Information préalable sur les voyageurs/Dossier du passager (IPV/DP) qui permet de repérer les « dangers potentiels » avant qu'ils ne se présentent à la frontière canadienne. Voilà des mesures qui s'inscrivent dans une stratégie globale de coopération avec les États-Unis qui ont pour but de contrer toutes menaces – réelles, potentielles ou construites – à la sécurité de ces deux pays¹¹.

Par ailleurs, le Canada n'a pas hésité à mettre en place une série de mesures que l'on pourrait qualifier de préventives, puisqu'elles s'inscrivent dans une stratégie d'externalisation du contrôle migratoire qui a pour but d'identifier et de freiner les menaces potentielles. La Stratégie des frontières multiples est un bon exemple de mécanisme de gestion du risque puisqu'elle met en œuvre, en amont, un « filtrage de sécurité » qui s'actualise à travers diverses pratiques telles que l'interception, la collecte et l'utilisation de données et de renseignements, la recherche de documents frauduleux, etc. Le programme de rétablissement de l'extérieur du Canada agit dans une même perspective, puisqu'il consiste en la sélection des réfugiés, donnant ainsi aux autorités gouvernementales la possibilité d'avoir un certain contrôle sur ce groupe – un contrôle parfois difficile à obtenir en vertu des contraintes que fait peser le droit international.

Enfin, la sécurisation de l'immigration s'exprime clairement lorsque l'on examine l'ensemble des nouvelles agences gouvernementales ayant été créées pour « garantir la sécurité » du Canada. Pensons d'abord à la Direction générale du renseignement de CIC¹², créée en mars 2002, qui cherche à gérer la sécurité au Canada et à améliorer le contrôle en la matière. Pensons également au Centre national d'évaluation des risques (CNER)¹³, créé en janvier 2004, qui est chargé de la gestion du risque (en matière de sécurité principalement), son principe directeur. Plus important encore, la création de l'ASFC – le pendant canadien du Homeland Security américain –, en décembre 2003, qui fait de la sécurité nationale et de la sécurité publique la pierre angulaire de ses activités consacrées à la gestion des frontières canadiennes. Il importe de préciser que cette agence est une entité relevant du ministère de la Sécurité publique et de

la Protection civile. Elle regroupe plusieurs activités qui étaient auparavant imparties à divers organismes tels que CIC, l'Agence des douanes et du revenu et l'Agence d'inspection des aliments. Si CIC demeure responsable de l'application de la LIPR, certains domaines sont toutefois passés sous la responsabilité de l'ASFC. Il s'agit du contrôle aux points d'entrée, des arrestations, des détentions et des renvois. De même, certaines politiques (concernant notamment les candidats à l'immigration) ayant trait à l'exécution de la loi et à l'interdiction de territoire pour des raisons de sécurité, de criminalité organisée et d'atteinte aux droits humains et internationaux sont maintenant du ressort de l'ASFC.

L'ensemble de ces mesures et de ces politiques témoigne du fait que l'immigration est effectivement liée à la sécurité au Canada. Même s'il s'agit d'une construction – aussi bien rhétorique, sociale que politique –, cette tendance, manifeste aux quatre coins de la planète, est bel et bien présente dans un pays qui a souvent été considéré comme un modèle de terre d'accueil. Objet de gestion et de contrôle, l'immigration est aujourd'hui également un objet de sécurité. Ainsi, la sécurisation de l'immigration est un pôle constitutif de la gestion des migrations contemporaines. La sécurité est devenue une «technologie politique», une modalité de gestion, puisque la sécurisation de l'immigration s'opère à travers toute une série de technologies (ou techniques) de gouvernement et qu'elle en permet, en même temps, le déploiement. Plus encore, sous le prisme de la sécurité, non seulement l'immigration, mais aussi les immigrants en viennent à être considérés en tant qu'«objets» de la sécurité. En somme, cette sécurisation permet l'émergence de la fabrication d'une menace.

En définitive, l'immigrant serait donc le produit du dispositif d'immigration façonné à la fois par les discours sécuritaires – et les politiques et les pratiques qui en résultent – et par les stratégies «marketing» des institutions d'immigration, notamment. Le processus d'immigration s'attache ainsi à la fabrication de l'«immigrant parfait» et doit être considéré en tant que laboratoire qui permet l'émergence de cet immigrant aseptisé, cet immigrant «utile» et «non menaçant».

Les modalités que sont la marchandisation et la sécurisation sont au cœur du dispositif entourant l'immigration, elles en sont les principes d'actualisation. Si ces deux modalités qui caractérisent le système d'immigration canadien semblent à première vue participer de logiques différentes, elles doivent cependant être pensées comme étant les deux facettes de la gestion de l'immigration. Elles permettent de réguler d'une manière indirecte les flux migratoires en favorisant les circulations pouvant être bénéfiques pour le Canada (particulièrement pour son économie libérale) et en tentant de restreindre celles qui pourraient être «menaçantes» ou «inutiles». Bref, ces deux modalités de la gestion migratoire sont les

moyens par lesquels les circulations sont rendues possibles. Elles sont les conditions de possibilité qui permettent aux États occidentaux de gérer les flux migratoires afin de favoriser l'arrivée d'immigrants « désirés » et de restreindre la venue des « indésirables » ; une manière de faire face, en quelque sorte, au « paradoxe libéral » qui marque notre époque en faisant jouer un principe d'entonnoir qui fait passer au compte-gouttes les « immigrants parfaits ». Elles contribuent, chacune à leur manière, à la fabrication de l'« immigrant parfait », à la domestication de l'Autre.

Discussion

En terminant, disons d'abord que le processus canadien de sélection des immigrants est effectivement un processus de domestication de l'Autre. Il s'agit d'une forme de dressage des conduites et des identités qui opère à travers une série de procédés, de mécanismes de normalisation (Haince 2010, 2014). L'on attend des immigrants qu'ils soient productifs et utiles sur le marché du travail dès leur arrivée. Lors des différentes séances d'information qui leur sont destinées, on leur suggère comment « réussir leur intégration », un objectif que beaucoup chercheront à atteindre. Les différentes étapes du processus d'immigration permettent donc de modeler l'immigrant afin qu'il se conforme à ce que l'on attend de lui.

En effet, la clé de voûte de tout processus de domestication de l'être humain repose sur une volonté – affirmée ou non – de modeler des individus, de rationaliser la soumission à la norme établie. Dans ces processus de domestication, la manière d'envisager ou de considérer l'immigrant acquiert une importance capitale puisqu'elle servira de pilier à la mise en œuvre des pratiques qui lui seront associées. Avec les changements apportés aux politiques migratoires canadiennes depuis le début des années 2000, on assiste à une transformation de la manière de considérer l'immigrant, maintenant voulu comme « commodité » et écarté comme « menace ».

Dans un même temps, on constate, de la part des immigrants, une incorporation de cette altérité construite qui perdure bien au-delà du projet migratoire ou du processus de sélection¹⁴. En résulte donc une modification durable de l'identité de l'immigrant à travers des pratiques bureaucratiques.

Ainsi, l'idée de *perfectio hominis* est au cœur de ce projet qui tend vers la réalisation effective de « l'immigrant parfait », vers l'aboutissement de ce migrant aseptisé, une commodité utile qui ne pose aucune menace.

L'immigrant, cette figure par excellence de l'étranger, renvoie effectivement à une myriade de référents qu'il faut neutraliser et remodeler. Référant *de facto* à l'extériorité, l'immigrant peut être considéré dans les

meilleurs cas comme un « proche distant », mais il est le plus souvent envisagé comme représentant plus général d'une catégorie « incertaine », puisqu'extérieure à l'ordre des choses, qu'il faut domestiquer. Cette figure de « l'extériorité incertaine » s'appuie sur une construction sociale de l'altérité radicalement différente. La menace que représente l'immigrant réside en premier lieu dans les attributs négatifs qui lui sont associés de fait (« voleur de jobs », « profiteur du système », « criminel », « terroriste », etc.). Ainsi, les immigrants, de par leur simple présence, font en sorte que le groupe établi se sent menacé (que ce soit dans sa position sociale, économique, politique ou identitaire). Ils posent problème en soi. Pour mater cette menace, le groupe établi n'hésite pas à mettre en place toute une série de mécanismes (des technologies de pouvoir) afin de construire, fabriquer cet Autre, une catégorie radicalement différente au bas de cette hiérarchie construite qui donne préséance aux « Nous » par rapport aux « Eux », aux « Uns » par rapport aux « Autres » pour reprendre les termes de Christine Delphy (2008). La mise à l'écart des Autres s'opérationnalise ainsi à travers des mécanismes de dénigrement et de stigmatisation qui ont à la fois pour effets de cantonner l'Autre, l'immigrant, à la figure d'un être répulsif nécessairement extérieur, et de favoriser une incorporation de cette stigmatisation par les immigrants qui finissent par adhérer, en tout ou en partie, à cette idéation, aux stigmates qu'on leur attribue.

Dans certains cas, on tolère tout au plus cet Autre selon certaines conditions. En effet, dans les sociétés néolibérales, le travail devient la justification privilégiée – la seule légitime et acceptable – à la venue des immigrants. Ils sont ainsi tolérés seulement au regard de leur utilité effective sur le marché du travail – un constat similaire a jadis été proposé par Abdelmalek Sayad. L'immigrant est l'incarnation même de l'*homo laborans*, esclave de son travail, qui n'existe et ne se définit que par la main-d'œuvre qu'il apporte, par le rôle économique qu'il joue et d'où il puise par ailleurs la légitimité de son établissement au sein de la société d'accueil. Mais, ici encore, il s'agit d'une figure problématique, car au-delà de son utilité, le migrant est une menace à l'ordre établi, une source d'incertitude que l'on doit être en mesure d'éradiquer à tout moment. Telle est la logique d'un gouvernement des vivants : garantir la sécurité.

Bref, l'immigrant n'existe pas d'abord et avant tout comme sujet politique, mais simplement comme *homo laborans*, dont l'inclusion à la communauté politique à laquelle il appartient est désormais à la fois conditionnelle et partielle, mais aussi souvent temporaire.

En somme, cette construction de l'immigrant permet à la fois de tirer profit de lui-même, de son capital humain, de sa force de travail surtout, tout en le tenant et en le maintenant à distance, en lui offrant un statut précaire et conditionnel. Dans tous les cas, l'adhésion de l'immigrant à la

collectivité n'est jamais définitive et totale, sa condition d'étranger lui est assignée de façon permanente et les récents événements de l'actualité québécoise entourant le projet de Charte des valeurs du gouvernement du Parti québécois n'ont fait que nous le confirmer (Haince *et al.* 2014).

Notes

1. Je tiens à remercier le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, la Société canadienne d'anthropologie, le Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise, le Centre canadien d'études allemandes et européennes et la Direction des relations internationales de l'Université de Montréal pour le soutien financier apporté lors de la conduite des recherches sur lesquelles s'appuie cet article. Je voudrais aussi exprimer ma reconnaissance envers mes collègues, en particulier Yara El-Ghadban et Phillip Rousseau, pour leurs échanges riches et généreux. Sincères remerciements également à Lucio Castracani pour son assistance et aux évaluateurs anonymes pour la pertinence de leurs commentaires.
2. Il est à noter que si le Canada recrute toujours ses immigrants à partir d'un système de pointage, il n'en demeure pas moins que ce dernier a subi (et continue de subir) des modifications depuis son entrée en vigueur en 1967. Ainsi, ce qu'il importe de retenir est que la sélection des immigrants se fait selon des critères établis. Au sujet du système de points, consulter notamment Daniel (2003 : 39).
3. Pour se conformer à cette obligation, le résident permanent doit, pour au moins 730 jours pendant une période quinquennale, être présent au Canada ou être à l'extérieur du Canada, mais sous certaines conditions, sans quoi le statut de résident permanent pourra être révoqué et une « mesure d'interdiction de séjour » pourra être prise à l'encontre de celui qui aura manqué à cette obligation, ce qui signifie qu'il devra quitter le Canada.
4. Ces conclusions ont été antérieurement présentées dans diverses publications. Consulter notamment Haince (2014, 2010, 2004).
5. Il y a maintenant plus de trente ans, Brubaker (1991 : 950) faisait également ce constat, soulignant que l'adoption de politiques restrictives ne signifiait pas pour autant une diminution des flux migratoires.
6. Sur la question du lien entre les besoins du marché et la régulation de l'immigration, consulter en particulier les travaux de Bauder (p. ex. : 2011).
7. Il est à noter que, depuis 2008 au Canada et 2007 au Québec, l'immigration temporaire a dépassé l'immigration permanente, montrant clairement cette volonté de recruter d'abord et avant tout une main-d'œuvre, une force de travail. Voir notamment DeVoretz (2008), Hennebry et Preibisch (2012).
8. Cette notion a été développée par Michel Foucault dans son cours au Collège de France, *Sécurité, Territoire, Population* (2004). Ce type de gestion gouvernementale a pour cible principale la population et pour mécanismes essentiels les dispositifs de sécurité (*ibid.* : 111).
9. Consulter, notamment, les travaux de Victor Piché et ceux de Jean Renaud sur les conditions socioprofessionnelles des nouveaux arrivants (Piché *et al.* 2002 ; Renaud *et al.* 2003).
10. Les « tiers pays sûrs » sont des États ayant notamment signé un certain nombre de conventions internationales garantissant des droits humains fondamentaux, ayant une bonne réputation en matière de respect des droits de la personne et étant considérés comme assez sûrs pour que les demandeurs d'asile puissent y présenter

- une demande et trouver refuge. La liste de ces pays est établie conjointement entre le Canada et les États-Unis.
11. Sur l'harmonisation des politiques et des pratiques entre ces deux pays, consulter entre autres Benmbarek (2009) et Pratt (2005).
 12. Il est à noter que cette instance passera entre les mains de l'ASFC le 12 décembre 2003, lors de la création de cette même agence.
 13. Il s'agit d'un organisme qui est sous l'autorité de l'ASFC.
 14. Cette idée de « réussir son intégration », mise encore plus de l'avant par le MICC au milieu des années 2000, est bien présente et incorporée chez bon nombre d'immigrants qui sentent le besoin d'être « utiles » pour affirmer avoir « réussi leur immigration » (Haince [à paraître], 2010).

Bibliographie

- Adelman, H., 2002a. « Refugees and Border Security Post-September 11 », *Refuge*, vol. 20, n° 4, p. 5-14.
- Adelman, H., 2002b. « Canadian Borders and Immigration Post 9/11 », *International Migration Review*, vol. 36, n° 1, p. 15-28.
- Bauder, H., 2011. « The Regulation of Labor Markets Through Migration », in N. Phillips (dir.), *Migration in the Global Political Economy*. Boulder, Lynne Rienner Publishers, p. 41-60.
- Benmbarek, F., 2009. « Entente entre le Canada et les États-Unis sur les pays tiers sûrs : les États-Unis sont-ils sûrs pour les demandeurs d'asile ? », *Potentia*, vol. 1, p. 91-103.
- Bhattacharyya, S., 2002. « Roundtable Report. Migration and Security: September 11 and Implications for Canada's Policies », *Refuge*, vol. 20, n° 4, p. 49-52.
- Bourbeau, P., 2011. *The Securitization of Migration. A Study of Movement and Order*. London/New York, Routledge.
- Brubaker, R., 1991. « International Migration: A Challenge for Humanity », *International Migration Review*, vol. 25, n° 4, p. 946-957.
- Daniel, D., 2003. « Une autre nation d'immigrants. La politique d'immigration du Canada au 20^e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 77, p. 33-46.
- Delphy, C., 2008. *Classer, dominer. Qui sont les "autres" ?* Paris, La Fabrique.
- DeVoretz, D., 2008. « An Auction Model of Canadian Temporary Immigration for the 21st Century », *International Migration*, vol. 46, n° 1, p. 3-17.
- Foucault, M., 2004. *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*. Paris, Gallimard/Seuil.
- Fourot, A.-C., 2013. *L'intégration des immigrants. Cinquante ans d'action publique locale*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Guiraudon, V. et C. Joppke, 2001. « Controlling a New Migration World », in V. Guiraudon et C. Joppke (dir.), *Controlling a New Migration World*. London/New York, Routledge, p. 1-27.
- Haince, M.-C. [à paraître]. « La ruée vers l'Amérique... avec quelques obstacles. Parcours d'immigrants marocains au Canada », in B. Dupret, J.-N. Ferrié et Z. Rhani (dir.), *Le Maroc au présent*. Paris, Actes Sud.
- Haince, M.-C., 2014. « Ethnography on the Sidelines: Immigration Control and Management in Canada », *Etnografica e Ricerca Qualitativa/Ethnography and Qualitative Research*, n° 1, p. 49-70.

- Haince, M.-C., 2010. *Au cœur des institutions d'immigration: dispositifs, contrôle et gestion migratoire au Canada*, Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal/École des hautes Études en Sciences sociales.
- Haince, M.-C., 2004. *La fabrication de l'immigrant parfait: procédures, stratégies et nouvelles pratiques de sécurité autour du droit d'établissement au Québec*, Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal.
- Haince, M.-C., Y. El-Ghadban et L. Benhadjouja (dir.), 2014. *Le Québec, la Charte, l'Autre. Et après?* Montréal, Mémoire d'encrier.
- Hennebry, J. L. et K. Preibisch, 2012. « A Model for Managed Migration? Re-Examining Best Practices in Canada's Seasonal Agricultural Worker Program », *International Migration*, vol. 50, n° 1, p. 19-40.
- Hollifield, J. F., 2004. « The Emerging Migration State », *International Migration Review*, vol. 38, n° 3, p. 885-912.
- Martin, P. L., S. F. Martin et P. Weil, 2006. *Managing Migration. The Promise of Cooperation*. Lanham, Lexington Books.
- Massey, D. S., 1999. « International Migration at the Dawn of the Twenty-First Century: The Role of the State », *Population and Development Review*, vol. 25, n° 2, p. 303-322.
- Piché, V., J. Renaud et L. Gingras, 2002. « L'insertion économique des nouveaux immigrants dans le marché du travail à Montréal: une approche longitudinale », *Population*, vol. 57, n° 1, p. 63-89.
- Pratt, A., 2005. *Securing Borders. Detention and Deportation in Canada*. Vancouver, University of British Columbia Press.
- Renaud, J., V. Piché et J.-F. Godin, 2003. « L'origine nationale et l'insertion économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol. 35, n° 1, p. 165-184.
- Sassen, S., 1999. « Beyond Sovereignty: De-Facto Transnationalism in Immigration Policy », *European Journal of Migration and Law*, vol. 1, p. 177-198.
- Sassen, S., 1998. *Globalization and its Discontents: Essays on the New Mobility of People and Money*. New York, New Press.
- Watson, S. D., 2009. *The Securitization of Humanitarian Migration. Digging Moats and Sinking Boats*. London/New York, Routledge.

The Ambiguous Migrant. A Profile of African Refugee Resettlement and Personal Experiences in Southeast Queensland, Australia

Le migrant ambigu. Profil d'établissement et récits d'expériences personnelles de réfugiés africains dans le sud-est du Queensland, Australie

Fernanda Claudio

Volume 14, numéro 1, 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027817ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027817ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Claudio, F. (2014). The Ambiguous Migrant. A Profile of African Refugee Resettlement and Personal Experiences in Southeast Queensland, Australia. *Diversité urbaine*, 14 (1), 117–136. <https://doi.org/10.7202/1027817ar>

Résumé de l'article

L'histoire de l'Australie est marquée par le contrôle de l'immigration et par des efforts pour exclure les étrangers. Ces stratégies d'exclusion apparaissent dans des politiques qui limitent tant le nombre que les types de migrants et qui encouragent des attitudes d'exclusion au sein de la population. Plusieurs premiers ministres ont d'ailleurs successivement gagné des élections en misant sur cet appel au contrôle de l'immigration et des frontières. La peur et le rejet des étrangers caractérisent les politiques actuelles envers les demandeurs d'asile et les réfugiés ; position qui affecte également les ressources disponibles pour soutenir l'établissement des réfugiés. Cet article examine les implications du sous-financement des services sociaux et de santé destinés aux réfugiés africains à Brisbane. Après avoir dressé le profil de cette population et décrit les services d'établissement, nous montrons que le cas des douleurs abdominales chroniques et des réponses inadéquates du système de santé permet d'illustrer les expériences complexes des arrivants n'ayant pas encore trouvé leur place en Australie.

The Ambiguous Migrant. A Profile of African Refugee Resettlement and Personal Experiences in Southeast Queensland, Australia

Le migrant ambigu. Profil d'établissement et récits d'expériences personnelles de réfugiés africains dans le sud-est du Queensland, Australie

FERNANDA CLAUDIO

*University of Queensland, Postdoctoral Research Fellowship for Women
f.claudio@uq.edu.au*

ABSTRACT ■ Australian history is marked by immigration control and attempts to exclude foreigners. Exclusionary strategies toward foreigners are expressed in policies that limit numbers and types of migrants and foster exclusionist attitudes amongst the population. Successive Australian prime ministers have won elections based on policies of immigration and border control. Fear and rejection of foreigners characterize current policies toward asylum seekers and refugees; importantly, this stance also affects the allocation of resources to support refugee resettlement. I examine the implications of underfunding health and social support services for African refugees in Brisbane. A profile of this population is provided along with a discussion of resettlement services. Abdominal pain and inadequate responses by the health system serve to exemplify the complex experiences of newcomers who have not yet found their place in Australia.

RÉSUMÉ ■ L'histoire de l'Australie est marquée par le contrôle de l'immigration et par des efforts pour exclure les étrangers. Ces stratégies d'exclusion apparaissent dans des politiques qui limitent tant le nombre que les types de migrants et qui encouragent des attitudes d'exclusion au sein de la population. Plusieurs premiers ministres ont d'ailleurs successivement gagné des élections en misant sur cet appel au contrôle de l'immigration et des frontières. La peur et le rejet des étrangers caractérisent les politiques actuelles envers les demandeurs d'asile et les réfugiés; position qui affecte également les ressources disponibles pour soutenir l'établissement des réfugiés. Cet article examine les implications du sous-financement des services sociaux et de santé destinés aux réfugiés africains à Brisbane. Après avoir dressé le profil de cette population et décrit les services d'établissement, nous montrons que le cas des douleurs abdominales chroniques et des réponses inadéquates du système de santé permet d'illustrer les expériences complexes des arrivants n'ayant pas encore trouvé leur place en Australie.

KEYWORDS ■ Australia, migration policy, refugees, resettlement, health.

MOTS CLÉS ■ Australie, politique d'immigration, réfugiés, santé, services d'établissement.

THE UNITED NATIONS High Commissioner for Refugees reports on a population of 35,833,400 displaced persons of concern worldwide, approximately half of who seek asylum across borders (UNHCR 2014). Despite being a signatory to the 1951 Refugee Convention and its history as a country of migrants, Australia's response to global displacement has been weak. In the period between 1984 and 2012, Australia accepted approximately 14,000 refugees per year through its Humanitarian Program and has had successive policies of deterrence to curb asylum-seeker boat arrivals (see Figure 1 below). The current Liberal government won the 2013 election on a "stop the boats" platform and has made budget cuts that affect resources for resettlement of refugees/asylum-seekers. In reaction, community-based groups, churches and neighbourhood organisations have made up shortfalls in resettlement support. One possible reason for disparities in government and community support may be that approximately 25% of the Australian population was born overseas and 20.4% speak a language other than English at home (Australia Bureau of Statistics 2011). Diversity, while not apparent in government policy, is a feature of everyday life for most Australians.

This paper describes Australia's history of exclusion of non-British migrants and suggests that fear of foreigners underpins current policies toward asylum-seekers and refugees and affects funding of resettlement resources. Experiences of African refugees in Brisbane provide a recent example of how underfunding health and social support services contribute to difficulties in resettlement, specifically in relation to chronic pain as a bodily expression of complex experiences. A profile of this population is provided along with a discussion of resettlement services. Kirmayer (2003) has characterised the inability to understand refugee experiences as a failure of imagination on the part of government officials charged with assessing refugee claims. The same can be said of governments, resettlement and health services that consistently misunderstand and invalidate refugee experiences, often with important implications for individuals' health and well-being.

Background

Despite its history as a colony receptive to convicts, misfits, the British poor, and despite 20th century European and Asian war-impelled migrations, Australia's policies reflect a pervasive ambivalence toward foreigners. The first cohort of migrants was comprised of 230 soldiers and 730 convicts transported from England on 11 ships who arrived in Botany, Sydney Bay in 1788 (Burnside 2002). From then on, Australian immigration policy has been coloured by exclusion of non-British migrants. Notably, the Immigration Restriction Act of 1901-1958 used an English literacy test as the selection criterion, enabling arbitrary exclusion of individuals.

Vrachnas *et al.* (2005) has argued that Australian history is characterised by efforts to manage and control non-British immigration due to fear of contamination of the white population, employment of foreigners leading to low wages, and the desire to prevent racial conflicts. The White Australian Policy was, in fact, a series of cumulative policies that were developed in response to fear of the non-British subject, starting with the aforementioned Immigration Restriction Act and including the populist anti-foreigner stances of Prime Ministers Barton (1901), Hughes (1919), and Curtin (World War II). Moderation of these policies started after World War II when successive governments viewed immigration as a solution to labour shortages and means of stimulating business, and a way to fulfill human rights expectations. The Migration Act of 1958 dismantled the White Australia Policy by relaxing entry for non-Europeans. In 1973 the Whitlam government amended immigration legislation to enable all migrants to become citizens and to remove race as a barrier for eligibility to immigrate. The Racial Discrimination Act of 1975 outlawed the use of racial criteria in any government business. Whitlam held a vision of a multicultural society reflecting Australia's population and geography; however, subsequent governments created policies that maligned and excluded refugees (McMaster 2002). In 1981, the Special Humanitarian Assistance Program was created to admit refugees from Asia and Iran.

Despite more liberal policies, Australian governments remained ambivalent toward foreigners, particularly with regard to "irregular" migrants termed variously as asylum seekers, "boat people," "illegals," and "queue jumpers" (Crock *et al.* 2006). During the 1990s and 2000s Australian government policy toward refugees returned to exclusion under Prime Minister John Howard; Pauline Hanson (an influential member of Parliament 1996-1998) expressed the view that newcomers would be a threat to the Australian "way of life."

In Australia, refugee intake has fluctuated with the demand for asylum and the political will to grant it. Significant refugee arrivals began after the

Second World War with an agreement between the Australian government and the International Refugee Organisation to resettle displaced former concentration camp inmates. Between 1947 and 1953, 170,000 refugees arrived mostly from Poland, Yugoslavia, Latvia, Lithuania, Estonia, Ukraine, Czechoslovakia and Hungary. Substantial numbers also arrived after the Hungarian Revolution of 1956 and the invasion of Czechoslovakia in 1968. In 1972, Asians expelled from Idi Amin's Uganda began to arrive and the following year, Chileans escaping the *coup d'État* that ended the Allende government were also accepted. The fall of Saigon prompted the Australian government to address the refugee crisis in the *Australia and the Refugee Problem* report in 1976. By 1974, Greeks fleeing the Turkish invasion of northern Cyprus were accepted, as were 2500 East Timorese evacuees escaping the Indonesian invasion in 1975. Australia accepted about 22,000 refugees from Vietnam, Laos, Cambodia, Chile, El Salvador, and Iraq in the early 1980s. In 1984, 106 Ethiopian refugees were resettled who became the first important African group (Australia's refugee program 2011).

A turning point in refugee policy occurred in 2001 when a Norwegian ship, the MV Tampa rescued 433 asylum seekers from their vessel in waters between Indonesia and Christmas Island (Australian territory). The captain of the Tampa was refused permission to disembark the rescued passengers on Christmas Island and an internationally televised standoff with the Australian government ensued. After one week, New Zealand agreed to accept one third of passengers with the remainder accepted by Nauru in exchange for AUD \$20 million in Australian aid. The effect of the new policy of "offshore" detention and processing of applications was to discourage applications for asylum in Australia (Hatton and Lim 2005).

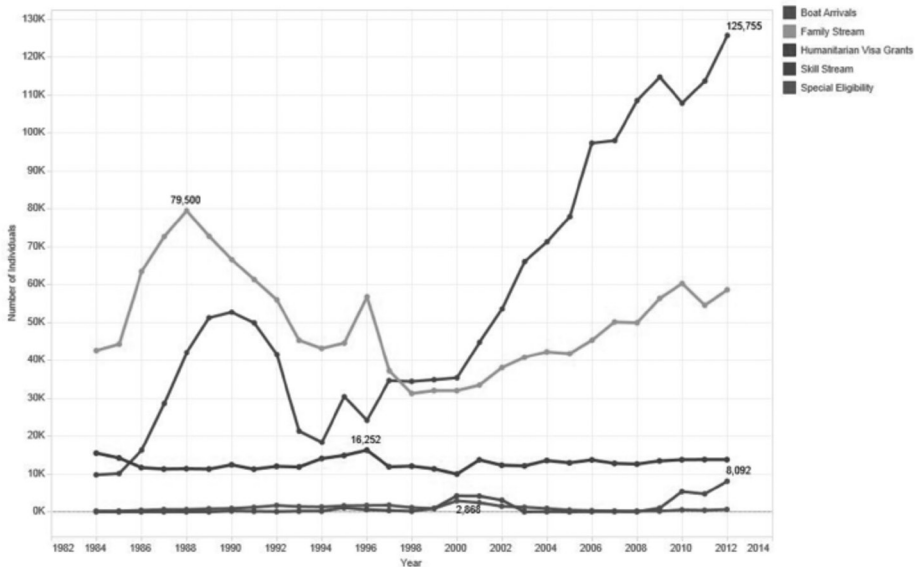
The ensuing policy, a combination of offshore processing, temporary protection, and mandatory detention known as the Pacific Solution, proved to be a successful deterrent to asylum seekers over the following years (McKay 2013). In 2008 the Labour government closed detention centres in Nauru and Papua New Guinea but retained Christmas Island to process boat arrivals. In 2012, responding to public perceptions of poor border security in the wake of increased boat arrivals and deaths at sea, the government appointed an Expert Panel whose recommendations included off-shore processing and detention, essentially a return to the Pacific Solution (McKay 2013).

The Coalition government led by Tony Abbott, elected in 2013, extended the Pacific Solution combining mandatory off-shore detention with naval intervention and a 'turning back the boats' policy which dramatically curbed boat arrivals. The human costs of deterrence are extensive: incarceration, uncertain futures, and poor access to legal

representation. Mental and general health problems are pervasive and well-documented (Loff 2002; Newman *et al.* 2008). In recent testimony to an Australian Human Rights Commission Inquiry, psychiatrist Dr. Peter Young, former director of mental health for International Health Management Services, the private medical contractor for detention centres, asserted that detention inflicts “an environment that is deliberately toxic ” in which health care is delayed and deterioration in mental health is observable (The Guardian Australia 2014).

Currently immigration to Australia falls into four categories: skills, family program, special eligibility, and humanitarian. There are six visa categories under the humanitarian program (200, 201, 202, 203, 204, and 866), one of which allows for applications made within Australia (201) (DIBP 2014). Though technically asylum-seekers, boat arrivals confound this system because recent governments (with a short hiatus during the Rudd/Labour government) have opted for offshore processing, placing these individuals in camps where their status is unclear. They are the most ambiguous category of migrant. A profile of migration to Australia is provided in Figure 1 below highlighting the consistency of refugee intake over a 20-year period.

FIGURE 1
Migrants by category and year



Source: DIBP (2014) <https://www.immi.gov.au/media/statistics/historical-migration-stats.htm> accessed June 18, 2014.

Australia accepts approximately 14,000 refugees annually within its Humanitarian Programme (HP) and according to the Department of Immigration and Border Protection (DIBP) this figure is unlikely to change (DIBP 2014 Ireland & Swan 2013). Recommendations made by the Expert Panel on Asylum seekers in 2012 to increase refugee intake to 20,000 per year have not been accepted by government. African refugees enter Australia under the offshore component of the Humanitarian Programme, which is divided into a number of different categories (DIBP 2013a). 6,718 of the total 13,759 humanitarian visas in the latest annual intake (2011-2012) were granted under the offshore component, and around 17 percent of these were awarded to Africans (DIBP 2013b: 74-76).

Accordingly, resettlement experiences of African refugees in Brisbane reflect the national ambivalence toward migrants. Small numbers of entrants, reduction of government resources for resettlement, and negative depictions in the media that frame asylum-seekers and refugees as threats (Bleiker *et al.* 2013) reflect an unwillingness to accept migrants perceived as different. Further, narratives of resettlement recounted by African refugees reveal experiences of exclusion within Australian society.

Considering this history, where do refugees fit into Australian political space? Refugees are unwilling migrants forced to leave home areas because of conflict, complex emergencies, and significant social ruptures such as genocides, political and gender-based persecution. Refugees often remain in transit in camps and third countries for years until they are resettled. To illustrate the extent of social disorder globally, the United Nations High Commission for Refugees estimated 35,833,400 persons of concern in 2013 (UNHCR 2013 and reported on 612,700 applications for asylum in 44 industrialised countries, with Australia receiving 24,300 of those applications (UNHCR 2013. At present, due to conflict in Iraq, Syria, Central African Republic and Sudan, the numbers of displaced persons have risen to an estimated 35,833,400 (UNHCR, 2014) to 51.2 million (Sherwood, 2014).

The scale of the global refugee predicament leads to the question: does Australia's intake of about 14,000 refugees per year constitute fulfilment of its obligations under the 1951 Refugee Convention? The segmentation of the category of 'forced migrant' into 'queue-jumpers' and 'boat people' inserts a moral dimension into political discourse suggesting categories of 'deserving' and 'undeserving' asylum seekers. For the Australian government, a legitimate asylum seeker applies from abroad without first breaching national boundaries by arriving *sans papiers*.

Clearly Australian immigration policies, historically based on principles of exclusion and supported by voters, would seem to be at odds with the multicultural character of the Australian population of Australia.

These policies are often formulated on emotive and factually inaccurate bases and mainly reflect political expediency and misunderstanding or misuse of historical events (Neumann 2009). International agreements, notably the 1951 Refugee Convention, are ignored or obfuscated in debates, and policy responses do not mirror existing demand for resettlement or the policies of other countries. Because of the Pacific Solution policy, current Australian government approaches to refugees contravene the 1951 Refugee Convention to which Australia is a signatory.

Methods

Two main research methods were employed to gather information for this study. A socio-geographic mapping of African migrants and government/community resettlement services in Brisbane area was conducted as part of the author's postdoctoral fellowship project on the health of African refugees in Southeast Queensland. Specifically, data on African migration were sought from the Department of Immigration and Border Protection and the Australian Bureau of Statistics. 180 of 567 organisations (both mainstream and migration specific organisations) were mapped to gauge accessibility to African refugee clients. The author also conducted ethnographic fieldwork amongst African refugee groups in Brisbane consisting of participant-observation at community fairs, performances, and in two suburbs where Africans predominantly live. The author participated in 6 community meetings at which African refugees discussed topical issues related to health, migration, resettlement, youth and women. The informality of meetings, their prolonged nature (between 2-5 hours) meant that participant numbers fluctuated but are estimated at between 60 and 80 individuals in attendance. A further 12 in-depth interviews were conducted with health providers and community workers. Community leaders provided guidance for the researcher and occasionally translated for participants, but most study participants spoke English.

African migrants in Brisbane: a profile

African refugee settlement in Brisbane is relatively recent, with individuals and families resettled in the area through joint federal and state government initiatives. These newcomers were displaced by war, natural disasters, and complex emergencies to refugee camps in countries such as Uganda and Kenya where they often stayed for extended periods with average worldwide internment estimated at approximately 20 years (Loescher and Milner 2009: 9). A refugee is a person who "owing to a well-founded fear of being persecuted for reasons of race, religion, nationality, membership

of a particular social group, or political opinion, is outside the country of his nationality, and is unable to or, owing to such fear, is unwilling to avail himself of the protection of that country..." (1951 Refugee Convention).

According to the 2011 census, there were 3032 African refugees in Brisbane from 11 countries of origin. These constitute a fraction of the total African population of Brisbane, which consists predominantly of migrants who arrived under skills and family categories. Half of all African migrants are from South Africa.

TABLE 1

Population from Refugee Focus countries in Brisbane

Country of Origin	Population in Brisbane (ABS 2011)	% of Total Population of Africa Focus Countries
Burundi	133	4%
DR of Congo	204	7%
Congo	47	2%
Eritrea	183	6%
Ethiopia	387	13%
Liberia	248	8%
Rwanda	47	2%
Sierra Leone	176	6%
Somalia	359	12%
South Sudan	251	8%
Sudan	997	33%
Total Africa Focus Population	3,032	13.5% of Total Population from Africa
Total Population from Africa	22,376	2% of Total Brisbane Population
Total Population of Brisbane	1,110,888	

Source: *Australian Census of Population and Housing* (ABS 2011a).

Settlement services for refugees are delivered through the Integrated Humanitarian Settlement Strategy that coordinates agencies providing assistance on arrival, trauma counselling, accommodation services and other information. The Settlement Grants program provides assistance for up to five years after arrival. Additionally, requirements such as housing, education, legal aid, and support to families, is provided by a number of non-governmental organizations contracted by government. Refugee health is addressed on arrival by Refugee Health Queensland, a service that conducts initial health assessments, screening for disease, immunization, coordination of immediate health management, and referral to a general practitioner (Queensland Government 2008). After

the initial health assessment, health care of refugees is left to local general practitioners who find themselves relatively unsupported for giving care to patients who present complex health needs related to flight and transition (e.g., malnourishment, trauma, infectious disease) and resettlement (for example, change of diet, stress related to work and family issues, racism and exclusion). In addition, culturally-based health beliefs and descriptions of afflictions, which cannot be addressed through the biopsychosocial model typically used to record patient histories, present general practitioners with great challenges in addressing the pressing health needs of refugees. Refugee status confers residency and eligibility for state-funded health and social services.

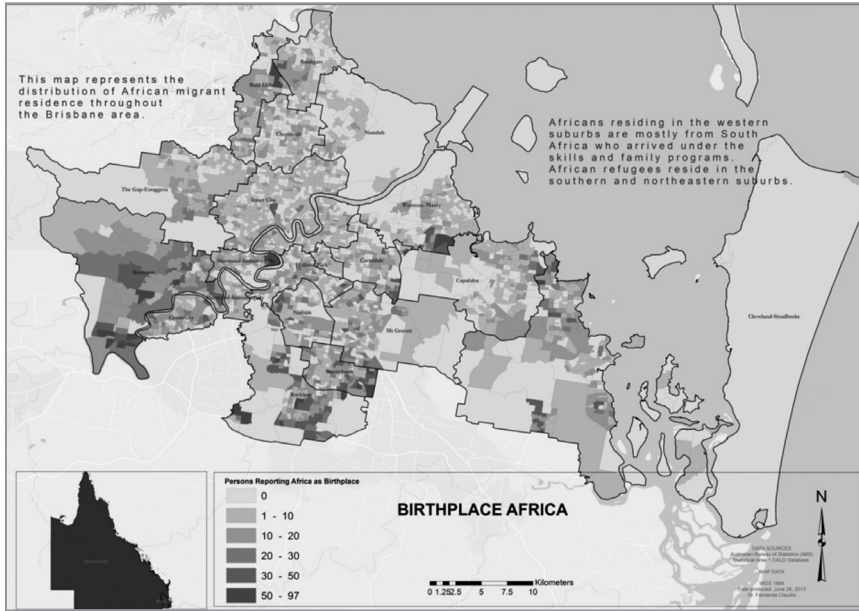
Gauging numbers of African refugees in Brisbane is challenging for a number of reasons related to categories of measurement. Australian Bureau of Statistics (ABS) data is based on country of birth and port of embarkation, which does not capture individuals born outside of Africa and also does not account for ethnic identification. Further, information on numbers of refugees is gathered by the Department of Immigration and Border Protection (DIBP) according to visa class and it is often difficult to accord this data with that of the ABS to gauge numbers of Africans in Australia who arrived as refugees. The design of research instruments to measure group size and composition and specific issues is also fraught with challenges related to sampling, consent and validity (Gifford *et al.* 2007).

A total of 22,376 persons who reported an African country as their place of birth reside in the City of Brisbane, only 2.01% of the total population of Brisbane. This figure does not include individuals who identify as African but were not born in an African country. Africans constitute a young population in Brisbane with roughly equal numbers of males and females. Since the conflicts that precipitated initial displacement have been raging for years, high numbers in the 15-19 and 20-24 age groups include a number of individuals born in camps and in third countries in Africa. Older individuals were born in the country with which they primarily identify (through kinship, place, or culture) (see Figure 2 below).

African refugees are concentrated in suburbs south of the Brisbane River where they were initially resettled and where communities have formed around businesses, churches and clubs. These suburbs have multicultural populations and are of lower socio-economic status. They are situated close to health and social services that cater to refugees. Recently, a trend to moving to the southwest part of the city has been noted due to increases in property prices that price rentals out of the reach of many refugee families (see Figure 4 below).

FIGURE 2

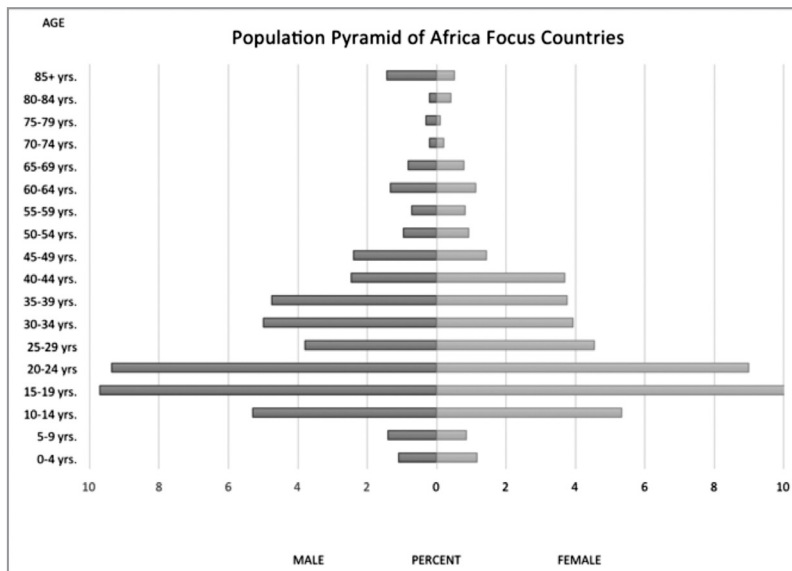
Number of persons who reported any African country as their birthplace and their geographic distribution in Brisbane



Map and Data sources: Australian Bureau of Statistics (ABS 2011b)

FIGURE 3

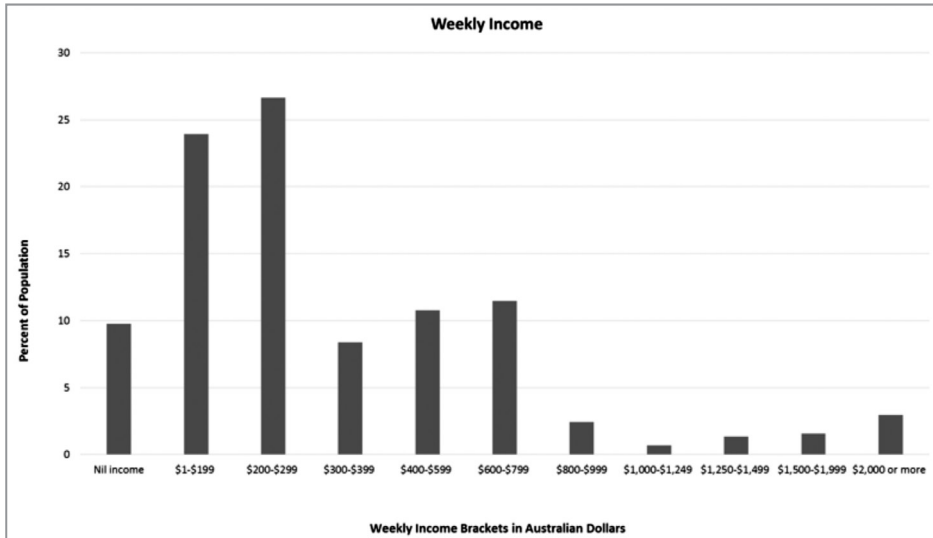
Population pyramid constructed for the Africa focus countries



Data source: Australian Bureau of Statistics (ABS 2011b)

FIGURE 4

Weekly income brackets by percentage of African population



Data Source: Australian Bureau of Statistics (ABS 2011b)*

The Brisbane African refugee population is characterised by its young demographic, low incomes, clustered residence patterns, ethnic diversity and complex health and social needs. Their stories of migration are typical of refugee experiences but exceptional within the context of Australia, a wealthy and peaceful country.

Origins and transitions

African refugees in Australia fled war in their home countries often leaving family members behind, losing possessions, and experiencing or witnessing violence. Their stories of flight depict long walks to safety, encounters with armed groups, fleeing wild animals, and experiencing prolonged fear.

An account from a community worker who was a refugee:

Because with flight in a war area, whenever the shooting starts, you have to take cover and run for your life. So most of them just left leaving the family not even knowing where they are. During their flight they encounter a lot of things, some of them are captured, some of them are killed, some of them,

* Figures 2, 3, 4. Australian Bureau of Statistics 2011 Census, 'Greater Brisbane Area (Statistical Area 1), Cultural and Language Diversity, accessed 2 June 2013: <http://www.abs.gov.au/websitedbs/censushome.nsf/home/datapacks?opendocument&navpos=250>

their husbands or children are killed in front of them. So some of them are really – they face a lot of torture, trauma on their way through their flight. (Sudanese female)

All the African refugees who were interviewed had transitioned through a third country before their arrival in Australia. Many had spent years in refugee camps in Uganda and Kenya, while others lived in Egypt and other countries awaiting an Australian visa. Transition was experienced as a time of great uncertainty due to poor security, lack of resources and social support networks and uncertain futures.

An account of attack on a camp from a former refugee who was also an aid worker:

There were interned and displaced people.... Then the army came and told them that okay, now you people are here, say if you gather in one big hut. So they collected all them women and their children and put them all in a big hut – which is a mud house. Then at night they send it a blast. All of them were burned to death. This affected most of the husbands in their community. (Sudanese female)

These stories of social rupture and escape, of violence and survival constitute the backdrop of the lives of many African refugees in Brisbane. Such experiences are often silenced in the quest to live normal lives, but beyond the notion of trauma, they are a normalised (for this group) version of existence and find expression in bodily conditions. These conditions are invariably misunderstood by health and social service systems that are too under-resourced to apprehend the needs of the clients they serve. Community organisations, churches, and volunteer groups that provide household materials, clothing, advice, homework support, prayer groups, and advice on access to available services often meet shortfalls in care.

Resettlement services available to Africans in Brisbane

While some African refugees arriving in Brisbane have local contacts in the form of friends or family, most are in need of help from government. The federal government funds the Humanitarian Settlement Service (HSS) program and the corresponding Settlement Grants program (SGP) (DIPB 2014b). Services provided include reception and assistance at arrival to find accommodation, provide food and household goods, help to register with Centrelink (social services), Medicare, find health services, banking and education. In Brisbane these services are delivered through the Multicultural Development Association, which holds a government contract.

As part of a larger study of health of African refugees in Brisbane, we mapped 180 of 567 identified organizations that provide social, health, legal and advocacy services to immigrant communities in Brisbane and compared these against areas of settlement of African refugees. Our intent was to gauge physical accessibility (driving time) of services by African refugees. Results are below:

TABLE 2

Accessibility of social services to percentage of population of interest and to Brisbane population

Social Service Accessibility Status	Asia (N and SE) %	Africa %	Total %	Brisbane Pop %
Accessible to (10 minutes)	49.12	49.71	49.24	40.31
Less accessible to (20 minutes)	45.82	45.72	45.80	41.15
Least accessible to (20 minutes or more)	5.05	4.55	4.94	18.52

(Note: The wider Brisbane population is unlikely to use social services tailored to immigrant communities; values are provided for comparison only).

The research results show that there is moderately good physical accessibility to services but that this does not, in itself, correlate with service use. Poor uptake may be related to language barriers (older Africans speak a variety of languages including Dinka, Nuer, Arabic, French, Kinyarwanda and others), poor understanding of available services, dissatisfaction with outcomes, and under-resourcing such that specific organisations may have long waiting lists or provide only minimal versions of their service. For example, mental health organisations are typically funded to assess clients but not to provide extensive therapy so that outcomes for refugees are often unsatisfactory.

Health and pain

Health is a primary concern of African refugees and it is known that both pre-migration and resettlement experiences can affect their health over time (Marlowe 2009). African refugees most likely experienced forced displacement and violence, and like other refugees, can present mental health problems such as post-traumatic stress, anxiety, and depression (Gwahirisa 2009: 40; Murray *et al.* 2008: 6).

Until June 2012, refugees were provided with a health assessment through Refugee Health Queensland (RHQ), a program of health screening and referral that, in 2011-12, assessed 86% of all refugee arrivals in Queensland. They were then referred to a local GP and other health providers (dentists, optometrists) according to need. This also meant that

medical records were kept from upon arrival and available to subsequent carers. RHQ was de-funded in 2012 by the incoming Queensland state government whose funding priorities shifted and as part of more general funding cuts made within the health sector. A reduced version of RHQ is currently delivered by a private hospital with a social justice mission, however, reduced scope means that refugees now seek health care from clinics and general practitioners who may not have expertise in refugee health. Additionally, although doctors can bill Medicare for assessments of refugees, time constraints, language barriers, poor knowledge of specific refugee health needs, complex cases, and tropical diseases can negatively affect diagnosis and treatment. Manderson & Allotey (2002) similarly found lack of time in the clinic and poor language skills to affect health assessments of refugee patients. The result of de-funding RHQ is the fragmentation of care, such that African refugees resort to consulting a number of doctors and health specialists, often without appropriate care pathways, and with frustrating results. African refugees report that while they are treated with respect by health practitioners, and feel that Australian health care is very good, consistent misunderstanding and lack of redress of their health conditions are common.

Abdominal pain is one complex health complaint that could benefit from better coordination within health services and more extensive knowledge of the circumstances of refugees by health practitioners. It appears to be pervasive amongst Africans as described by one male refugee: *“Maybe 6-7 of every 10 men and women (have abdominal pains). They eat the same food and drink the same water.”* Community workers estimated that between one quarter and half of African adult clients were afflicted by abdominal pain. This pain is described as chronic, acute and sometimes disabling, such that afflicted individuals become unable to work. The pain is invariably described as air in the intestines, pain in the stomach, a *“burning in my heart,”* and constipation. It is sometimes accompanied by muscle contractions and difficulties with walking.

One community worker recounted the following:

To be honest with you I've been confronted with so many people through my health education that issue has come up, but honestly I told them I don't know, because it is everywhere. The people who suffer from that, they say they have seen their doctor more than – many times, but it yields no good result. So I don't know what is causing the pain in their stomach. Even me, up to now I don't know the answer for that. Some of them have gone back home and they ended up with treatment and they come back they are better, so some of them are saying maybe water, maybe food, maybe this, maybe that, I don't know. To be honest with you I don't know. (Female Sudanese community worker and former refugee)

One doctor, who worked with refugees for most of her career, believes that abdominal pain is a manifestation of combinations of anxiety, trauma, psychological distress and physical conditions requiring investigation. She describes abdominal pain as “a gateway” to understanding the broader circumstances of refugees. Her views are mirrored in the accounts of African refugees who described a variety of situations that, in their view, contributed to chronic pain. Importantly, their accounts point to the cumulative effects of the whole of the refugee experience as factors in creating a physical pain that represents a deeper psychic pain. Notably, the experience of flight was described as traumatic by refugees:

We run from water, we drink dirty water with the elephant walking in [it]. Sometimes [there was] no food. We walk many kilometres for food, but [it was] just for the children. (Middle-aged Sudanese woman).

[In Uganda] there was a lack of food, people thinking too much....When you are a mother, you sleep two hours a night. You have rebels, you don't sleep, you run to hide. If you are running in the bush, there is no clean water, no doctor. You drink water from rivers.... Then you arrive here, but still thinking of children and husband and others at home. One sister dies, a child is left there.... (Woman from Sudan).

Refugees describe the time spent in camps in Uganda as difficult:

In Uganda I wanted to die (from abdominal pain). Doctor here told me allergic, medicine does not help, (I have) difficulty in going to the toilet. (Sudanese woman).

In Uganda, the food was dried, the maize needed to be ground and we boiled the maize kernels. We got food rations and the milk products were poor. (Sudanese woman).

In Africa I was drinking contaminated water used by animals – which causes diarrhea – eating contaminated food, doing excessive exercise, walking and carrying weight. (Middle-aged Sudanese man).

Other informants were clear in their view that the condition had started after arrival in Australia:

I arrived healthy but then got the pain after two months. It started with an itchy foot, attacks on nerves and then can't walk. I was 2 months in hospital, now I take pain medication. I go to the doctor when pain starts because I have no one to assist me here. Traditional herbs don't exist here. (Sudanese man).

After a few months, the food here, very bad, had blood in faeces and was vomiting blood, but there was no diagnosis. (Sudanese man).

Three Sudanese women mentioned their perceptions of discrimination as a contributing factor to abdominal pain:

- *People pretend they don't see you.*
- *There is bullying at school and I removed my son.*
- *My son was told to go back where he came from.*

Abdominal and other persistent pain amongst refugees represent more than a physical ailment, they are embodied signals of suffering within the predicament of refugee life. Coker (2004) described how Sudanese refugees in Cairo interrelate narratives of ailments with histories of displacement to create accounts that describe, in physical terms, perceived assaults on their sense of self as human beings and members of communities. Thus, the body speaks of the loss certain worlds, of family, community and culture. In these terms it is understandable that when pain becomes intolerable, those who can afford to do so, return to an African country (not necessarily that of their birth) to consult with a healer. Those who cannot travel, either because of finances or legal status, consult African traditional healers in Brisbane who prescribe African medicines and herbs.

Constraints in understanding the refugee experience begin with the process of categorisation of refugees. Refugee law and the specific national guidelines and tribunals that decide who is a refugee also determine what are the acceptable frameworks within which narratives of flight and displacement must be framed. Thus human narratives must fit both Australian visa categories and the expectations of assessors. Individuals only gain refugee visas when there are shared and accepted understandings of their predicament. Incongruent accounts are risky, despite their truth for the refugee, and are held in abeyance until they resurface after resettlement as psychological and bodily manifestations. Kirmayer (2003) has argued that inability to understand refugee narratives are three-fold failures of the imagination: of the refugee's inability to construct an account that bridges the old and new (resettled) lives which may be separated by a traumatic act of violence; of the clinician's failure to understand the refugee's situation; and, of refugee assessors who look for inconsistencies in stories to identify fake accounts. Inconsistent accounts that represent both experiences and memories fragmented by trauma are excluded from the neat and understandable narratives expected of refugees. When avenues to acknowledge and express the alternate experiences of refugees are limited, expression takes place through the body. Constraints on the refugee self are myriad in the resettlement process and continue long after the visa assessment is done. These occur within the broader Australian community that consistently votes for politicians who stand for immigration control, and within under-resourced social and health systems that fail to apprehend and address complex refugee needs.

Social exclusion: perceptions and experiences

Fozdar and Torezani (2008) found that despite various obstacles related to niche employment, low incomes, and discrimination, refugees in Western Australia did not report significant dissatisfaction with life (76.7% reported satisfaction). The authors attributed these results to mitigating factors such as culturally conditioned politeness, personality, social support, and the belief that despite experiences of discrimination, Australians are basically good people. African refugees approached in Brisbane provided mixed responses to the question of discrimination. While most individuals could recite experiences of subtle and/or overt exclusion, the impact of such experiences varied by age and gender. The young appeared more philosophical about the issue. One man in his early 20s stated that:

What Africans experience today they face the same as other migrant communities. Italians faced racism but worked together. It is a matter of establishing our own identity. One of our greatest achievements is the QACC (Queensland African Communities Council). We are working in line with the system here. We need to introduce a youth element.

In contrast, an older woman described her sense of exclusion as follows: *“Australians do not like outsiders. I do not have a good appetite to stay in Australia.”*

The difference in these accounts relates to age, gender, life-experience and perceived ‘fit’ in Australian society. The young man was educated in Brisbane, had made Australian friends and adopted similar values and ways. The older woman had experienced camp life and challenges of supporting children in a new school system. She found fewer mechanisms to express her identity wrought from the sum of her pre- and post-resettlement experiences. Like other refugees with similar experiences, she also suffered from chronic abdominal pain.

Being an African refugee in Brisbane is characterised by oscillation between loyalty to Australia and perceptions and experiences of exclusion and hardship. The real and symbolic pull of Africa, as the seminal place of origin, in terms of kinship relations and notions of health, welfare, and happiness, plays a part in difficulties of adaptation. At the same time it is important to remember that Australia is exclusionary toward foreigners, as evidenced in its history and current debates regarding refugees. This oscillation between Australia and Africa, described by informants as a collection of uncertainties, is nowhere more apparent than on the body of African refugees.

A sense of belongingness appears to be important to African migrants in Brisbane since 69% are Australian citizens (figure derived from DIBP).

Citizenship represents the certainties of legal status including rights and protections that many refugees never had, and ability to travel. Africans become emplaced in Australia, yet the families left behind and the failures of welfare and happiness in Australia lead to maintenance and strengthening of familial, political, health-seeking, entrepreneurial, and cultural connections with African countries.

Conclusion: the politics of ambivalence

Ambivalence is the opposite of commitment, yet this has been the stance of much of Australian immigration policy throughout the country's history. At the political level, acceptance rather than vilification of asylum-seekers and refugees would set a standard for policies that address their health and social support needs. In the current political climate, services have been reduced, and those that still exist are plagued by short-term funding, uncertainties about the future, and insufficient resources to provide effective supports. Poor uptake of some services may be related to unsatisfactory understandings of client's needs and poor outcomes. African refugee populations in Australia are young, are willing to become citizens, and feel hopeful about the future. Yet they struggle constantly against social exclusion and poor livelihood prospects demonstrated through low incomes.

Early resettlement experiences can affect migrants' functioning within Australia and the futures they imagine for themselves and their children. Health and social supports are the gateway to proper inclusion and should be invested in rather than reduced in terms of the practical support they offer, but also as a gesture of acceptance of the refugee other.

Neumann *et al.* (2014) found that scholarship on refugees in Australia contains 'blind spots': it is predominantly ethno-specific and ahistorical with a focus on the problematic (e.g., trauma), thereby missing opportunities to address issues such as refugee transnationalism, and to relate the extensive work on resettlement with government policy. Scholars have an important role in representing refugees on their terms by accepting that while their stories may be incongruent with Australian experiences, nevertheless, whether told with words or bodies, they constitute an important addition to its society. Indeed, it would seem, as Kirmayer (2003) puts it, that excluding newcomers is a failure of the imagination.

References

Australia's refugee program, 2011. *Hot Topics: Legal Issues in Plain Language*, n° 77, p. 3-4.

- Australian Bureau of Statistics, 2011a. *Australian Census of Population and Housing 2011*. <http://www.abs.gov.au/websitedbs/censushome.nsf/home/data?openDocument#from-banner=LN> [accessed 8 August, 2014].
- Australian Bureau of Statistics, 2011b. Census Data Packs: 'Greater Brisbane Area (Statistical Area 1), Cultural and Language Diversity,' <http://www.abs.gov.au/websitedbs/censushome.nsf/home/datapacks?opendocument&navpos=250> [accessed 02 June 2013].
- Australian Government, 2012. *Report of the Expert Panel on Asylum Seekers, 2012*. http://expertpanelonasylumseekers.dpmc.gov.au/sites/default/files/report/expert_panel_on_asylum_seekers_full_report.pdf [accessed 1 October, 2012].
- Bleiker, R, Campbell, D, Hutchinson W., and Nicholson X., 2013. "The visual dehumanization of refugees," *Australian Journal of Political Science*, vol. 48, n° 5, p. 398-416.
- Burnside, J., 2002. "Asylum Seekers Don McMaster." Book review. *Times Literary Supplement* [London, England] 15 Feb. *Times Literary Supplement Historical Archive*. Issue 5159, p. 33.
- Coker, E., 2004. "'Traveling Pains': Embodied Metaphors of Suffering among Southern Sudanese Refugees in Cairo," *Culture, Medicine, Psychiatry*, n° 28, p. 15-39.
- Crock, M.E., Saul, B. and Dastyari, A., 2006. *Future Seekers II: Refugees and Irregular Migration in Australia*. Annandale, Federation Press.
- Department of Immigration and Border Protection, 2014. *Historical Migration Statistics*. <https://www.immi.gov.au/media/statistics/historical-migration-stats.htm> [accessed June 18, 2014].
- Department of Immigration and Border Protection 2014. *Humanitarian Settlement Scheme*. <http://www.dss.gov.au/our-responsibilities/settlement-and-multicultural-affairs/programs-policy/settlement-services-hss> [accessed June 20, 2014].
- Department of Immigration and Border Protection 2013a. *Australia's offshore Humanitarian Program: 2011-12*, DIBP, Canberra. http://www.immi.gov.au/media/publications/statistics/immigration-update/australia_offshore_humanitarian_prog_2011-12.pdf [accessed October 1, 2014].
- Department of Immigration and Border Protection, 2013b. *Australia's Migration Trends 2011-12*, DIBP, Canberra. <http://www.immi.gov.au/media/publications/statistics/immigration-update/australian-migration-trends-2011-12.pdf> [accessed August 19, 2014].
- Fozdar, F. and Torezani, S., 2008. "Discrimination and Well-Being: Perceptions of Refugees in Western Australia," *International Migration Review*, vol. 42, n°1, Spring, 2008, p. 30-63.
- Gifford, S., Bakopanos C., Kaplan I. and Correa-Velez, I., 2007. "Meaning or Measurement? Researching the Social Contexts of Health and Settlement among Newly-arrived Refugee Youth in Melbourne, Australia," *Journal of Refugee Studies*, vol. 20, n° 3, p. 414-440.
- Gwatirisa, P., 2009. *Points of Departure Project*. http://www.mcwh.com.au/downloads/POD_Discussion_Paper_May2009.pdf [accessed June 20, 2014].
- Hatton, T. and Lim, A., 2005. "Australian Asylum Policy: The Tampa Effect," *Agenda*, vol. 12, n° 2, p. 115-130.
- Ireland, J. and Swan, J., 2013. "Coalition to settle Afghan interpreters," *The Sydney Morning Herald*, 3 October 2013. <http://www.smh.com.au/federal-politics/political-news/coalition-to-settle-afghan-interpreters-20131003-2uwz3.html> [accessed August 19, 2014].

- Kirmayer, L., 2003. "Failures of the Imagination: The Refugee's Narrative in Psychiatry," *Anthropology and Medicine*, vol. 10, n° 2, p. 167-185.
- Loescher, G. and Milner, J. 2009. "Understanding the Challenge," *Forced Migration Review*, no. 33, pp. 9-11
- Loff, B., 2002. "Detention of Asylum Seekers in Australia," *The Lancet*, vol. 359, n° 9308, March 2002, p. 792-793.
- Manderson, L. and Allotey, P., 2002. "Cultural Politics and Clinical Competence in Australian Health Services. *Anthropology and Medicine*." vol. 10, n° 1. p. 71-85.
- Marlowe J., 2009. "Conceptualising Refugee Resettlement in Contested Landscapes," *Australian Review of African Studies*, vol. 30, n° 2, p. 128-151.
- McKay, F., 2013. "A return to the 'Pacific Solution,'" *Forced Migration Review*, vol. 44, Sept., p. 24-26.
- McMaster, D., 2002. *Asylum Seekers: Australia's Response to Refugees*. Melbourne, University Press.
- Murray, K., Davidson, G. and Schweitzer, R., 2008. "Psychological Wellbeing of Refugees Resettling In Australia." <http://www.psychology.org.au/Assets/Files/Refugee-Lit-Review.pdf> [accessed June 20, 2014].
- Neumann, K., 2009. "Oblivious to the Obvious? Australian asylum-seeker policies and the use of the past," in K. Neumann and G. Tavan (eds.), *Does History Matter?: Making and debating citizenship, immigration and refugee policy in Australia and new Zealand*. Canberra, ANU Press.
- Neumann, K., Gifford, S., Lems, A, and Scherr, S., 2014. "Refugee Settlement in Australia: Policy, Scholarship and the Production of Knowledge, 1952 – 2013," *Journal of Intercultural Studies*, vol. 35, n°1, p. 1-17.
- Newman, L., Dudley, M., and Steel, Z., 2008. "Asylum, Detention, and Mental Health in Australia," *Refugee Survey Quarterly*, vol. 27, n° 3, p. 110-127.
- Queensland Government, 2008. *Queensland Refugee Health Service: Service Plan*. http://www.health.qld.gov.au/multicultural/health_workers/qrhs_serv_plan_p1.pdf [accessed June 20, 2014].
- Sherwood, G., 2014. "Global Refugee Figure Passes 50m for First Time since Second World War," *The Guardian*, June 20. <http://www.theguardian.com/world/2014/jun/20/global-refugee-figure-passes-50-million-unhcr-report> [accessed June 20, 2104].
- The Guardian Australia, 2014. *Australia's detention regime sets out to make asylum seekers suffer, says chief immigration psychiatrist*. <http://www.theguardian.com/world/2014/aug/05/-sp-australias-detention-regime-sets-out-to-make-asylum-seekers-suffer-says-chief-immigration-psychiatrist> [accessed August 7, 2014].
- United Nations High Commissioner for Refugees, 2014. *Global Appeal 2014-2015 Populations of Concern to UNHCR*. <http://www.unhcr.org/528a0a0fe.html> [accessed August 8, 2014].
- United Nations High Commissioner for Refugees, 2013. *UNHCR Asylum Trends 2013: Levels and Trends in Industrialized Countries*. <http://www.unhcr.org/5329b15a9.html> [accessed June 19, 2014].
- Vrachnas, J., Boyd, K., Bagaric, M. and Dimopoulos, P., 2005. *Migration and Refugee Law: Principles and Practice in Australia*. Melbourne, Cambridge University Press.